DECEMBRE 2013

MERKUR

DE LËTZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Enquête Eurochambres

Bonnes ou mauvaises surprises pour 2014?

■ **FLASH**

355 idées citoyennes et un «manifeste» pour clôturer l'initiative 2030.lu

■ **ECONOMIE**

Budget 2014: le Luxembourg par deux fois épinglé

Partner of
Miles & More Lufthansa | Luxair

Exclusivité BCEE

CUMULEZ DES MILES! SUR TERRE ET DANS LES AIRS.

Cumulez des Miles de prime à chacun de vos achats. Et profitez-en deux fois plus chez Luxair* et tous les autres partenaires Miles & More!

MASTERCARD MILES & MORE LUXAIR

- 1 Mile de prime pour chaque euro dépensé avec la carte
- jusqu'à 5 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance attrayants
- et bien plus encore**

MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- réservée aux voyageurs d'affaires
- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore**

Souscrivez dès maintenant et bénéficiez d'avantages attrayants!
Infos sur www.miles.lu, souscription dans votre agence BCEE

Décision rapide récompensée : jusqu'à 250 € de remise sur votre prochain vol Luxair*

SPUERKEESS
Äert Liewen. Är Bank.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, établissement public autonome, 1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 30775
www.bcee.lu tél. : (+352) 4015-1

* à l'exclusion des vols et voyages LuxairTours ** voir conditions générales de vente Luxair disponibles sur www.miles.lu

Au travail!

Le Gouvernement issu des élections anticipées du 20 octobre vient de présenter son programme gouvernemental pour les 5 années à venir. Un programme qui s'inscrit dans un contexte de stagnation économique inédite (voir le dossier sur les résultats de l'enquête Eurochambres dans ce numéro), de finances publiques structurellement déséquilibrées et de chômage record. Les défis d'avenir qui attendent la nouvelle équipe gouvernementale sont nombreux et de taille: le logement, l'économie, la soutenabilité budgétaire, la réforme de l'enseignement, la cohésion sociale, le développement durable, la mobilité... Bref, il s'agit de redéfinir ni plus, ni moins, le fameux «modèle luxembourgeois» qui semble bien vivre ses derniers jours, dépassé par une réalité à laquelle il ne sait plus apporter de réponse adéquate. C'est donc sans véritable surprise que dans le préambule de son programme le nouveau Gouvernement déclare être porté *«par l'ambition d'incarner le renouveau politique auquel aspirent nos concitoyens»* et entend *«moderniser notre pays sur la base d'un projet commun qui apporte une réponse au besoin de changement qui est réel et palpable dans tous les domaines».*

Après le «délai de grâce» de 100 jours accordé à tout nouveau Gouvernement pour s'organiser et trouver ses marques, l'équipe autour du Premier Ministre Bettel devra rapidement démontrer que la volonté de moderniser, d'adapter et de remettre en question ne demeure pas une simple déclaration d'intention. Elle semble en tout cas être consciente de la tâche qui l'attend, puisque le programme gouvernemental ose mettre noir sur blanc ce que la Chambre de Commerce a déjà souvent argumenté et démontré: à politique inchangée, *«le Luxembourg ne pourra à terme honorer ses engagements et obligations en tant que membre de la zone euro».* Le besoin de mettre la «durabilité», sous toutes ses facettes, au centre de la politique économique, financière, sociale et environnementale, est reconnu et devra donc être mis en musique.

Le Gouvernement semble aussi avoir pris la mesure des défis qui l'attendent du côté des finances publiques où il entend poursuivre *«l'objectif de faire mieux avec moins de moyens»,* ce dont la Chambre de Commerce ne peut que se féliciter. Tout comme du fait que l'architecture budgétaire soit repensée et des glissières de sécurité (plafond d'endettement à 30 % du PIB et atteinte d'un solde structurel excédentaire de 0,5 % d'ici la fin de la législature) soient érigées. Grâce à une «task force» à créer dans ce contexte, chaque dépense doit pouvoir être justifiée tant par rapport à sa finalité que par rapport à l'économie générale du budget. Aux yeux de la Chambre de Commerce, ceci équivaut à dire qu'il n'y aura plus d'acquis, ce qui devrait rendre au Luxembourg une certaine marge de manœuvre et d'autonomie dans la gestion de ses affaires.

Etant donné que les volets «recettes» et «dépenses» du budget forment un tout et ne peuvent être dissociés, et vu le besoin de consolidation d'au moins 1,6 milliard, le Gouvernement devra s'atteler à une réforme fiscale, qui devra forcément s'accompagner d'une réforme des transferts sociaux, familiaux et en matière de logement, à laquelle il conviendrait d'inclure encore les aides en matière environnementale.

Si la Chambre de Commerce salue l'adhésion du nouveau Gouvernement aux dispositifs européens en matière budgétaire (semestre européen, règle d'or, etc.), elle ne peut qu'inviter les autorités à mettre en œuvre ces instruments dans les meilleurs délais afin d'asseoir les finances publiques sur un fondement solide. En matière d'assainissement, la priorité revient à la maîtrise des dépenses, la hausse des recettes n'étant envisagée *«qu'en dernier recours».* La Chambre de Commerce note, par ailleurs, la volonté d'instaurer une «norme de croissance des dépenses inférieure à la croissance des recettes», ce qui correspond à une de ses revendications de longue date. La Chambre de Commerce se déclare d'ores et déjà prête à participer, dans un esprit ouvert et en même temps critique, aux travaux du futur «comité économique et financier national» qui institutionnalisera et renforcera le «comité de prévision». Le climat de confiance serait renforcé par une *«stratégie fiscale prévisible et cohérente»* prémisse à laquelle la Chambre de Commerce adhère. Elle souscrit par ailleurs à la stratégie esquissée pour ce qui est de la pérennisation et du développement des activités du secteur financier.

Pour ce qui est des politiques sectorielles, la Chambre de Commerce accueille favorablement la réforme annoncée en matière de modernisation du droit des sociétés en ce qui concerne les faillites et la gestion contrôlée, et se réjouit tout particulièrement du renforcement du volet «prévention». Elle salue aussi la volonté de poursuivre la simplification administrative. Les lenteurs administratives ont trop longtemps posé un problème, notamment en matière d'accès au logement. C'est pourquoi la Chambre de Commerce salue la proposition d'établir un *«screening»* des procédures administratives concernant la construction et l'habitat avec l'objectif de les simplifier et de les écourter. En matière de logement, il convient encore de rappeler la proposition de la Chambre de Commerce de créer un «chèque logement» regroupant l'ensemble des aides individuelles au logement, soutenant l'accès à la propriété ou à la location. L'introduction de ce chèque serait accompagnée d'un accroissement de l'offre de logements locatifs sociaux (également par des promoteurs privés) et d'une réforme de l'impôt foncier en vue de favoriser une utilisation rationnelle de l'espace, de densifier les zones d'habitation et de réduire davantage l'empreinte écologique.

Une analyse détaillée du programme gouvernemental dépasserait largement le cadre de cet éditorial, mais les quelques exemples cités semblent bien indiquer que la nouvelle équipe au pouvoir entend faire bouger le pays vers plus de compétitivité, plus de durabilité et plus de cohérence, que ce soit en matière de finances publiques, de logement, d'éducation ou d'accès au marché de l'emploi. Si le nouveau Gouvernement vient de poser les jalons pour avancer concrètement sur nombre de sujets primordiaux pour l'avenir du pays, il faut espérer que les déclarations d'intentions seront rapidement suivies d'actions. Au travail! ■

DOSSIER

4 Enquête Eurochambres 2014: Des entreprises sous pression engendrant une fragilité accrue des perspectives budgétaires et financières de l'Etat

FLASH

16 Pierre Gramegna quitte la Chambre de Commerce pour prendre les rênes du ministère des Finances, du Trésor et du Budget

INTERNATIONAL

22 Visite d'Etat en Turquie: le Bosphore offre à nos entreprises un marché au potentiel énorme

DOSSIER

4 Des entreprises sous pression engendrant une fragilité accrue des perspectives budgétaires et financières de l'Etat

FLASH

16 Pierre Gramegna quitte la Chambre de Commerce pour prendre les rênes du ministère des Finances, du Trésor et du Budget
18 355 idées citoyennes et un «manifeste» pour clôturer l'initiative 2030.lu
19 Pierre Gramegna reçoit Lionel Vairon, sinologue et docteur en études extrême-orientales

INTERNATIONAL

20 Commission mixte de coopération économique entre l'UEBL et la Fédération de Russie: vers une dynamisation des échanges russo-luxembourgeois
21 Calendrier mars 2014
22 Signature d'un accord de réassurance entre l'ODL et EXIAR
22 Visite d'Etat en Turquie: le Bosphore offre à nos entreprises un marché au potentiel énorme
26 Le Grand-Duché installe pour la 9e année un Pavillon National luxembourgeois au MIPIM à Cannes
28 La Grande Région en mission économique au Kazakhstan
29 MIDEST Paris: une 3e édition plus que fructueuse pour la convention d'affaires internationale b2*fair*
30 La 5e édition de la «Semaine européenne des PME» a connu un franc succès au Luxembourg!
32 Participez à la 10e édition de l'événement b2*fair* lors de la Hannover Messe
33 Enregistrer votre entreprise dans la «Banque de données des entreprises»
33 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
35 Textes européens publiés du 7 novembre au 28 novembre

FORMATION

36 La LSC élue meilleur organisme de formation 2013
36 Profession du mois: Serveur
39 Rencontre Etudiants – Entreprises
39 Entreprises, accueillez un stagiaire!
43 Une rencontre entre le normalisateur comptable international et la communauté comptable luxembourgeoise
43 lifelong-learning.lu fête ses 10 ans
44 Un livre pour les dix ans de l'Université

INNOVATION

48 Les créateurs d'entreprises à dimension sociale ou solidaire récompensés
51 HORIZON 2020: en route vers une Europe plus compétitive grâce à l'innovation et la recherche
52 Le CRP Henri Tudor et ArcelorMittal renforcent leur collaboration en Recherche, Développement et Innovation
53 Maison bien isolée – note de chauffage divisée par deux

ECONOMIE

56 Le Luxembourg par deux fois épinglé
57 Le Luxembourg parmi les Etats européens ayant la plus forte proportion de PME
58 Luxembourg se classe en 15e position mondiale
60 Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
66 Le terminal Eurohub Sud
67 Lancement d'un cycle de conférences sur le droit maritime à Luxembourg

LEGISLATION & AVIS

70 Paiement de gratifications de fin d'année: faculté ou obligation pour l'employeur?
72 Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
73 Lancement de la collection de Codes Promoculture-Larcier

FEDERATIONS/UEL

74 Et les lauréats sont …
76 Le commerce luxembourgeois est secouru par la Commission européenne!
76 3 Prix et 3 Mentions attribués

GRAND ENTRETIEN

78 "Christmas is about giving thanks and tangibly remembering those you love and the others around you"

FORMATION

36 La LSC élue meilleur organisme de formation 2013

AVIS & LEGILSATION

70 Chronique juridique: paiement de gratifications de fin d'année, faculté ou obligation?

INFO ENTREPRISES

80 «Lëtzebuerg Moderne – Déclaration d'amour à la capitale»

80 Autopolis élu concessionnaire de l'année pour la seconde année consécutive

81 Marketing-Club Trier-Luxemburg verleiht den fünften Marketing AWARD

81 En bref

82 La Coque: sport, évènementiel et solutions business pour les entreprises

83 Et le gagnant est …. Damien Klein

84 René Elvinger vainqueur de l'édition 2013

Tourisme

86 Une newsletter électronique à l'adresse de la presse international

LES 100 VISAGES DE LA CDC 88

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 35.000 exemplaires

Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur

Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouillez
Corinne Briault, Edouard Lehr

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
Iola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouillez

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.

Enquête Eurochambres 2014 & Perspectives en matière de finances publiques

Des **entreprises sous pression engendrant une fragilité accrue des perspectives budgétaires et financières** de l'Etat

Les effets de la crise économique et financière continuent à peser sur les entreprises européennes en général, et luxembourgeoises, en particulier. Pour beaucoup d'entre elles, les coûts de production progressent rapidement, et plus vigoureusement que les gains de productivité le permettent, avec des effets négatifs sur leurs marges ainsi que sur leur confiance, ce qui affecte logiquement leur propension à investir et à recruter.

Ces tendances sont confirmées par l'enquête Eurochambres 2014 (EES2014)[1], cette dernière mettant en évidence des résultats contrastés en ce qui concerne l'évolution économique entre 2012 et 2013, avec une majorité d'indicateurs à nouveau en légère baisse. Les perceptions des firmes quant au «climat des affaires» en 2013 sont particulièrement alarmantes: au plus bas en 2012, l'indicateur s'accroît mais reste néanmoins fortement négatif.

S'agissant des prévisions pour 2014, elles s'avèrent plus encourageantes: la part de réponses positives augmente et les anticipations positives grimpent. Toutefois, les entreprises misant sur une stabilité – soit une stagnation à un niveau relativement bas – restent nombreuses.

Les entreprises demeurent donc prudentes et réservées en ce qui concerne l'avenir. Or, une confiance mitigée des principales créatrices de valeur ajoutée sur le territoire aura un impact sur la croissance future et, *in fine*, sur la santé des finances publiques.

Les prévisions économiques de l'automne 2013 de la Commission européenne, parues le 5 novembre, restent plutôt maussades. La croissance du PIB atteindrait 1,9 % en 2013, 1,8 % en 2014 et diminuerait à 1,1 % en 2015. Nous sommes donc bien loin des niveaux d'avant-crise. Le chômage risque d'atteindre des nouveaux records, avec un taux de 6,5 % en 2015 (optique UE harmonisée)[2]. Entre 2013 et 2015, le poids du déficit de l'administration publique devrait passer de -0,9 % du PIB à -2,7 % du PIB à politique inchangée et la dette de 24,5 % en 2013 à 28,7 % en 2015. Les projec-

[1] Cette 21e enquête Eurochambres, l'EES2014, apprécie l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2013 et met en évidence les prévisions des entreprises pour l'année 2014. L'enquête appréhende, en outre, les différences entre le secteur manufacturier et le secteur des services, et livre, par ailleurs, une analyse sur base de la taille des entreprises. La méthodologie complète est explicitée dans l'encart y consacré à la fin du dossier.

[2] 6,9 % en 2015 dans l'optique luxembourgeoise (Source: Note au formateur du 7 novembre 2013).

tions macroéconomiques présentées au Formateur du nouveau Gouvernement, le 7 novembre, par le Comité de Prévision, apparaissent, quant à elles, plus optimistes: la croissance réelle s'élèverait à 2,7 % en 2014, à 1,8 % en 2015 et même à 3,6 % en 2016. Quant au déficit public, il serait, en part du PIB, de -0,2 % en 2013, de -0,4 % en 2014, de -2,1 % en 2015 et de -1,9 % en 2016.

A défaut de réformes rapides visant à redresser la situation, le «triple A» du Luxembourg est clairement menacé. Dans un tel scénario, vu l'évolution galopante de la dette publique, la charge d'intérêt gonflerait et fragiliserait encore davantage la marge de manœuvre budgétaire. Il est donc temps de rompre ce cercle vicieux.

Dans la suite de ce dossier, l'évolution, entre 2012 et 2013, des différents indicateurs de l'enquête Eurochambres sera dans un premier temps analysée. La Chambre de Commerce reviendra ensuite sur les perspectives économiques pour 2014. Enfin, la troisième partie sera consacrée aux actions à mettre en œuvre pour un retour à des finances publiques pérennes[3]. En effet, une économie et en particulier des entreprises sous pression entrainent inévitablement une fragilité accrue des perspectives budgétaires et financières de l'Etat. Par conséquent, il faut un plan de sortie de crise, économique (abordé dans le dossier du précédent *Merkur*) et budgétaire (chapitre 3 du présent dossier). Dans ce contexte, tout en renvoyant à ses derniers avis budgétaires et à ses récentes publications pertinentes «Actualité & tendances» pour davantage de détails, la Chambre de Commerce présentera brièvement ci-après deux piliers à la hauteur des enjeux actuels en termes des finances publiques: d'une part, la transposition du cadre budgétaire européen de coordination et de gouvernance des finances publiques dans la législation nationale, pour asseoir les finances publiques sur un fondement plus solide, et d'autre part, un ensemble de mesures d'urgence afin d'accélérer le rythme de l'assainissement et de moderniser l'architecture budgétaire.

Graphique 1: Climat des affaires/Soldes nets[4] de l'économie totale

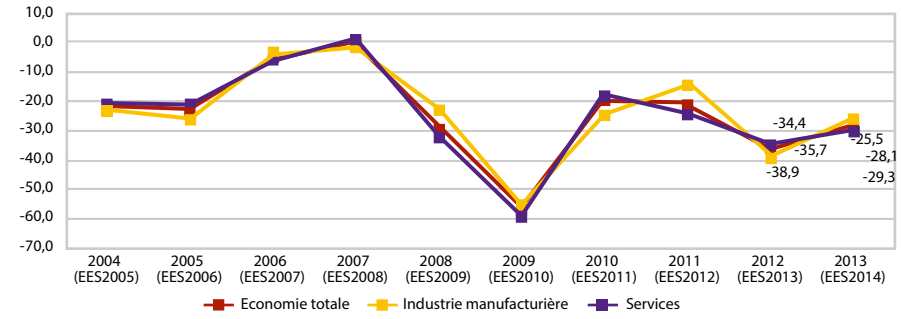

Graphique 2: Climat des affaires «Comparé à 2012, l'influence de l'environnement économique sur votre entreprise en 2013 a été ...»

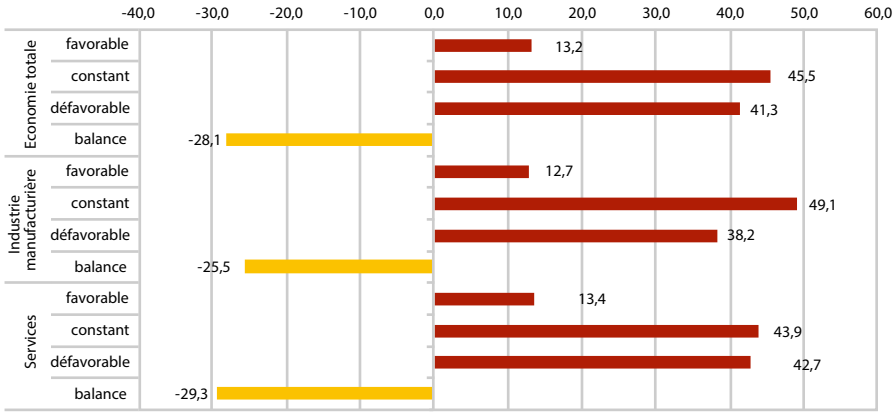

1. Enquête Eurochambres: évolutions contrastées entre 2012 et 2013

1.1. Climat des affaires: une amélioration de faible ampleur (graphiques 1 et 2)

Après une dégradation profonde des résultats, tant dans le secteur des services que dans l'industrie manufacturière, au cours de l'enquête précédente, le climat des affaires en 2013 s'améliore au Luxembourg mais reste néanmoins fortement négatif.

Près de la moitié des entreprises interrogées, tant dans l'industrie manufacturière que dans les services, estiment que le climat des affaires est resté identique entre 2012 et 2013. Or, cette stabilité ne peut être considérée comme un élément encourageant étant donné que l'environnement économique en 2012 était perçu comme morose.

1.2. Chiffre d'affaires total, national et à l'exportation: un secteur manufacturier en réforme (graphiques 3 et 4)

- **Chiffre d'affaires total**

Après une reprise en 2010 qui a connu un arrêt net en 2012, la dégradation se poursuit en 2013 en ce qui concerne l'évolution du **chiffre d'affaires total (CA)**. Par conséquent, les niveaux d'avant-crise s'éloignent à nouveau. De plus, les coûts des facteurs de production ayant progressé rapidement, un chiffre d'affaires peut augmenter, en termes nominaux, même si, en termes réels, l'entreprise concernée est obligée de revoir son niveau de production à la baisse. Le chiffre d'affaires est un indicateur monétaire, qui comprend notamment l'inflation, et, de ce fait, recèle sans doute d'une importance moindre qu'un indicateur qualitatif comme le climat des affaires.

[3] Suite aux élections législatives anticipées du 20 octobre 2013, le gouvernement sortant n'a pas déposé, en automne, un projet de budget pour l'année 2014. Ainsi, il reviendra au gouvernement issu des élections de déposer un projet de budget en début d'année 2014. Pour ces raisons, la Chambre de Commerce n'a pas pu, comme à l'accoutumé, consacrer le dossier Merkur du mois de novembre aux finances publiques. Etant donné, toutefois, la situation fragile au niveau des comptes publics, le présent dossier comprend une série de recommandations structurelles afin de réorienter les finances publiques sur le sentier de la durabilité. La Chambre de Commerce reviendra ultérieurement sur le projet de budget 2014.

[4] Pour le climat des affaires, les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «climat des affaires plus favorable en 2013 par rapport à 2012» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «climat des affaires moins favorable en 2013 par rapport à 2012».

Graphique 3: Chiffre d'affaires/Soldes nets[5] de l'économie totale

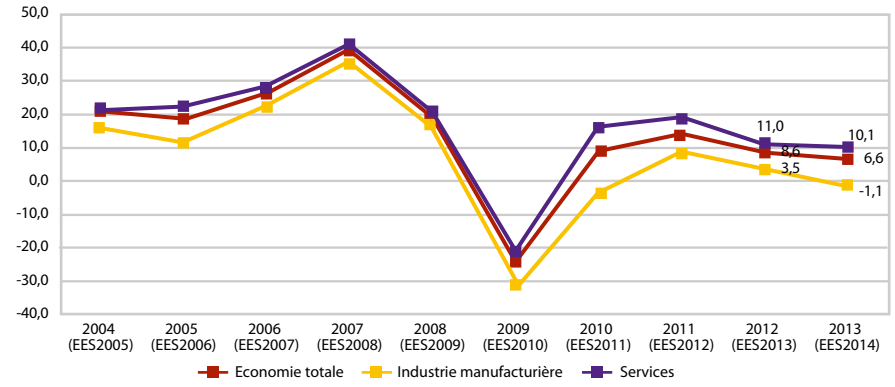

Graphique 4: Chiffre d'affaires total «Comparé à 2012, votre chiffre d'affaires en 2013 est ...»

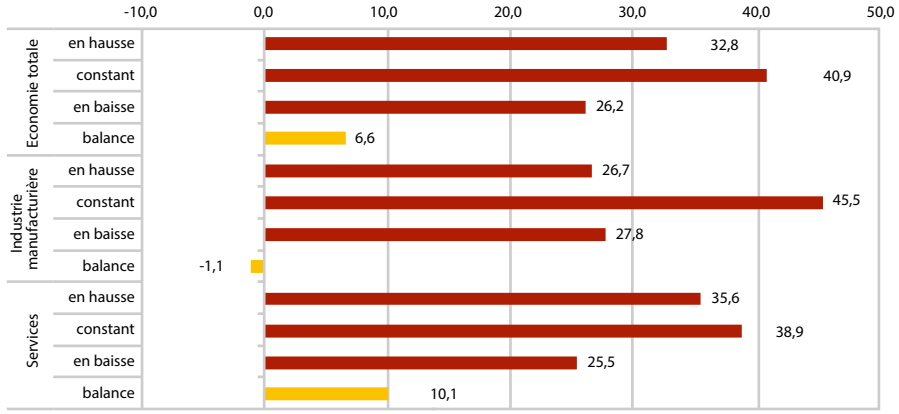

Graphique 5: Emploi/Soldes nets[6] de l'économie totale

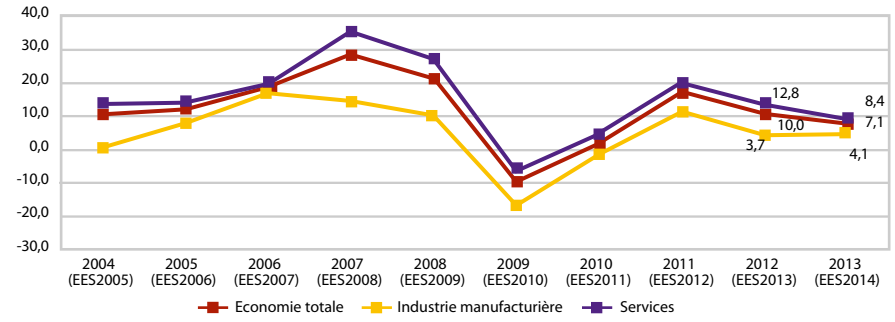

Alors que la majorité des entreprises de l'industrie ayant participé à l'EES2014 estime que la situation en termes de chiffre d'affaires est restée constante entre 2012 et 2013, elles sont plus de 25 %, soit une entreprise sur quatre à indiquer une baisse de leur chiffre d'affaires entre ces deux années et près de 27 % à avoir connu une hausse de celui-ci. L'évolution dans le secteur des services est relativement semblable, près de 40 % des entreprises estimant que leur chiffre d'affaires est constant, 36 % indiquant qu'il est en hausse et 25,5 %, connaissant une baisse de ce dernier. Les résultats demeurent donc somme toute très mitigés.

- **Chiffre d'affaires national et à l'exportation**

Les entreprises peuvent être distinguées selon qu'elles réalisent leurs activités uniquement sur le sol luxembourgeois ou qu'elles exportent une partie, voire la (quasi) totalité, de leur production. Les résultats globaux décrits préalablement peuvent donc être décomposés.

En matière de **chiffre d'affaires national** pour 2013, l'évolution diverge au sein des deux secteurs: alors que le solde du **secteur manufacturier** baisse et devient négatif, celui des **services** s'accroit faiblement, avec pour conséquence une réduction modérée du solde de l'économie totale. Toutefois, une tendance commune se dégage: une large part des entreprises des deux secteurs de l'économie indique que leur chiffre d'affaires national est resté constant entre 2012 et 2013.

En termes de **chiffre d'affaires à l'exportation** pour 2013, les résultats dans les différents secteurs de l'économie sont homogènes et chutent, le solde du **secteur manufacturier** devenant en outre négatif. Eu égard au degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise et étant donné l'orientation quasi exclusivement transfrontalière de pans entiers de l'appareil de production, ces évolutions négatives en matière de chiffre d'affaires à l'exportation sont inquiétantes.

1.3. Emploi: des effectifs stables mais des créations insuffisantes pour soutenir le modèle luxembourgeois (graphiques 5 et 6)

Après une chute entre 2008 et 2009 jamais connue auparavant depuis l'instauration de l'enquête Eurochambres, l'indicateur relatif à l'évolution des effectifs avait retrouvé le chemin de la croissance, mais cette tendance positive a connu un arrêt brusque en 2012. En 2013, alors que le solde du secteur industriel augmente à nouveau très faiblement, celui des services poursuit sa dégradation, induisant l'économie totale à la baisse.

Près de 50 % des entreprises ayant répondu à l'enquête EES2014 indiquent que leur effectif est resté stable entre 2012 et 2013, tendance qui se maintient par rapport à l'enquête précédente. Il est à noter à cet égard que, par rapport aux

[5] Pour le chiffre d'affaires total, les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «chiffre d'affaires en hausse en 2013 par rapport à 2012» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «chiffre d'affaires en baisse en 2013 par rapport à 2012».

[6] Pour l'emploi, les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «emploi en hausse en 2013 par rapport à 2012» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «emploi en baisse en 2013 par rapport à 2012».

taux de croissance historiques de l'emploi au Grand-Duché du Luxembourg, même une relative stagnation de l'emploi, traduite par le taux de réponse important eu égard au maintien d'effectifs stables, a comme conséquence de faire apparaître des déséquilibres manifestes au niveau de financement du modèle social.

En termes d'emplois aussi, des différences sectorielles persistent. Bien que dans le secteur manufacturier le solde, correspondant à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «hausse de l'emploi entre 2012 et 2013» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «baisse de l'emploi entre 2012 et 2013», soit positif, il reste inférieur à celui des services. Ces résultats sont toutefois à nuancer puisque 56 % des entreprises des branches industrielles et 47 % des entreprises de services déclarent que leur effectif est resté stable entre 2012 et 2013. Cette évolution confirme que la dégradation continue de la compétitivité-coûts et -prix de l'économie luxembourgeoise, en général, et dans le secteur industriel en particulier, amène les chefs d'entreprises à freiner les embauches sous toile de fond d'un niveau d'activité futur pour le moins incertain.

1.4. Investissements: une stabilité aux conséquences néfastes (graphique 8)

Alors que les investissements des entreprises avaient retrouvé un certain dynamisme depuis 2010, cette tendance s'est essoufflée en 2012, sous toile de fond d'une crise de confiance des entrepreneurs et des investisseurs. Dans cette enquête EES2014, les évolutions sont hétérogènes entre les deux secteurs de l'économie puisque l'industrie manufacturière connaît une tendance baissière et son solde devient négatif tandis qu'au sein des services, le solde s'accroît. Une certaine stabilité est toutefois encore de mise au sein de l'économie totale puisque plus de 50 % des entreprises affirment que leur niveau d'investissements a été constant en 2013.

Les deux secteurs de l'économie totale se caractérisent pour une tendance similaire: la majorité des entreprises interrogées estiment que leurs investissements sont restés stables entre 2012 et 2013. Seulement 24,5 % des entreprises industrielles ont vu leurs investissements progresser entre 2012 et 2013, de même que 25,6 % des entreprises de services. Or, le plus souvent, ce sont les investissements privés d'une période donnée qui ont un effet d'entraînement sur le niveau d'activité de la période suivante et qui conditionnent le niveau d'emploi de l'avenir. L'économie luxembourgeoise a

Graphique 6: Emploi «Comparé à 2012, l'évolution de l'effectif dans votre entreprise en 2013 est ...»

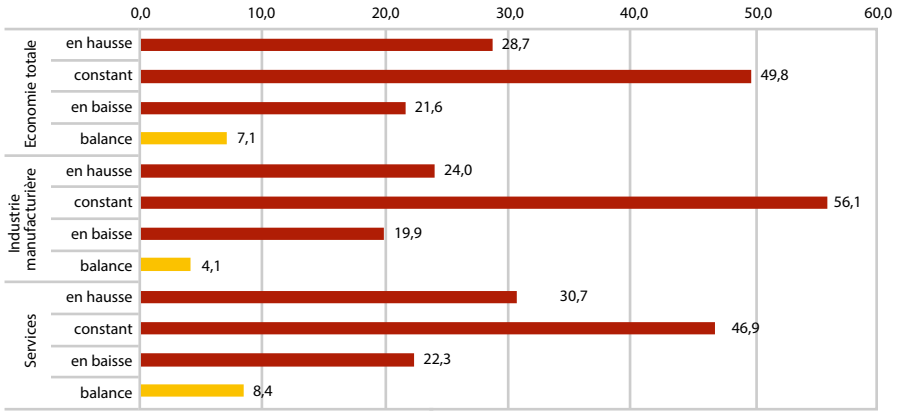

Graphique 7: Investissements/Soldes nets[7] de l'économie totale

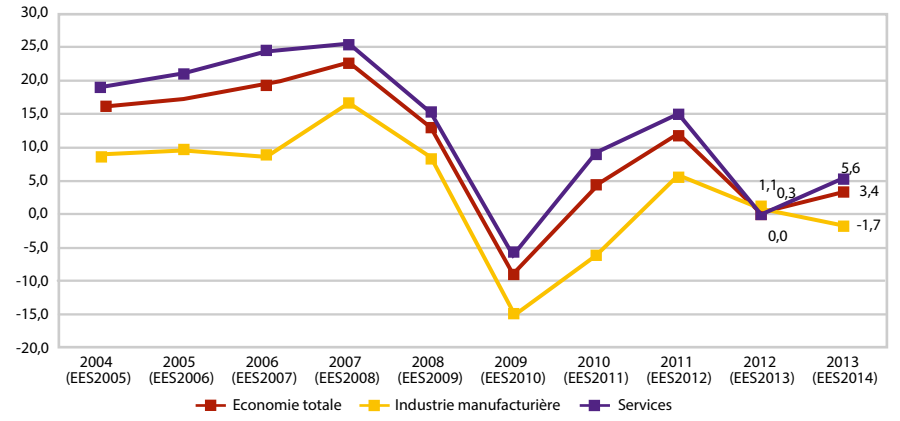

Graphique 8: Investissements «Comparé à 2012, le niveau de vos investissements en 2013 est ...»

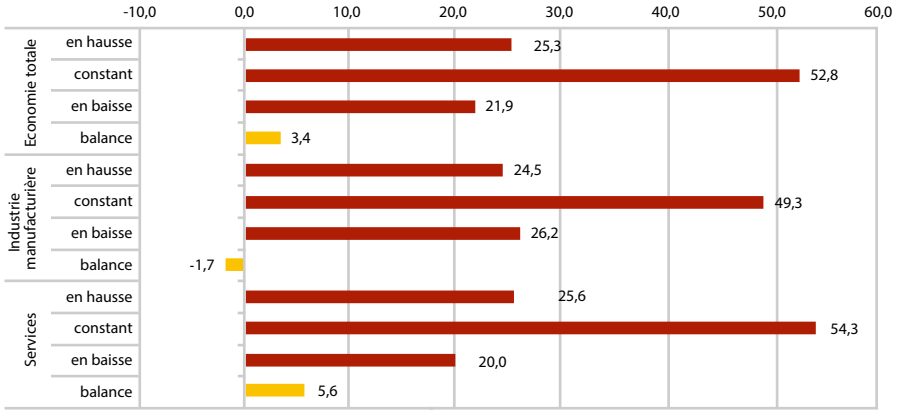

[7] Pour les investissements, les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «investissements en hausse en 2013 par rapport à 2012» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «investissements en baisse en 2013 par rapport à 2012».

Graphique 9: Climat des affaires/Soldes nets[9] de l'économie totale

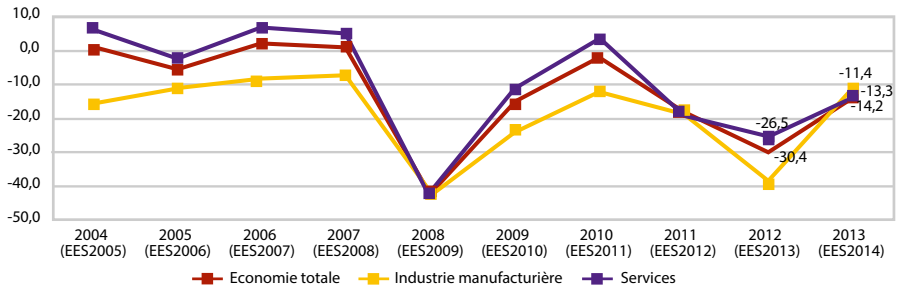

Graphique 10: Climat des affaires «En 2014, l'influence de l'environnement économique sur votre entreprise sera ...»

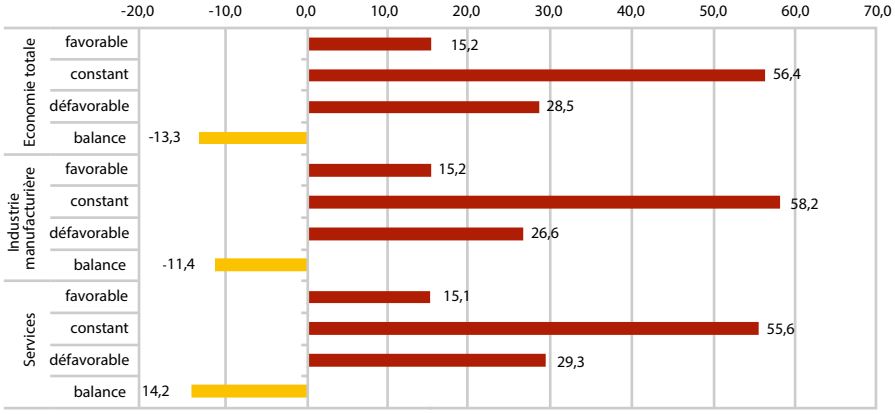

donc besoin d'une politique d'investissements dynamique afin que puisse perdurer le modèle socio-économique actuel.

2. Enquête Eurochambres: des perspectives plus encourageantes pour 2014

2.1. Climat des affaires: des prévisions optimistes mais éloignées des niveaux d'avant-crise (graphiques 9, 10 et 11)

Le climat des affaires, indicateur phare de l'enquête Eurochambres pour appréhender l'état d'esprit des entrepreneures s'agissant de l'année à venir, en l'occurrence 2014, s'améliore mais les soldes restent négatifs. Alors que les perspectives pour 2013 étaient moroses, une certaine embellie est donc prévue pour 2014. Or, aux yeux de la Chambre de Commerce, malgré le retour à une tendance haussière, les autorités publiques ne peuvent ignorer le besoin pressant d'actions concrètes et cohérentes visant à donner une bouffée d'oxygène aux entreprises[8].

Au sein de l'économie totale, la majorité des entreprises interrogées déclarent que l'influence de l'environnement économique sera identique (56,4 %), voire pire, défavorable (28,5 %), pour leurs activités en 2014. Seule une entreprise sur sept (15,2 %) estime que le climat affaires sera favorable l'an prochain.

Au niveau sectoriel, les résultats en termes de perspectives indiquent la même tendance pour l'année 2014, tant au sein du secteur manufacturier que dans les services, les firmes étant plus nombreuses à estimer que l'environnement économique aura une influence «défavorable» en 2014 sur leurs activités que celles qui prévoient une amélioration du climat des affaires. Un pourcentage, en hausse par rapport à l'année passée mais encore très faible, d'entreprises prévoit une éclaircie en 2014: 15,2 % (contre 3,0 % au cours de l'enquête précédente) dans l'industrie et 15,1 % (contre 11,7 % au cours de l'enquête précédente) dans les services.

Au vu de la corrélation indéniable, surtout depuis 2008 c'est-à-dire le début de la crise, entre les balances de l'économie totale relatives au climat des affaires

[8] Voir à cet égard l'Actualité & tendances n°15 «Entreprise Luxembourg 3.0 – Un plan AAA pour le Luxembourg: Ambition, Anticipation, Assainissement» (novembre 2013) et le dossier du Merkur 09/2013.

[9] Les soldes correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «climat des affaires plus favorable en 2014 par rapport à 2013» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «climat des affaires moins favorable en 2014 par rapport à 2013».

et la croissance du PIB réel, les perceptions des chefs d'entreprises se révèlent relativement proches de la réalité par le passé. Or, l'appréciation des répondants à l'enquête EES2014 est optimiste.

2.2. Chiffre d'affaires total, national et à l'exportation: des anticipations qui retrouvent une tendance positive (graphiques 12 et 13)

- **Chiffre d'affaires total**

La balance (à savoir la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse») en termes de chiffre d'affaires global pour 2014 est positive pour l'ensemble de l'économie. Les anticipations nettes[11] en termes de chiffre d'affaires total sont davantage optimistes dans le secteur des services mais les perspectives dans le secteur manufacturier sont fortement en hausse par rapport à l'enquête précédente ce qui permet au solde de retrouver une valeur positive, démontrant ainsi que davantage d'entreprises s'attendent à une hausse de leur chiffre d'affaires total qu'à une baisse de ce dernier. Ces résultats doivent toutefois être nuancés puisque plus de la moitié des entreprises des deux secteurs indiquent une stabilisation de leur chiffre d'affaires en 2014 (53,0 % pour les services et 57,3 % dans les branches industrielles).

L'évolution parallèle des balances relatives au chiffre d'affaires total et de la production des entreprises à prix courants (y compris la consommation intermédiaire), représentée dans le graphique 12, illustre à nouveau le caractère pertinent de l'enquête, et des perceptions des entreprises interrogées. Les anticipations pour 2014 s'avèrent plus optimistes que les prévisions relatives à la production à prix courants (y compris la consommation intermédiaire). Comme mentionné ci-avant, le chiffre d'affaires est toutefois un indicateur ambigu.

- **Chiffre d'affaires national et à l'exportation**

Le commerce international, et par conséquent, les débouchés à l'exportation, retrouvent une certaine vigueur, ce qui se marque dans les anticipations en termes de chiffre d'affaires pour 2014, et ce dans les deux secteurs sous analyse. En outre, les perspectives en termes de chiffre d'affaires à l'exportation s'avèrent plus élevées que celles relatives au chiffre d'affaires national.

Graphique 11: Evolution des soldes[10] relatifs au climat des affaires et de la croissance du PIB

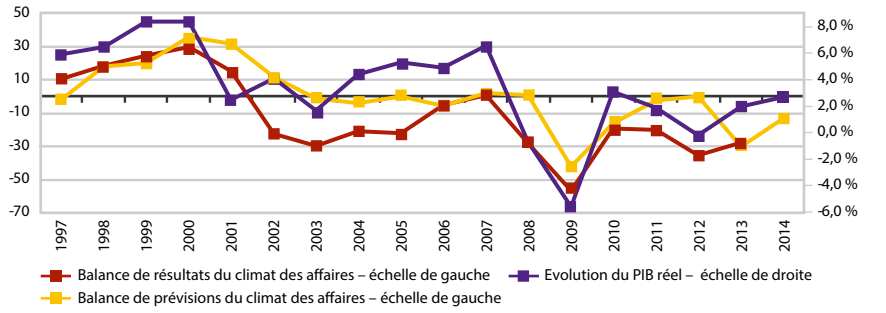

Source : STATEC, Comptes nationaux; Comité de prévisions, Note au Formateur du 7 novembre 2013; Enquêtes Eurochambres; calculs Chambre de Commerce.

Graphique 12: Evolution des soldes[12] relatifs au chiffre d'affaires total et de la production à prix courants *(y compris la consommation intermédiaire)*

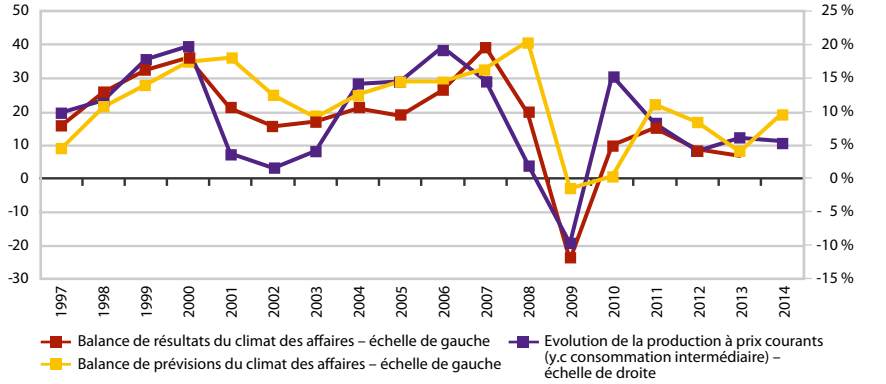

Source : STATEC, Comptes nationaux; STATEC, Note de conjoncture 02/2013; Enquêtes Eurochambres; calculs Chambre de Commerce.

Graphique 13: Evolution des soldes[13] relatifs au chiffre d'affaires à l'exportation et des exportations de biens et services

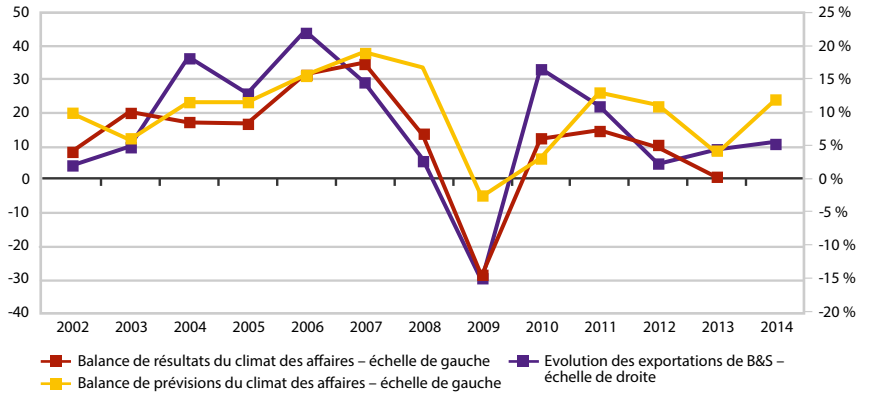

Source : STATEC, Comptes nationaux; Comité de prévisions, Note au Formateur du 7 novembre 2013; Prévisions d'automne de la Commission européenne; Enquêtes Eurochambres; calculs Chambre de Commerce.

[10] Différences entre les réponses «favorable» et les réponses «défavorables».

[11] Les résultats nets correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant choisi la réponse «en hausse» et le pourcentage d'entreprises ayant répondu «en baisse».

[12] Différences entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse».

[13] Ibidem.

Graphique 14: Evolution des soldes[14] relatifs à l'emploi et du taux de création d'emplois

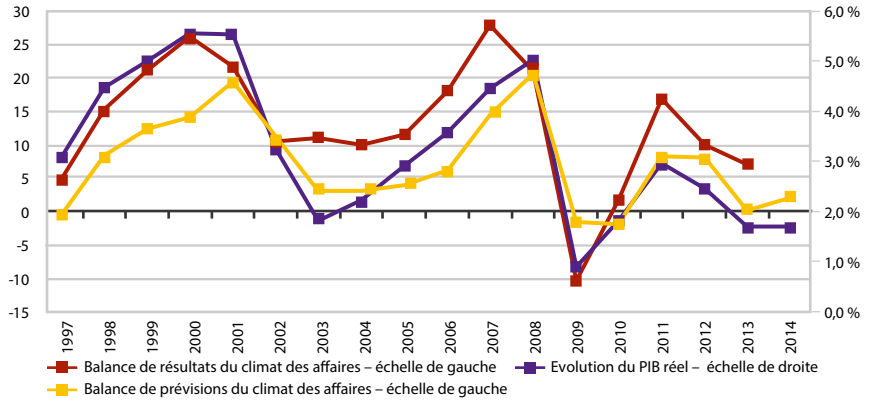

Source : STATEC, Comptes nationaux; Comité de prévisions, Note au Formateur du 7 novembre 2013; Enquêtes Eurochambres; calculs Chambre de Commerce.

Les anticipations des chefs d'entreprises exportatrices concernant l'année 2013 se sont avérées beaucoup moins optimistes que les résultats observés, ce qui est encourageant au vu des prévisions pour 2014.

2.3. Emploi: un climat d'incertitude qui plombe les perspectives (graphique 14)

Près de 70 % des firmes interrogées dans le cadre de l'enquête EES2014 prévoient que leur effectif restera stable en 2014, tandis qu'à peine 17,5 % d'entre elles entrevoient une hausse de ce dernier. Les prévisions diffèrent toutefois entre les chefs d'entreprises du secteur des services et ceux du secteur industriel. Tout comme pour les prévisions en termes de chiffre d'affaires, les entrepreneurs de l'industrie manufacturière s'avèrent plus pessimistes que leurs homologues du secteur des services, le solde entre les réponses «hausse de l'effectif» et «baisse de l'effectif» étant négatif, mais en légère hausse par rapport à la précédente enquête. Ces résultats se doivent d'être quelque peu relativisés en raison, tout d'abord, de la part importante d'entreprises manufacturières qui estiment que l'emploi restera stable en 2014 (69,4 %), ce qui s'avère être le cas également pour les services (66,0 %). Dans le contexte d'incertitude qui prévaut actuellement, les entreprises semblent avoir des difficultés à cerner les évolutions futures en termes d'emploi. Ensuite, en ce qui concerne les entreprises qui estiment que leur effectif va se réduire en 2014, les pourcentages sont relativement proches pour les deux secteurs, à savoir 17,9 % (près de 1 sur 5) dans le secteur manufacturier et 14,3 % (plus de 1 sur 8) dans les services.

Au vu du graphique 14, les anticipations des entreprises depuis 2010 apparaissent en accord avec la réalité économique. Si cela s'avère encore être le cas pour 2014, le taux de création d'emplois ne devrait connaître qu'une légère croissance, ce qui aura, sans nul doute, des répercussions néfastes sur le modèle socio-économique luxembourgeois et sur l'évolution du chômage.

2.4. Investissements: une méfiance des chefs d'entreprise qui se traduit en une grande stabilité en termes de prévisions (graphique 15)

L'an dernier, il ressortait de l'EES2013 que seulement 17,3 % des entreprises avaient l'intention d'accroître leurs investissements en 2013. Un an après, elles sont, en proportion, à peine plus à penser le faire en 2014 (18,7 %). En combinant ce taux de réponse «hausse des investissements prévue» (c'est-à-dire 18,7 %) avec le taux de réponse «baisse des investissements prévue» (à savoir 18,0 %), il apparaît un solde légèrement positif (0,7) pour l'économie, signe inquiétant pour l'avenir à moyen terme. Dans le secteur manufacturier, ce pessimisme est plus profond. Il faut toutefois noter que plus de 67 % des entreprises prévoient que leurs investissements resteront stables en 2014. Bien que ce pourcentage soit également important dans les services (61,7 %), les prévisions favorables (20,6 %) surpassent faiblement les défavorables (17,7 %). Notons qu'une stabi-

[14] Ibidem.

lité des investissements rime plus avec un simple remplacement des anciens outils de production par des outils plus récents, mais guère avec un accroissement marginal de la capacité productive de l'économie. Rappelons, de surcroît, que la formation brute de capital fixe privée avait chuté pendant la crise et que, dès lors, une certaine stabilisation, et même une légère reprise, témoigne davantage d'un effet de rattrapage que d'une augmentation quantitative nette du stock de capital de l'économie luxembourgeoise.

En raison de la crise économique et financière mondiale qui fait ressentir ses effets particulièrement en Europe, la croissance potentielle luxembourgeoise a été durablement touchée et tout investissement capable de renforcer le potentiel de croissance endogène est bénéfique à la genèse de nouvelles activités économiques, de nouveaux emplois et de nouvelles bases fiscales. Or, il subsiste de fortes incertitudes et une grande méfiance quant à l'évolution de l'environnement économique en 2014, ce qui freine fortement le dynamisme d'investissements, en particulier celui des entreprises industrielles. Les prévisions des chefs d'entreprises semblent relativement conformes à celles de la Commission européenne en termes d'orientation des évolutions. Particulièrement inquiétantes, les prévisions en termes d'investissements sont au plus bas.

3. Finances publiques: pour une réaction forte bâtie sur deux fondements robustes

Au vu de ce qui précède, l'urgence de la mise en œuvre d'actions est indéniable pour assurer la pérennité du modèle luxembourgeois, en général, et des finances publiques, en particulier.

En renvoyant à ses derniers avis budgétaires et à ses récentes publications pertinentes pour davantage de détails[16], la Chambre de Commerce propose deux piliers permettant de renouer avec les finances publiques pérennes: il s'agit, tout abord, de profiter de la transposition imminente du cadre budgétaire européen dans la législation nationale, posée à travers le projet de loi n°6597 relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques, pour asseoir nos finances publiques sur un fondement plus solide. Il s'agit, par ailleurs, de prendre un ensemble de mesures d'urgence afin d'accélérer le rythme de l'assainissement et afin de moderniser l'architecture budgétaire. Et pour cause, *«le rétablissement (…) des finances publiques (…) implique un besoin de consolidation de l'ordre de 1 milliard EUR en 2015 et 1,4 milliard EUR en 2016 (dans un) scénario à politique inchangée»*[17].

3.1. Projet de loi n°6597 relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques: entre percée et emballage trompeur

Dans l'avis qu'elle vient de rendre au sujet du projet de loi n°6597[18], la Chambre de Commerce salue le «pas dans la bonne direction» qui sera réalisé à travers ledit projet, et qui a pour objet de renforcer le cadre légal luxembourgeois dans le domaine des finances publiques, notamment par la mise en œuvre de certaines obligations découlant du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire. Or, aux yeux de la Chambre de Commerce, ce projet de loi n'est qu'au début d'une refonte intégrée de l'architecture budgétaire de l'Etat.

En effet, la Chambre de Commerce se félicite de la confirmation ou de l'implémentation, au niveau national, de plusieurs instruments importants en matière de discipline budgétaire issus du cadre européen afférent; des concepts tels que la règle d'or[19], l'atteinte d'un «objectif budgétaire à moyen terme» (OMT, c'est-à-dire d'une cible budgétaire non-déficitaire) et l'instauration d'un cadre budgétaire à moyen terme («lois de programmation financière pluriannuelle») sont à saluer et devraient contribuer à réorienter les finances publiques sur le chemin de l'équilibre et de la soutenabilité. En ce sens, le nouveau cadre doit permettre de fournir des glissières de sécurité permanentes à la politique budgétaire nationale.

Graphique 15: Evolution des soldes[15] relatifs aux investissements et de la formation brute de capital fixe (FBCF) du secteur privé

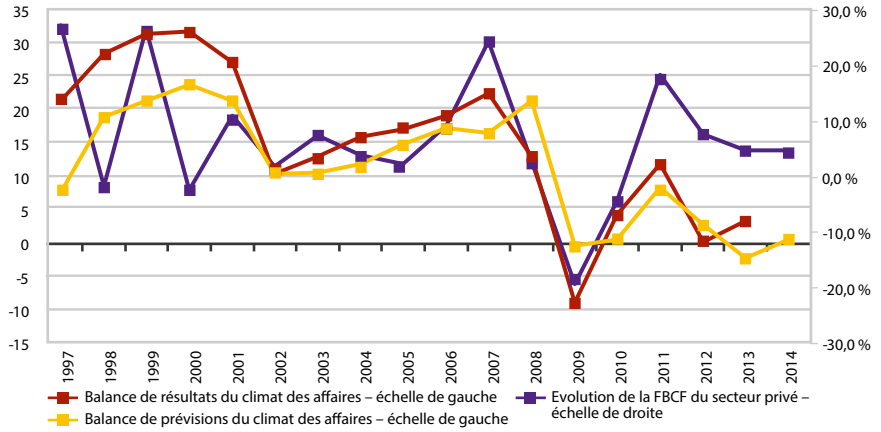

Source : AMECO (Commission européenne); Enquêtes Eurochambres; calculs Chambre de Commerce.

[15] Ibidem.

[16] Voir notamment les trois bulletins économiques de la série «Actualité & tendances» suivants:
- «Maîtrise des dépenses publiques: quelles options pour le Luxembourg?» (septembre 2008, n°5)
- «Réformer les transferts sociaux pour plus d'équité et d'efficience» (octobre 2013, n°14)
- «Entreprise Luxembourg 3.0 – Un plan AAA pour le Luxembourg: Ambition, Anticipation, Assainissement» (novembre 2013, n°15).

Ces publications sont disponibles sur le site **www.cc.lu**, sous « Publications» et peuvent par ailleurs être commandées auprès de l'équipe des Affaires Economiques de la Chambre de Commerce: eco@cc.lu.

[17] Note au formateur du 7 novembre 2013, page 3.

[18] L'avis est disponible sur le site Internet www.cc.lu, sous «Avis & Législation».

[19] La règle d'or dispose que la situation budgétaire des administrations publiques d'un pays doit être en équilibre ou en excédent. La règle est considérée comme respectée si le solde structurel annuel des administrations publiques correspond à l'objectif à moyen terme spécifique à chaque pays, avec une limite inférieure de déficit structurel de -0,5 % du PIB.

Sur papier, le projet de loi n°6597 devrait obliger les autorités publiques à présenter des projets budgétaires équilibrés dans le chef des administrations publiques consolidées (dispositif de la «règle d'or»). Actuellement, cette notion d' «équilibre», en tenant compte de la dette cachée de la sécurité sociale, est fixée à +0,5 % du PIB en termes dits «structurels»[20]. En d'autres termes, un budget «à l'équilibre» dans le sens premier du terme (0,0 %) est insuffisant afin de pérenniser les finances publiques luxembourgeoises et le Grand-Duché doit au moins atteindre un excédent structurel de +0,5 % afin notamment de pouvoir préfinancer les engagements à long terme de la sécurité sociale (bien que le taux de 0,5 % paraît insuffisant aux yeux de nombreux commentateurs nationaux et internationaux[21]).

Or, parallèlement, la Chambre de Commerce estime que certains thèmes abordés par le projet de loi, outre leur nature technique, laissent une trop grande marge d'interprétation aux autorités nationales. Il en est notamment de la notion de «solde structurel» ou encore de «circonstances exceptionnelles» permettant de déroger à l'objectif budgétaire du Luxembourg. La définition même de l'OMT, et la trajectoire permettant de l'atteindre, revient *in fine* aux autorités nationales et non aux autorités européennes. En sachant que le Luxembourg a souvent décidé de ne pas prendre en compte les recommandations européennes suite au «semestre européen» à bon escient, ce constat revêt une importance fondamentale.

C'est ainsi qu'après analyse détaillée du projet de loi n°6597, la Chambre de Commerce recommande notamment[22]:

- un renforcement de la nature contraignante des dispositions phares du projet de loi (règle d'or, mécanisme de correction automatique) à travers l'adoption d'une loi spéciale à majorité renforcée, visant notamment à éviter que la loi budgétaire ordinaire puisse déroger à la future loi relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques;

- une accélération du «timing» d'adoption des lois de programmation financière pluriannuelle (LPFP) pour que celles-ci puissent encadrer utilement les discussions budgétaires subséquentes;
- une clarification du plafond de dépenses, dont l'instauration est prévue dans le chef de l'administration centrale;
- la définition d'un OMT et d'une trajectoire d'ajustement ambitieux, prenant en compte la nécessité de dégager en permanence une force de frappe budgétaire et pérenniser le modèle social; la vitesse de consolidation de la trajectoire ne pouvant être inférieure à 0,5 % du PIB conformément aux règles définies au niveau européen;
- la mise au point et la publication d'une note interprétative des «circonstances exceptionnelles» permettant de dévier de l'OMT ou de la trajectoire d'ajustement;
- la définition d'une «règle d'or», du moins temporairement, également dans le chef de l'administration centrale, en complément de celle définie au niveau des administrations publiques consolidées (administration centrale, administrations locales, sécurité sociale);
- le maintien d'un cadre légal et réglementaire suffisamment contraignant permettant d'éviter que les communes et la sécurité sociale ne puissent contrecarrer les ambitions de consolidation budgétaire définies par l'administration centrale;
- la définition d'une feuille de route pluriannuelle en cas d'«écart important» par rapport à l'objectif budgétaire, en complément des mesures à

[20] Le solde structurel annuel des administrations publiques est le solde (nominal) annuel corrigé des variations conjoncturelles, déduction faite des mesures ponctuelles et temporaires.

[21] Dans son bulletin «Bulletin 2012-1» (mars 2012), la Banque centrale du Luxembourg a par exemple estimé que l'OMT devait être fixé à +1,15 % (au lieu de +0,5 %).

[22] Il ne peut pas être tenu compte, dans le présent dossier, de l'ensemble des recommandations de la Chambre de Commerce. Le lecteur intéressé se référera à son avis officiel pour un aperçu plus complet des griefs et recommandations de la Chambre de Commerce au sujet du projet de loi n°6597.

prendre dans les projets de lois budgétaires successifs et telles que prévues par le projet de loi n°6597;
- l'instauration d'une procédure consultative permettant d'accompagner les travaux de la BCL au titre d'organe indépendant chargé du suivi des règles budgétaires, notamment pour ce qui est de la définition de l'OMT, de la trajectoire d'ajustement, ainsi qu'en matière de prévisions macroéconomiques;
- la création d'un Comité macroéconomique et budgétaire, constitué de membres de la Chambre des Députés et des représentants externes nommés à cet effet, dont la Chambre de Commerce, et qui se réunirait régulièrement en amont et en aval de la finalisation des grandes échéances budgétaires (semestre européen, loi de programmation financière pluriannuelle, projet de budget).

3.2. Recommandations structurelles en matière de finances publiques

En attendant le dépôt du projet de loi budgétaire pour l'exercice 2014 et au-delà des considérations techniques posées par le projet de loi n°6597, la Chambre de Commerce énonce également les principales recommandations générales qui suivent.

Tout d'abord, il importe de déboucher enfin sur une vraie réforme de l'architecture budgétaire luxembourgeoise, notamment sur base des recommandations de l'OCDE[23] ou encore celles de la Chambre de Commerce. Dans ce contexte, il convient particulièrement de remettre en question le pilotage budgétaire dépassé par ministère, département, section et article actuellement en vigueur. L'approche mise en œuvre dans le processus budgétaire national ne livre, en effet, que des informations sur le coût d'un tel sous-domaine – en l'occurrence de tel ou tel crédit budgétaire – indépendamment des objectifs visés et des missions politiques poursuivies. Une refonte en ce sens doit notamment comprendre les axes suivants:
- Sur base d'une radiographie de l'ensemble des dépenses budgétaires, la redéfinition de l'architecture, en passant d'une logique de «crédits budgétaires» à une logique de définition de missions à accomplir par les autorités publiques. Une telle gouvernance doit être flanquée de la fixation préalable d'objectifs à atteindre. Ceux-ci doivent être quantifiables et évalués *a posteriori* par des critères de performance;
- l'abandon progressif de la notion administrative d'«Etat central» en faveur du concept économique, reconnu à l'échelle européenne, d'«administration centrale»;
- le passage à la nomenclature COFOG établie par les Nations unies *(«Classification of the functions of government»)* pour ce qui est du pilotage des grands blocs de dépenses publiques dans le cadre des LPFP.

Il convient en outre de:
- rétablir l'équilibre des finances publiques d'ici la fin de la législature, plus particulièrement celui de l'Administration centrale. En effet, le solde de l'Administration publique, tel que communément considéré au niveau de l'Union européenne, n'est guère révélateur de la santé des finances publiques au Luxembourg, du fait de sa situation spécifique au niveau du surplus momentané du solde de la sécurité sociale;
- réduire la progression du coût lié aux dépenses sociales en introduisant davantage de sélectivité au niveau des transferts, en éliminant les abus inhérents à la générosité du système et en simplifiant le système par l'introduction du principe «un besoin = une aide»[24];
- baisser automatiquement les moyens budgétaires de 1,5 % l'an au titre de la productivité et de l'efficience, avec la batterie d'outils disponibles dans le secteur privé (consolidation des achats, application de la méthodologie «lean», externalisation de fonctions non-sensibles, etc.);
- réorganiser et moderniser le fonctionnement de l'Etat, en décloisonnant les ministères et administrations et en visant des synergies. Moins de ministères et d'administrations, moins de cloisonnements entre les différentes fonctions et missions de l'Etat, contribueraient à une baisse considérable des dépenses courantes de fonctionnement et limiteraient le risque de politiques contradictoires.

In fine et en tant que mesure accompagnatrice, le nouveau gouvernement n'échappera pas à la mise en œuvre d'une réforme fiscale générale visant une optimisation du rendement fiscal et de la redistribution de la charge fiscale en fonction de la capacité contributive de tous les contribuables. Le nouveau régime en résultant doit viser une répartition plus équilibrée de la charge fiscale totale, alors qu'aujourd'hui, quelque 4 % des ménages contribuent à 43 % du rendement fiscal total et 40 % des ménages ne paient pas d'impôts.

■

[23] OCDE: «La procédure budgétaire au Luxembourg: analyse et recommandations», novembre 2011.

[24] Voir à cet égard: Actualité & tendances n°14: «Réformer les transferts sociaux pour plus d'équité et d'efficience» (octobre 2013).

Les tendances des entreprises luxembourgeoises en termes de commerce électronique

Dans le cadre de l'étude Eurochambres, la Chambre de Commerce a choisi de sonder également le degré d'utilisation du commerce électronique au Grand-Duché en insérant une question supplémentaire relative au recours des entreprises luxembourgeoises à ce type de commerce pour réaliser une partie de leur chiffre d'affaires.

- **Utilisation du commerce électronique par les entreprises luxembourgeoises en 2013**

Le recours au commerce électronique a légèrement diminué depuis l'enquête précédente au sein de l'économie luxembourgeoise puisque 14,4 % des entreprises déclarent réaliser une partie de leur chiffre d'affaires grâce à l'utilisation de ce type de commerce, contre 15,6 % dans l'EES2013. La proportion d'entreprises utilisant le commerce électronique poursuit donc sa tendance baissière, lente et continue. Les entreprises de services utilisent plus systématiquement ce type de canal économique et commercial (16,6 %) par rapport à leurs consœurs de l'industrie manufacturière (9,7 %).

- **Type de commerce électronique utilisé en 2013**

Toutes entreprises confondues, il faut souligner un partage relativement équitable entre les deux formes de commerce électronique considérées ici, à savoir le «business to business (B2B)» et le «business to consumer (B2C)». En effet, 31 % des entreprises interrogées ont recours au B2B, 28 % au B2C et 41 % aux deux types de commerce électronique.

Au sein du secteur manufacturier, les deux formes combinées prévalent (40,6 %) mais le B2B est également utilisé par 39,7 % des entreprises interrogées. Dans les services, la combinaison de deux types de commerce électronique domine (41,1 %) avec, cette fois, le B2C (30,1 %).

- **Prévisions en matière de recours au commerce électronique pour réaliser une part de leur chiffre d'affaires en 2014**

S'agissant des prévisions pour 2014, 54,7 % des entreprises s'attendent à ce qu'une partie accrue de leur chiffre d'affaires soit réalisée grâce au commerce électronique tandis que 43,5 % d'entre elles estiment que le recours à ce type de commerce restera stable. Seulement 1,8 % des entreprises prévoient une baisse de son utilisation. ■

Méthodologie de l'enquête EES2014

L'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes, Eurochambres[25], a procédé cette année à la 21e édition de son enquête annuelle sur la conjoncture européenne. Cette enquête qualitative est basée sur un questionnaire harmonisé qui est envoyé aux entreprises européennes.

La Chambre de Commerce réalise l'enquête Eurochambres 2014 au Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec TNS-Ilres qui a effectué la collecte des données par téléphone au cours des 1er et 2e semaines d'octobre 2013.

Le panel de départ comptait 1.154 entreprises du secteur industriel et manufacturier ainsi que du secteur des services.

Tableau 1: Catégories répertoriées au sein des deux secteurs
(industriel et manufacturier, d'une part, et des services, d'autre part)

Secteur industriel et manufacturier	Secteur des services
A: «Fabrication de produits métalliques, machines et matériel de transport»	**D:** «Vente en gros et détail, réparations, hôtels, restaurants»
B: «Autres industries manufacturières»	**E:** «Transport, entreposage et communication»
C: «Construction»	**F:** «Intermédiation financière et activités auxiliaires, autres activités de services»
G: «Autres (exploitations minières, carrières et électricité, gaz et eau)»	

Les entreprises interrogées sont réparties selon la nomenclature européenne NACE-REV2. Sept catégories d'activités sont répertoriées au sein des deux secteurs, industriel et manufacturier d'une part (codes A, B, C et G) et des services, d'autre part (codes D, E et F). Sur l'ensemble des entreprises interrogées, 772 ont répondu au questionnaire (ce qui représente un taux de réponse de 66,9 %), dont 272 du secteur industriel et manufacturier (35,2 %) et 500 entreprises représentant le secteur des services (64,8 %). L'échantillon, qui inclut les entreprises d'au moins 10 salariés[26], est donc représentatif de tous les secteurs de l'économie luxembourgeoise, exception faite de l'agriculture, de la santé et de l'administration.

L'économie du Luxembourg se compose principalement de petites et moyennes entreprises. Afin de donner une image représentative de l'économie luxembourgeoise, les résultats ont été pondérés et sont ainsi supposés s'appliquer à toute société luxembourgeoise correspondant aux critères de l'étude.

Les résultats de l'enquête 2014 peuvent être consultés sur le site d'Eurochambres (www.eurochambres.eu) et sur le site Internet de la Chambre de Commerce (**www.cc.lu**). ■

[25] Eurochambres regroupe 45 Chambres de Commerce et d'Industrie nationales et 2.000 régionales et locales. Elle représente quelque 20 millions d'entreprises en Europe. La mission de l'association, qui a son siège à Bruxelles, est de défendre les intérêts des milieux d'affaires européens et de promouvoir et de renforcer les relations et la collaboration entre les Chambres de Commerce européennes (**www.eurochambres.eu**).

[26] Ainsi, l'étude exclut les micro-entreprises de moins de 10 salariés.

QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un iPOD nano 16 GB silver!

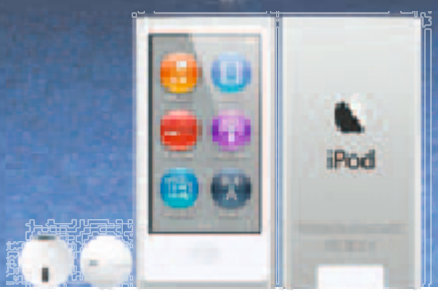

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est **un iPOD nano 16 GB silver.**

1. *La LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, s'est vue attribuer pour la troisième année consécutive un prix dans le cadre du Gala HR One.*

De quel prix s'agit-il?

- ☐ Prix «Best Practices»
- ☐ Prix «Best Learning & Development Solutions»
- ☐ Prix «Best Language Learning Courses»

2. *Le Luxembourg dispose de trois plateformes nationales qui offrent des services répondant aux attentes des acteurs logistiques. Le Cluster for Logistics démontre dans son étude «Future for Logistics» que leur vrai potentiel ne peut être libéré qu'en combinant les services de toutes les plateformes.*

Le Cargocenter et le Port de Mertert représentent deux des trois plateformes nationales. Quelle est la troisième?

- ☐ Eurohub Sud
- ☐ Kirchberg Sud
- ☐ Eurohub Nord

3. *En mars 2014, la Chambre de Commerce participera pour la neuvième année consécutive à un salon pour les professionnels de l'immobilier qui aura lieu à Cannes, en France.*

Quel est le nom de ce salon qui réunit les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier?

- ☐ MIPIM
- ☐ Real Estate International
- ☐ PROPERTY Expo

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel iPOD nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) ***avant le 24 janvier 2013****. Une seule réponse par foyer.*

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Localité

Téléphone

E-mail

Félicitations à Mme Marianne BACKES (Luxembourg-ville), la gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 08/2013 qui a reçu un iPOD nano 16 GB silver!

Gagnant du Quiz de l'édition du Merkur 09/2013: M. Michel Haag (Doncols, Luxembourg)

Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le participant reconnaît avoir reçu les informations prévues par l'article 26 de cette loi. Responsable du traitement: Chambre de Commerce. Finalité du traitement: participation au jeu-concours. Destinataire des données: Chambre de Commerce. Toutes les rubriques de la fiche d'inscription sont à remplir obligatoirement. En cas de non réponse, la participation pourra être refusée. Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut demander leur rectification en cas d'erreur. Les données seront conservées jusqu'au tirage.

Pierre Gramegna quitte la Chambre de Commerce pour prendre les rênes du ministère des Finances, du Trésor et du Budget

Pierre Gramegna a dirigé la Chambre de Commerce en tant que directeur général de septembre 2003 à décembre 2013

La Chambre de Commerce informe que Pierre Gramegna a présenté sa démission en tant que directeur général avec effet au 4 décembre 2013. Cette annonce fait suite à sa nomination comme ministre des Finances, du Trésor et du Budget du nouveau gouvernement, assermenté le même jour.

Pierre Gramegna a rejoint la Chambre de Commerce en tant que directeur général le 1er septembre 2003 après une riche expérience diplomatique acquise aux différents postes occupés pour le compte du ministère des Affaires Etrangères à Paris, San Francisco, Tokyo et Luxembourg. Auparavant, Pierre Gramegna a complété avec succès des études de droit et d'économie à l'Université de Paris II.

Pendant les années où Pierre Gramegna a dirigé la Chambre de Commerce, celle-ci a connu une évolution remarquable qui reflétait également les changements structurels survenus au sein de l'économie luxembourgeoise. Parmi les nombreuses initiatives prises qui ont renforcé l'image de la Chambre de Commerce tant à l'international que dans le pays et qui ont grandement amélioré la qualité du service rendu aux entreprises affiliées, il convient de citer: la création de l'espace d'entreprises et les initiatives en faveur de l'innovation et de l'esprit d'entreprises; le développement considérable de la Luxembourg School for Commerce et la collaboration engagée avec l'Université de Luxembourg; la contribution à la promotion du pays à travers la participation aux agences «Luxembourg for business» et «Luxembourg for Finance» et le développement des exportations; le développement de la capacité d'analyse et de la force de proposition en matières économique et sociale documentées par ses avis, ses publications et par l'organisation de conférences de haut niveau; la défense des intérêts des entreprises et le plaidoyer continu en faveur d'une économie luxembourgeoise forte et des finances publiques saines, et finalement la nouvelle loi d'octobre 2010 portant sur la modernisation de la Chambre de Commerce.

Au-delà de ces initiatives qui ont profondément transformé la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna a pu inculquer un esprit d'équipe et de dialogue tant avec les collaborateurs qu'avec les ressortissants et les partenaires publics et privés qui ont contribué à renforcer l'image de la Chambre de Commerce comme partenaire de choix au sein de l'économie luxembourgeoise.

«Je quitterai la Chambre de Commerce avec une certaine tristesse, car j'ai aimé la diriger et la moderniser. Il y a encore tellement à faire, mais je suis confiant car je la sais entre de bonnes mains avec l'équipe qui m'a entouré durant toutes ces années, qui la fera évoluer dans la bonne direction. C'est avec un immense plaisir que ces dix années passées à la tête de la Chambre de Commerce j'ai servi l'économie luxembourgeoise qui est porteuse de richesse et donc de bien-être social. Je le ferai au gouvernement avec la même ardeur et la même conviction.»

Au nom du Bureau, des membres élus, du Comité de Direction et des collaborateurs de la Chambre de Commerce, son président, Michel Wurth, a chaleureusement remercié Pierre Gramegna pour «le formidable travail effectué pendant 10 ans et pour l'excellent esprit d'équipe et de collégialité qui a prévalu tout au long de cette période» et lui a souhaité «une bonne main dans l'exercice de sa nouvelle haute responsabilité à laquelle il a été bien préparé à travers l'expérience acquise à la Chambre de Commerce.»

Conformément aux décisions de l'assemblée plénière sur l'organisation interne de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen assumera à partir du 4 décembre 2013 la fonction de directeur général faisant fonction de la Chambre de Commerce. Il appartiendra au Bureau de la Chambre de Commerce de faire à l'Assemblée plénière une proposition de nomination du nouveau directeur général, qui devra ensuite être approuvée par le Gouvernement.

Un pionnier en matière de consommation : le nouveau Sprinter, 6.3 litres aux 100 km*.

Le meilleur Sprinter de tous les temps.

BLUE EFFICIENCY

Prime de reprise exceptionnelle de

2.500€**

A Daimler Brand

www.mercedes-benz.lu

Mercedes-Benz

Vans. Born to run.

En arrière-plan : la centrale photovoltaïque de Gemasolar, propriété de Torresol Energy.

* Sprinter 213/313 CDI et BlueTEC, longueur de carrosserie standard avec toit surélevé, pack BlueEFFICIENCY plus, boîte de vitesse de série et homologation VP. Consommation de carburant (combinée) 6,3 l/100 km, émission de CO_2 (combinée) 165 g/km.

** Sous réserve de modifications. Offre soumise à conditions, valable pour toute prise de commande d'un Sprinter neuf avant le 31 janvier 2014 hors flottes.

2030.lu – Ambition pour le futur

355 idées citoyennes et un «manifeste» pour clôturer l'initiative 2030.lu

Marc Wagener, coordinateur général, a tiré le bilan provisoire de l'initiative 2030.lu en présence de Jérôme Merker, Michel-Edouard Ruben et Nathalie Wiersma, qui font partie de l'équipe opérationnelle de l'initiative et ont été en charge de la compilation des idées et réflexions recueillies auprès de la société civile

L'équipe opérationnelle de «2030.lu – Ambition pour le futur» a tiré hier soir, lors d'un événement de clôture, le bilan de l'initiative citoyenne lancée en mars 2013. Au total, 355 idées et pistes de réflexions citoyennes ont été proposées au cours des sept derniers mois et ont été rassemblées dans un volumineux recueil divisé en chapitres thématiques. La publication qui porte le titre «355 idées pour l'avenir du pays» invite chacun à faire sa propre lecture des idées et suggestions souvent divergentes et offre, à côté des contributions des citoyens, aussi une partie d'introduction mettant en lumière les défis d'avenir auxquels le Luxembourg est confronté à l'horizon 2030.

Le recueil d'idées a été présenté au public hier soir par trois jeunes membres de l'équipe opérationnelle qui ont contribué d'une manière fondamentale à sa composition et qui ont donné un aperçu des procédures engagées ayant permis sa réalisation. Ils ont notamment insisté sur le fait que le recueil présente des idées et non pas des «solutions toutes faites» et sur l'importance pour chaque lecteur, décideur ou citoyen, de s'approprier à sa manière les propositions recueillies. Ils ont aussi donné une vue très personnelle de l'impact potentiel sur leur propre avenir des sujets discutés et des réflexions exposées par les citoyens.

L'initiative a en outre présenté un «manifeste» qui appelle au changement en encourageant la société civile et le monde politique à faire face aux défis socio-économiques et écologiques qui guettent l'avenir du Luxembourg. Ce «manifeste» a été rédigé par l'équipe opérationnelle dans le cadre d'une procédure consultative avec une vingtaine des principaux contributeurs et est à considérer, selon ses auteurs, comme un essai honnête d'esquisser un avenir meilleur à l'horizon 2030 et de proposer une direction de marche générale afin d'y parvenir. Les personnes qui souhaitent adhérer au «manifeste» peuvent le consulter sur le portail **www.2030.lu** et le partager via les réseaux sociaux.

Le «recueil d'idées» ainsi que le «manifeste» représentent le fruit de plusieurs mois de travail, de discussion et d'échange et appartiennent au grand public. Leur but est d'encourager le gouvernement en formation ainsi que les responsables de la société civile d'amener le changement si nécessaire au Luxembourg en leur fournissant une boîte à idées sur l'avenir du Grand-Duché.

Le portail **www.2030.lu** restera en ligne et continuera à donner un accès à l'ensemble des vidéos et documents issus des nombreux événements organisés par 2030.lu depuis mars 2013. Une nouvelle vidéo récapitulative, présentée lors de la soirée de clôture, résume en 6 minutes les grandes étapes et principaux résultats de l'initiative.

Marc Wagener, coordinateur général, a remercié les très nombreux participants de l'initiative. Au cours des derniers mois, 1.500 personnes ont participé aux conférences et ateliers organisés par «2030.lu- Ambition pour le futur», 28.000 visiteurs se sont rendus sur le portail 2030.lu et 334 utilisateurs se sont enregistrés sur la plateforme de discussion en ligne. Par l'intérêt témoigné, par leur participation active et par la contribution de leurs propositions, idées et réflexions pour l'avenir de notre pays, ils ont démontré combien l'avenir du pays leur tient à cœur. ■

Le recueil d'idées «355 idées pour l'avenir du pays» qui porte le sous-titre «Le Luxembourg à l'horizon 2030: des défis, une ambition … et des solutions!» est distribué dans les librairies Ernster et dans tous les points de vente du groupe Valora («k kiosk») au prix de 10 EUR. Il peut aussi être téléchargé gratuitement en version PDF ou être commandé en version imprimée contre une participation aux frais d'envoi de 10 EUR. ■

Pierre Gramegna reçoit Lionel Vairon, sinologue et docteur en études extrême-orientales

En date du 12 novembre, Pierre Gramegna, directeur Général de la Chambre de Commerce, a reçu le sinologue Lionel Vairon et son épouse, Nicole Vairon. Docteur en études extrême-orientales et diplômé en science politique, ancien diplomate en poste en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient, Lionel Vairon a occupé les postes d'attaché, puis de conseiller culturel et de coopération scientifique et technique, après avoir auparavant dirigé au ministère des Affaires étrangères la Division Afrique de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. De retour en France en 2002, il a rejoint le ministère de la Défense comme conseiller stratégique au Bureau Arabe de la Délégation aux Affaires Stratégiques, et enseigné à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) à Paris, au Collège Interarmées de Défense (CID), à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et dirigé le séminaire Chine au Collège Interarmées de Défense (Ecole de Guerre).

Lionel Vairon et son épouse, Nicole Vairon-Khao sont aujourd'hui à la tête d'une société de consultance, CEC Consulting, spécialisée dans les domaines stratégique, géopolitique et interculturel et dans l'analyse prospective sur la Chine, l'Asie orientale et le Moyen Orient. A ce titre, Lionel Vairon anime des formations pour cadres dirigeants, participe régulièrement à des tables-rondes sur la géopolitique du monde arabe et organise des séminaires pour de hauts fonctionnaires chinois. Lionel Vairon est par ailleurs spécialisé dans l'assistance aux négociations commerciales entre différentes parties issues d'horizons culturels différents (Chine, Asie du Sud-est – Monde arabe) pour les sociétés souhaitant développer leurs activités à l'international et dans le montage de partenariats entre sociétés chinoises et étrangères, ainsi que dans la négociation des conflits.

Lors de l'entrevue ont été évoqués les sujets de coopération possibles avec la Chambre de Commerce qui approfondit actuellement ses efforts de promotion avec la Chine. M. Vairon a également fait des propositions sur la nécessité et l'opportunité de renforcer la présence de la langue et de la culture chinoise à l'Université de Luxembourg, une initiative que la Chambre de Commerce soutient.

A l'issue de son entretien, Lionel Vairon a remis à Pierre Gramegna son troisième ouvrage intitulé: **«China Threat? The Challenges, Myths and Realities of China's Rise»** paru aux Etats-Unis en juillet 2013 aux Editions CN Times Books. Après un examen approfondi du développement économique de la Chine, de la stratégie employée et des réformes politiques et économiques en cours, Lionel Vairon démontre dans son livre que la Chine ne représente guère de menace pour le monde, comme les médias occidentaux se plaisent à le répéter. L'auteur soutient que l'émergence pacifique de la Chine devrait être accueillie de manière positive et constitue une base de départ solide pour favoriser les échanges économiques, commerciaux et culturels. ■

«China Threat?: The Challenges, Myths and Realities of the China's Rise», (en anglais) Ed. CN Times, New York, 2013. ISBN: 1627740007, 231 pages.
Lionel Vairon est également l'auteur de: **«Défis chinois – Introduction à une géopolitique de la Chine»** paru en septembre 2006 aux éditions Ellipses et **«Menace chinoise?»** publié en 2009 aux Editions du Quotidien du Peuple. ■

Le troisième ouvrage de Lionel Vairon, *China Threat? The Challenges, Myths and Realities of China's Rise*, est paru aux Etats-Unis en juillet 2013

(de g. à d.) Pierre Gramegna, Anne-Marie Loesch (Chambre de Commerce), Nicole et Lionel Vairon (CEC Consulting)

(de g. à d.) Pierre Gramegna, Marie-Hélène Trouillez (Chambre de Commerce), Nicole et Lionel Vairon (CEC Consulting)

13 novembre 2013

Commission mixte de coopération économique entre l'UEBL et la Fédération de Russie: vers une dynamisation des échanges russo-luxembourgeois

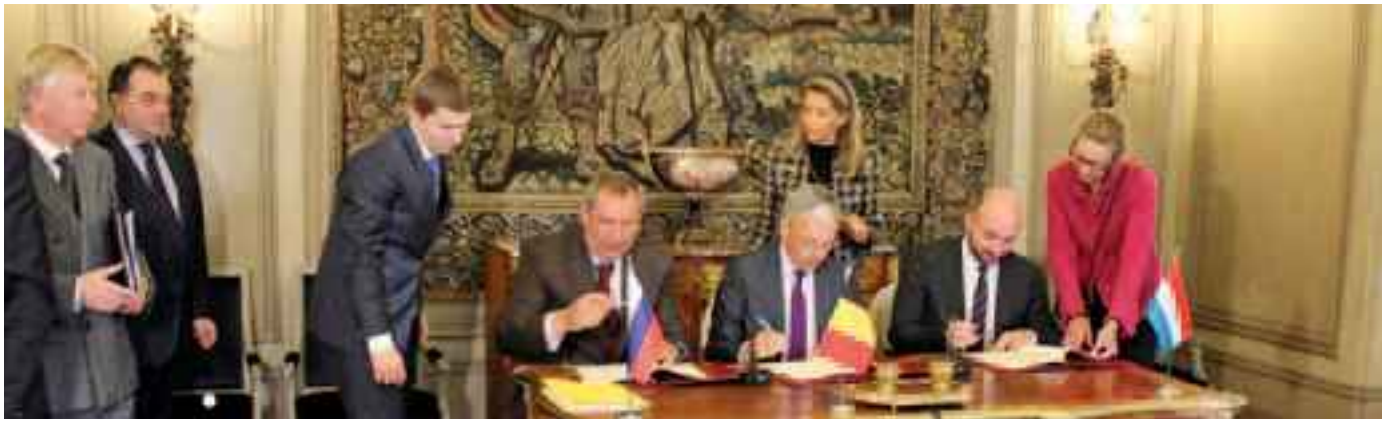

La délégation russe était conduite par le Vice-premier ministre D. Rogozin, la délégation belge – par le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes D. Reynders, la délégation luxembourgeoise – par le ministre de l'Economie et du commerce extérieur E. Schneider

Le 13 novembre 2013 s'est réunie à Bruxelles la neuvième session de la Commission mixte de coopération économique entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et la Fédération de Russie. Cette commission agit en tant qu'institution coordinatrice. Elle est composée des autorités russes, belges et luxembourgeoises en charge des relations économiques et commerciales dans leur pays respectif. Ses travaux se concentrent sur le règlement des problèmes que connaissent les acteurs de la coopération économique et commerciale, sur l'amélioration du climat d'investissement, la promotion du développement des relations commerciales.

La délégation russe était conduite par le Vice-premier ministre D. Rogozin, la délégation belge – par le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes D. Reynders, la délégation luxembourgeoise – par le ministre de l'Economie et du commerce extérieur E. Schneider.

Lors de la Commission Mixte, le haut niveau des relations entre la Fédération de Russie et l'UEBL a été relevé et les discussions ont menées sur les principaux secteurs d'application de la coopération économique et commerciale. Le dynamisme des liens commerciaux remarquable de ces dernières années témoigne de l'intérêt que les entreprises russes, belges et luxembourgeoises ont les unes pour les autres.

Après un échange d'information sur la situation économique et le climat des affaires en Russie, en Belgique et au Luxembourg, les parties ont exprimé leur satisfaction des efforts entrepris ayant eu pour résultat une coopération mutuellement avantageuse encore approfondie. Celle-ci a permis de tisser des liens économiques et commerciaux étroits. Au vu des bouleversements qui affectent, ces derniers temps, les économies de certains pays européens, les parties ont conclu à l'opportunité d'une consolidation des liens économiques à l'avantage mutuel.

Pour encore promouvoir davantage les relations entre la Russie et le Luxembourg, plusieurs entreprises luxembourgeoises actives sur le marché russe ont été sondées afin d'identifier les principaux problèmes encore rencontrés lorsque l'on souhaite faire affaire avec la Russie. Ces doléances ont été abordées au cours de la sous-commission russo-luxembourgeoise installée selon les accords de la session de Commission précédente, vu le nombre, l'intensité et la diversité de la coopération bilatérale. La coopération entre le Luxembourg et la Russie a été discutée dans les secteurs suivants: économie, commerce et finance, surtout dans le cadre du développement d'un centre financier à Moscou, aérospatial, transport et logistique ainsi que la modernisation de l'industrie.

A l'heure actuelle, le Luxembourg est répertorié comme 3e investisseur en Russie et constitue donc un partenaire de premier ordre de la Russie. Une dynamisation des échanges russo-luxembourgeois figurait au centre des discussions menées lors de la Sous-commission. Différentes pistes ont été abordées pour conjuguer les efforts afin de stimuler les échanges, telles que l'intensification de la coopération entre les centres financiers de Moscou et du Luxembourg, le soutien aux PME qui joueront un rôle de premier ordre dans les économies des deux pays à l'avenir et la mise en collaboration des clusters, pôles technologiques et universités russes et luxembourgeois.

Un pas important allant dans cette direction étant l'accord qui a été signé dans le cadre de la Commission Mixte par l'Office du Ducroire et l'Agence russe EXIAR concernant les obligations réciproques en matière de réassurance. Cette convention permettra d'épau-

Plus de 30 entreprises luxembourgeoises ont participé au programme de la Commission Mixte

CALENDRIER MARS 2014

Mars	
6	Conférence Fit4Business – Volet 2 – Principaux contrats-types de partenariats
11	Visite accompagnée au salon CeBIT à Hanovre, Allemagne
10-13	Visite accompagnée au Salón de Gourmets à Madrid, Espagne
11-14	Stand collectif au salon MIPIM à Cannes, France
17	Evénement de matchmaking "Food Business Meetings" – Salon Tavola 2014 à Courtrai, Belgique

ler les entreprises dans leurs efforts de coopération au moyen de garanties étatiques et servira de cadre à de nouveaux projets russo-luxembourgeois qui pourront se mettre en place.

Un autre *Memorandum of Understanding* dédié à l'économie d'énergie, l'efficience énergétique et aux sources des énergies renouvelables a été signé par l'Agence de l'énergie russe et *My Energy GIE* et pourra insuffler un nouvel élan aux échanges dans le domaine énergétique.

Les deux parties ont également salué l'accomplissement des procédures de ratification respectives permettant l'entrée en vigueur au 1er janvier 2014 de l'Avenant signé à Moscou le 21 novembre 2011, modifiant la Convention bilatérale tendant à éviter toute double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Moscou le 28 juin 1993. Cette étape, source de nouvelles opportunités, devrait permettre d'améliorer le climat d'affaires et de favoriser les échanges bilatéraux.

Parmi les autres entreprises actives sur le marché russe, SES, l'opérateur mondial de satellites basé au Luxembourg a présenté la longue coopération qu'ils ont avec la Russie pour le lancement de plusieurs de ses vaisseaux spatiaux avec Proton. SES continue de travailler en étroite collaboration avec ISS Reshetnev et Roscosmos et étudie en outre un cadre pour les futures discussions prévues.

Des acteurs comme Paul Wurth, CTI Systems, Lindab (Astron Buildings) et Guardian, qui se sont implantés avec succès sur le marché russe, ont pu présenter les solutions qu'ils proposent dans le cadre de la modernisation de l'industrie russe et d'identifier des pistes de collaboration.

Cette 9e session de la Commission mixte a permis de mettre en avant les relations entre l'UEBL et la Fédération de Russie, d'élargir les axes de coopération en matière économique et commerciale et de développer les réflexions sur un certain nombre de sujets d'intérêt commun.

Plus de 30 entreprises luxembourgeoises ont participé au programme de cette Commission Mixte, qui a débouché sur cinq tables rondes sectorielles dans les domaines de l'aérospatial, de l'innovation, des investissements et de la finance, du transport et de la logistique, de l'énergie et pétrochimie ainsi que de la santé. La 9e session de la Commission mixte a été clôturée par une réception de networking permettant aux délégations russes, luxembourgeoises et belges d'approfondir les sujets discutés dans un cadre informel.

La prochaine Commission mixte UEBL-Russie est prévue pour 2015 au Luxembourg.

Signature d'un accord de réassurance entre l'ODL et EXIAR

L'ODL (Office du Ducroire), agence luxembourgeoise du crédit à l'exportation, et EXIAR, agence russe du crédit à l'exportation et de l'assurance des investissements, ont signé un accord régissant les obligations réciproques de réassurance («Agreement Governing Reciprocal Reinsurance Obligations»), afin de développer les opérations commerciales et les investissements entre les entreprises luxembourgeoises et russes.

La signature de l'accord a eu lieu à Bruxelles, à l'occasion de la réunion de la commission mixte économique entre le Luxembourg et la Russie en présence de Dimitry Rogozin, Vice-Premier ministre de la Fédération de Russie et Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg.

L'accord a été signé par Petr Fradkov, PDG de EXIAR, et Etienne Reuter, président de l'ODL.

Cet accord devrait, par la mise en place d'un véritable partage des risques, générer de nouvelles transactions dans un large éventail de secteurs. En outre, cet accord instaure un cadre juridique pour promouvoir des projets russo-luxembourgeois conjoints dans des pays tiers. La coopération entre EXIAR et l'ODL sera menée conformément aux principes de l'OCDE en vigueur et à d'autres règlements internationaux régissant ce domaine.

20 au 22 novembre 2013

Visite d'Etat en Turquie: le Bosphore offre à nos entreprises un marché au potentiel énorme

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en étroite collaboration avec les ministères de l'Economie et du Commerce extérieur et des Finances, ainsi que les agences de promotion Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance, a organisé une mission économique multisectorielle en Turquie du 20 au 22 novembre 2013 dans le cadre de la visite de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse.

Avec ses 75,6 millions d'habitants, la Turquie constitue un marché important et un excellent point d'accès aux marchés de l'Asie centrale et du Proche et Moyen Orient.

Elle occupe actuellement la 17e place dans l'économie mondiale en termes de PIB.

Au cours des dix dernières années, le Luxembourg, troisième investisseur étranger le plus important à Istanbul, a eu un excédent commercial dans ses échanges avec la Turquie. En 2012, le volume global des échanges entre les deux pays a atteint 143 millions d'euros. Fin juin a eu lieu l'inauguration du vol direct Turkish Airlines reliant directement Istanbul et Luxembourg per-

mettant de renfoncer davantage les liens économiques, commerciaux et culturels qui unissent déjà les deux pays.

La délégation d'hommes d'affaires comprenait une centaine de représentants d'entreprises luxembourgeoises. Le programme de la mission a débuté le 20 novembre avec un événement de «matchmaking» organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce d'Istanbul dans leurs locaux historiques, aux pieds du Bosphore. Outre une présentation de l'économie turque, cette manifestation a permis aux entreprises luxembourgeoises d'identifier de nouveaux débouchés pour leurs produits, services et technologies ainsi que de nouer de nouveaux partenariats, notamment dans le domaine de la logistique.

Le lendemain Pinar Eczacibasi, présidente du DEIK EU Business Council et Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg, ont ouvert le forum économique «Turquie – Luxembourg» auquel quelque 400 personnes ont participé. L'ouverture a été suivie du témoignage du CEO de CFL Cargo, Fernand Rippinger, qui a récemment conclu un partenariat avec l'entreprise turque Mars Logistics en vue d'opérer une liaison entre Luxembourg et Trieste pour l'acheminement de marchandises par voie ferroviaire. Actuellement, les marchandises sont transportées par navire pour relier Istanbul, Izmir ou Mersin à Trieste et au-delà, par train jusqu'au Luxembourg pour ensuite couvrir le marché de l'Union européenne par la route.

Ensuite, la table ronde animée par Nicolas Mackel, CEO de Luxembourg for Finance, a présenté les différentes solutions qui existent au Grand-Duché pour investisseurs et gestionnaires d'actifs turcs. Le directeur de la Türkiye Garanti Bank, présente depuis 20 ans au Luxembourg, Fouad Rathle a, entre autres, souligné les atouts du centre financier luxembourgeois comme plateforme pour les activités bancaires en Europe.

Après un bref aperçu des opportunités d'investissement en Turquie, le ministre des Finances Luc Frieden et le ministre de l'Economie Etienne Schneider ont mis en avant la position stratégique du Grand-Duché au cœur de l'Europe et ses nombreux atouts afin d'intéresser davantage les banquiers et entrepreneurs turcs à considérer le Luxembourg comme base pour y établir leurs affaires.

Finalement le séminaire a été clôturé par SAR le Grand-Duc et les ministres turcs Zafer Çağlayan, ministre de l'Economie et Ali Babacan, vice premier ministre.

Au terme du forum économique, un partenariat entre le Cluster for Logistics et sa contrepartie turque Utikad a été conclu ainsi qu'un accord pour créer un «Turkey-Luxembourg Business Council» entre la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et l'Union des chambres de commerce en Turquie. Le but de ce conseil bilatéral, qui se réunit chaque année, consiste à promouvoir davantage le commerce entre les deux pays, à renforcer la coopération entre entreprises et institutions et à s'informer mutuellement des opportunités pour les hommes d'affaires.

De même, les relations économiques bilatérales ont été consolidées grâce à la réunion du premier comité mixte économique et commercial (JETCO) mis en place lors de la visite du ministre turc de l'Economie en juin 2013 au Luxembourg et présidé par le ministre Schneider et son homologue turc.

Une vingtaine d'entreprises actives dans le secteur de la logistique ont ensuite effectué une visite accompagnée de la foire Logitrans organisée durant l'après-midi par le Cluster for Logistics et dont la date d'ouverture coïncidait avec la Visite d'Etat. Organisée pour la 7e année, conjointement avec Messe München International, la foire Logitrans a rassemblé en 2012 plus de 12.600 visiteurs en provenance de 53 pays. Près de 200 exposants de 16 pays différents étaient présents sur 11.500 m² d'exposition. D'après un sondage réalisé par Jones Lang LaSalle, la Turquie fait partie du top 3 des marchés émergents dans le domaine logistique dans la région EMEA (Europe, Moyen Orient et Afrique) et fera sans aucun doute partie des marchés de pointe dans ce domaine dans les 5 prochaines années. Il y a donc d'importantes opportunités à ne pas manquer pour les acteurs logistiques luxembourgeois.

La mission s'est achevée par la réception officielle offerte par l'ambassade du Luxembourg en Turquie à l'occasion de la Visite d'Etat, en présence du président turc Abdullah Gül et de son épouse, ainsi que du couple grand-ducal.

© SIP / Nicolas Bouvy

Au terme du forum économique, un accord pour créer un « Turkey-Luxembourg Business Council » entre la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et l'Union des chambres de commerce en Turquie a été conclu

Ils faisaient partie de la délégation de la visite d'état:

Alain Krecké, Cluster Manager, Cluster for Logistics: Le Cluster Logistique regroupe les principaux acteurs dans le domaine de la logistique, de l'industrie et des services. *«Une vingtaine d'entreprises actives dans le domaine de la logistique ont participé à la Visite d'Etat, d'une part pour intensifier les contacts existants et d'autre part pour nouer de nouveaux partenariats. L'accord avec Utikad, association qu'on connaît depuis plusieurs années, est très important pour nous. Maintenant il faudrait que l'accord se traduise en projets concrets. Les entreprises ont fortement apprécié la visite accompagnée de la foire Logitrans. Cette visite a été concluante puisque le Luxembourg envisage d'ores et déjà de participer à l'édition 2014 avec un pavillon national.»*

Zeynep Aslan, president, Turkey Luxembourg Business Club, manager Turkish Desk Fuchs & Associés Finance: Le Turkey Luxembourg Business Club a été fondé par un groupe d'experts issus des domaines de la finance, du droit et du lobbying international. Son objectif est de conseiller et d'informer les hommes d'affaires pour travailler avec la Turquie et le Luxembourg, et de les aider à s'adapter aux changements actuels dans le monde financier. Fuchs & Associés Finance est un groupe européen indépendant spécialisé en gestion de fortune pluridisciplinaire. *«Je suis très fière d'avoir participé à l'organisation de la mission économique, en étroite collaboration avec l'équipe des Affaires Internationales de la Chambre de Commerce. La mission était un grand succès et je suis persuadée que les relations économiques et commerciales entre les deux pays vont s'approfondir davantage à la suite de cette visite officielle».*

Bernard Felten, Partner-Lawyer Felten & Associés: *«Nous avons été très satisfaits de notre participation à la mission économique luxembourgeoise en Turquie. Cette mission nous a permis, d'une part, de sensibiliser une nouvelle fois nos correspondants locaux aux avantages qu'offre Luxembourg et, d'autre part, grâce à l'aimable organisation de la Chambre de Commerce, de les recevoir et leur présenter des acteurs clés du monde politique et économique luxembourgeois. Cette mission nous a également permis au travers des présentations organisées par la Chambre de Commerce locale en collaboration avec la Chambre de Commerce Luxembourgeoise de mieux cerner le contexte économique actuel de la Turquie et l'intérêt que ce pays peut offrir comme Gateway pour le Moyen-Orient et l'Asie».*

Fernand Rippinger, CEO, CFL Cargo: *«Cette mission nous a permis de renforcer les liens et d'approfondir les projets actuels et futurs avec nos partenaires turcs. En plus, des nouveaux contacts établis lors de la visite présentent des opportunités pour élargir les activités avec la Turquie. Pour la société CFL en tant qu'opérateur du terminal multimodal à Bettembourg, le développement de corridors reliant le hub de Bettembourg avec les pôles économiques européens et au-delà est stratégique. La liaison Bettembourg-Turquie en est un des exemples phares».*

Arnaud Lambert, Vice President Global Solutions Delivery, CHAMP Cargosystems: CHAMP Cargosystems basé à Luxembourg, est le leader mondial de solutions informatiques pour le fret aérien. *«Nos participations à de nombreuses missions économiques se sont toujours soldées par des retombées tangibles pour notre société. L'excellent travail de la Chambre de Commerce de Luxembourg avec son homologue local nous donne un accès sans pareil à des contacts de haut niveau dans des sociétés cibles et ou des administrations/organisations locales. De plus, la Chambre de Commerce n'hésite pas à faire les liens nécessaires entre les acteurs business de la mission et les représentants des différents ministères, ce qui est une valeur ajoutée».*

Michèle Detaille, Managing Director, Codipro: *«La participation à une mission de ce type présente de nombreux avantages: les aspects logistiques sont pris en charge par la Chambre, ce qui permet aux entrepreneurs de se concentrer sur leurs affaires. Les échanges d'expériences entre les participants luxembourgeois sont enrichissants. La proximité avec les hauts fonctionnaires et responsables de la Chambre de Commerce permet à ceux qui le veulent de mieux comprendre les besoins des autres. Les rencontres B2B, même si elles ne sont pas toujours aussi ciblées que souhaitées, sont l'occasion de rencontres intéressantes. Le distributeur actuel des anneaux de levage articulés de Codipro en Turquie a été découvert lors d'une mission économique en 2006. L'invitation de nos contacts turcs à la réception offerte par le Grand-Duc et la Grande-Duchesse fait partie des meilleures actions de fidélisation dont peut rêver une PME luxembourgeoise!»*

Georges Weyer, Sales Director Edison Capital Partners S. A: Edison Capital Partners S. A. n'est pas une société de conseil classique mais plutôt un conseiller en entreprise. Edison met l'accent sur la gestion des actifs dits réels dans le sens le plus large: conseils relatifs à l'acquisition, la gestion et le financement de navires, d'aéronefs, de l'immobilier et des investissements innovants. *«Nous avons surtout été agréablement surpris du grand nombre d'entretiens individuels qui avaient été organisés conjointement par les deux chambres de commerce. Nous y avons rencontré un intérêt marqué pour nos services».*

Laurent Gorgemans, First VP Business Development, Banque Edmond de Rothschild: *«La mission économique fut une très belle opportunité pour la Banque Edmond de Rothschild de se familiariser à la réalité économique locale et pour nouer d'excellents contacts tant directs qu'indirects».*

René Jost, CEO, CTI Systems: *«La Turquie représente un marché avec un potentiel important pour CTI Systems dans différentes branches comme l'aviation et la construction de véhicules utilitaires. Cette mission officielle organisée par la Chambre de Commerce luxembourgeoise nous a permis de nouer de nouveaux contacts, notamment avec des partenaires qui nous intéressent. Il nous paraît également d'une grande valeur d'avoir pu rencontrer différentes personnalités officielles permettant d'approfondir notre networking avec les institutions turques».*

Fouad Rathle, Director Garanti Bank: Garanti Bank Turkiye A.S. Luxembourg est une succursale installée en 1993 ayant un chiffre d'affaire important, spécialisée dans les crédits aux corporations et les crédits syndiqués. *«Notre participation a permis des rencontres au plus haut niveau entre les dirigeants de la banque ainsi que le Gouvernement luxembourgeois, une coopération accrue entre notre banque et les instances Luxembourgeoises, ainsi que de précieux contacts avec des participants turcs à l'événement».*

Paul Binsfeld, Director Nordparts: *«L'organisation de la part de la Chambre de Commerce m'a fortement impressionné. C'était ma première visite en Turquie et j'ai pu profiter d'excellents contacts. Je suis rentré avec une bonne image du pays et les bases sont jetées pour une future collaboration. J'ai prévu d'y retourner dans 6 mois».*

integrix® Comptabilité

Votre comptabilité est-elle prête ?

	Vous	integrix Comptabilité
- Virements SEPA (Single Euro Payments Area)	?	✓
- Archivage électronique (Directive Européenne 2010/45/CE)	?	✓
- eCDF	?	✓
- FAIA	?	✓

MADE IN LUXEMBOURG

infodata
Créateur de Logiciels
22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
http://www.infodata.lu

11-14 mars 2014

Le **Grand-Duché installe pour la 9e année** un **Pavillon National luxembourgeois** au **MIPIM** à Cannes

Du 11 au 14 mars 2014, la Chambre de Commerce organisera, pour la 9e année consécutive, un stand collectif au MIPIM, le salon de référence pour les professionnels de l'immobilier qui a lieu à Cannes, en France.

Le MIPIM réunit les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier professionnel – bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique – offrant un accès inégalé aux plus grands projets de développement immobiliers et aux sources de capitaux à l'international.

Pendant 4 jours, vous avez ainsi la possibilité de rencontrer tous les professionnels de votre secteur d'activité dans un lieu unique. En marge des stands, un programme de conférences sur les tendances de tous les secteurs de l'industrie immobilière est également proposé à tous les participants du salon.

En 2013, 1.975 exposants ont présenté leurs projets immobiliers sur une surface totale de près de 19.000 m² dans l'enceinte du célèbre Palais des Festivals. Parmi eux se trouvaient plus de 300 villes et régions de 1er rang, près de 4.300 investisseurs, 3.000 PDG et Présidents et près de 20.000 participants uniques issus de 79 pays différents.

Pour cette 25e édition, le Grand-Duché sera présent pour la 9e année consécutive avec un stand collectif. La participation à des foires et salons étant une opération onéreuse, la Chambre de Commerce offre à ses entreprises membres la possibilité de participer à des conditions avantageuses à un stand collectif «clé en main» regroupant les exposants luxembourgeois sous une seule enseigne à forte visibilité. Ce salon est destiné à tout investisseur, promoteur, consultant, courtier, avocat, architecte, un groupe hôtelier ou une collectivité locale, afin qu'il y rencontre tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'immobilier.

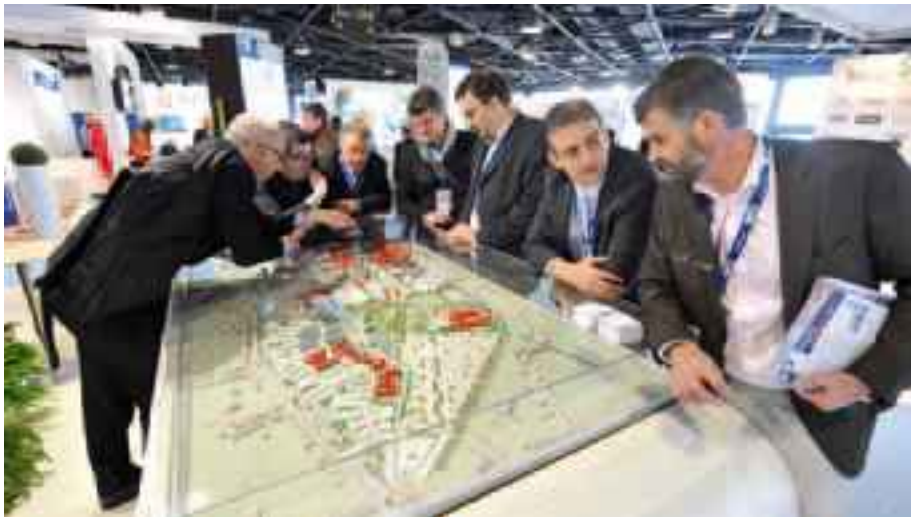

Les personnes souhaitant être présents au MIPIM peuvent contacter l'équipe des Affaires internationales afin de connaître les différents packages proposés en tant qu'exposant. Allant d'une simple participation à la présentation de la maquette de votre grand projet immobilier, plusieurs options sont proposées. Peu importe la formule choisie, le participant pourra toujours bénéficier des services suivants:

- Emplacement de choix dans l'enceinte du palais dans le hall Lerins (+/-190 m²);
- Réception officielle, en présence de personnalités politiques luxembourgeoises importantes;
- Publication de votre profil d'entreprise dans la brochure officielle du salon, distribuée à tous les visiteurs et exposants;
- Frais d'inscription du premier participant de votre société inclus.

Sur le stand:

- Présence de votre logo sur le stand;
- Accès à salle de réunion privative dans l'enceinte du stand collectif (sur réservation);
- Connexion internet sans fil;
- Hôtesses bilingues (FR/GB);
- Transport de votre matériel de promotion du Luxembourg à Cannes (aller-retour);
- Assistance personnalisée de la Chambre de Commerce durant tout le salon;
- En-cas et rafraîchissements disponibles sur le stand.

Pour de plus amples renseignements:
Chambre de Commerce – Affaires internationales – 7, rue Alcide de Gasperi Luxembourg
Personnes de contact: Anne-Marie Loesch/Violaine Mathurin
Tél.: (+352) 42 39 39-312-481 – E-mail: international@cc.lu

18 & 19.06.
2014
3ème édition
Enregistrement
en ligne
possible !
GR
BUSINESS
DAYS2014
LE salon b2b de référence
dans la Grande Région !
www.gr-businessdays.com
Organisateur:
CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG
Lieu:
LUXEXPO
EXHIBITION & CONGRESS CENTER

17- 23 novembre 2013

La **Grande Région en mission économique** au **Kazakhstan**

Du 17 au 23 novembre dernier, une trentaine d'entreprises de la Grande Région ont participé à une mission économique multisectorielle au Kazakhstan. Parmi elles, se trouvaient 14 entreprises luxembourgeoises qui ont pu nouer de nombreux contacts d'affaires lors de rendez-vous individuels et de visites d'entreprises.

Avec une superficie de 2.717.000 km^2, le Kazakhstan est, après la Fédération de Russie, la plus grande des républiques issues de l'Union soviétique. Dès son indépendance, le Kazakhstan a adopté la voie des réformes afin de favoriser la libéralisation du pays et de le rendre accessible aux investisseurs étrangers. L'économie du pays repose principalement sur l'exportation de pétrole et sur les industries liées à son exploitation. Cependant, le gouvernement kazakh cherche à diversifier son tissu industriel et technologique, notamment à travers des partenariats avec des entreprises étrangères. Dans ce cadre, des opportunités d'affaires sont nombreuses, notamment dans les secteurs des transports et de la logistique, de l'industrie métallurgique et chimique, de la construction, de l'immobilier, de l'énergie et de l'agriculture.

En commençant la mission économique à Astana, capitale du Kazakhstan, les entreprises ont poursuivi leur voyage d'affaires à Karaganda – ville industrielle au sud d'Astana – et à Almaty, l'ancienne capitale et centre d'affaires le plus important du pays. Dans chacune des destinations, un programme intense de rendez-vous, de visite en entreprises et de réceptions a été organisé. De plus, un séminaire présentant à la fois la Grande Région et la région de Karaganda a été organisé le 20 novembre.

En outre, à Astana, une sélection d'entreprises a été invitée à participer à une réunion avec les organisateurs de l'Exposition internationale Astana 2017. Ayant comme thème principal «Future Energy/ The city of the future», de nombreuses opportunités d'affaires s'y présentent pour les entreprises étrangères des secteurs de l'énergie et de la construction.

Parmi les autres visites organisées figuraient notamment une visite du site d'Arcelor-Mittal à Temirtaou, une usine qui s'étend sur 5.000 hectares, ainsi qu'une visite de la zone économique Sary Arka.

Après le grand nombre de participants au Forum Economique Luxembourg-Kazakhstan organisé en mai 2012 à l'occasion de la visite de S.E.M. Karim Massimov, Premier ministre de la République de Kazakhstan, la présente mission économique a confirmé l'intérêt auprès des entreprises luxembourgeoises pour ce grand marché en Asie centrale.

Les entreprises participantes ont pu obtenir une première vue du marché et établir des contacts avec des organisations et entreprises locales, afin de développer, dans le court ou moyen terme, des partenariats d'affaires fructueux ou de conclure des contrats concrets. ■

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales – Services européens et Grande Région – 7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 360 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: grande-region@cc.lu

La présente mission économique s'inscrivait dans le cadre d'une activité commune «Grande Région». Chaque année, le groupe de travail «Promotion Internationale des Entreprises de la Grande Région», qui regroupe les acteurs principaux en matière de commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg, de la Wallonie, de la Lorraine, de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre, définie une action commune à l'étranger afin d'offrir aux entreprises de leurs régions respectives un programme d'activités encore plus complet. En plus de l'activité commune regroupant toutes les cinq entités constituant la Grande Région, de nombreuses autres collaborations lors des missions économiques ou des foires et salon internationaux sont mises en place pour nouer des contacts entre les entreprises de la Grande Région ainsi que pour promouvoir la Grande Région au niveau international. ■

MIDEST Paris: une 3e édition plus que fructueuse pour la convention d'affaires internationale **b2*fair***

Pour la 3e fois consécutive, Reed Expositions France en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, et de nombreuses autres organisations professionnelles à l'échelle mondiale, ont organisé la convention d'affaires internationale «b2*fair* – Business to Fairs» lors de la 43e édition du salon MIDEST, leader dans le domaine de la sous-traitance industrielle, du 19 au 22 novembre 2013 à Paris

Cette plateforme de coopération professionnelle et internationale unique a été envisagée par les organisateurs dans le but de faciliter et développer davantage les relations d'affaires bilatérales au sein de la communauté de la sous-traitance en Europe et au-delà.

Avec 152 entreprises enregistrées, b2*fair* a définitivement conquis ses participants ainsi que ses partenaires lors de sa 3e édition au salon MIDEST. Sur les 1.238 rendez-vous enregistrés, 415 rendez-vous n'ont pas eu lieu en raison de l'indisponibilité des entreprises qui avaient un planning de rendez-vous complet ou encore en raison de leur choix sélectif à procéder à l'annulation de certains rendez-vous figurant sur leur planning de rencontres respectif (107 rendez-vous). Ce dernier chiffre témoigne de la volonté des entreprises participantes à optimiser leur participation aux rencontres d'affaires proposées. Au total, 790 rendez-vous ont eu lieu lors de la convention d'affaires b2*fair* sur le salon MIDEST, soit en moyenne près de 6 rendez-vous organisés par entreprise participante.

Action spéciale sur les acheteurs

L'Unité de Coordination b2*fair* a organisé un programme spécial en vue de la participation des acheteurs, dans le but de renforcer les relations entre les donneurs d'ordres et les fournisseurs/sous-traitants. Ce programme exclusif a permis aux donneurs d'ordres d'optimiser leur visite au salon MIDEST et de rencontrer en un minimum de temps des fournisseurs grâce à des rendez-vous d'af-

faires personnalisés, ciblés en fonction de leurs besoins. Cette année, 11 grands donneurs d'ordres provenant de 5 pays différents ont profité de ce service.

b2*fair* au salon MIDEST a développé un large réseau de 33 partenaires de 24 pays différents. Des organisations professionnelles ainsi que des agences de promotion étaient impliquées dans la promotion de l'événement, permettant ainsi la présence de 23 pays le jour de la manifestation.

En tant que marque protégée à l'international, «b2*fair* – Business to Fairs®» offre ainsi aux entreprises l'opportunité d'accéder à de nouveaux marchés, d'établir des partenariats concrets et de partager leurs expériences à l'échelle internationale. ■

Le Plateau TV au salon Midest

Reed Exposition France en étroite collaboration avec «b2*fair* – Business to Fairs» et MLG Events ont mis en place un «Plateau TV», afin de fournir aux participants des services à valeur ajoutée et ainsi augmenter leur visibilité tout au long du salon. Le Plateau TV, intégré dans l'espace-rencontres, a englobé 2 formats, dont notamment des «Mini-conférences», et des «Interviews». Le but de ce Plateau TV événementiel était de permettre des échanges d'idées et des débats animés sur les dernières tendances dans le secteur de la sous-traitance industrielle, offrant ainsi aux participants l'opportunité d'attirer davantage l'attention parmi un public cible qualifié lors du salon. Les émissions enregistrées dans le cadre du Plateau TV seront diffusées sur les sites web officiels: **www.midest.com** et **www.bsfair.com/midest2013**.
Des mini-conférences et des interviews ont été organisées sur des thèmes et sujets d'intérêt général pour les visiteurs et exposants, en fonction des secteurs cibles du salon. De plus, le Plateau TV a accueilli des experts internationaux pour partager les opinions et les visions des intervenants pour affronter les difficultés liées à la crise économique actuelle ainsi qu'à la compétition entre les entreprises dans un contexte de globalisation des marchés.
La clé de réussite pour établir des partenariats d'affaires durables dans la sous-traitance industrielle.

Les chiffres-clés:
- 152 entreprises de 23 pays;
- 188 participants;
- 33 partenaires en provenance de 22 pays;
- 1.238 rendez-vous d'affaires ont eu lieu tout au long de l'événement. ■

Pour de plus amples renseignements:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – EEN Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi – L – 2981 Luxembourg – Tél.: (+352) 42 39 39-370 – Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: midest@b2faironline.com/b2fair@cc.lu – Personnes de contact: Amrita Singh / Sabrina Aksil

25 novembre 2013

La 5e édition de la «Semaine européenne des PME» a connu un franc succès au Luxembourg!

Les PME représentent l'épine dorsale de l'économie européenne et constituent un élément clé de la relance économique de l'Union européenne. Il est donc primordial de les accompagner autant que possible tant dans le cadre de leurs accès aux marchés européens que tout au long de leur processus de développement à l'international.

A l'occasion de la 5e édition de la Semaine européenne des PME , une initiative communautaire officiellement célébrée cette année du 25 au 30 novembre dans pas moins de 38 pays d'Europe, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers et de Luxinnovation, en collaboration avec le ministère des Classes moyennes et du Tourisme et le ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur et les organisations professionnelles associées à la promotion de la SME Week, ont traduit

Les organisateurs ont proposé au public un programme complet se déroulant sur une journée avec en première partie la matinée Portes Ouvertes «EU Open Day»

leur engagement en faveur des PME en organisant le lundi 25 novembre dans les locaux de la Chambre de Commerce une matinée Portes Ouvertes «EU Open Day» suivie d'une conférence inaugurale portant sur les futurs programmes européens et instruments financiers mis en place pour soutenir l'internationalisation des PME. Véritable succès auprès des entreprises, cet événement a rassemblé pas moins de 225 participants.

Un programme complet se déroulant sur une journée a été proposé au public avec en première partie la matinée Portes Ouvertes «EU Open Day». Les participants ont dès lors pu recueillir de l'information et obtenir gratuitement une assistance-conseil individuelle auprès de nombreux experts européens et nationaux, sur des stands mis en place à cette occasion. Grâce à leur complémentarité, les experts présents à cette manifestation ont pu répondre aux questions les plus diverses des participants: recherche de partenaires sur les marchés étrangers, aides financières existantes au niveau européen et national sous forme de financement ou de crédit, propriété intellectuelle, normes européennes, formation professionnelle, libre circulation des travailleurs, problèmes résultant de la mauvaise application de la législation européenne, etc. Parmi ces stands d'information, on pouvait notamment approcher les représentants de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg, IPR Helpdesk, 1,2,3 GO, Business Initiatives, Business Mentoring, Office du Ducroire, ILNAS, INFPC, EURES auprès de l'Administration de l'Emploi, le réseau SOLVIT, le Centre d'information européen de la Maison de l'Europe, le Centre européen des Consommateurs, le Groupe BEI, le réseau LBAN (Luxembourg Business Angel Network) ou encore l'association Femmes Leaders Luxembourg. La journée s'est poursuivie par une conférence inaugurale portant sur les futurs programmes européens et instruments financiers mis en place pour soutenir l'internationalisation des PME à l'horizon 2020.

Le thème des financements européens reste un thème crucial, le besoin de liquidités demeurant un levier incontournable et bien réel pour les entreprises qui cherchent à financer leurs besoins d'innovation et leurs projets internationaux pour garantir leur croissance et la pérennité de leurs activités. A un moment où l'Europe est à la recherche d'un nouveau souffle, pour que les PME et PMI soient en mesure d'exporter leurs biens ou leurs services, il convient de mieux faire connaitre et d'ouvrir les dispositifs de financement – export, au profit d'une meilleure compétitivité des PME. Les soutiens financiers à l'export restent en effet un axe majeur pour servir l'innovation et la compétitivité des PME/PMI, en concordance avec les objectifs de la stratégie Europe 2020.

Dans la continuité des actions déjà entreprises dans le cadre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP) pour la période 2007-2013 en vue de faciliter l'accès aux prêts et aux fonds propres pour les PME, le nouveau programme COSME de l'Union européenne pour la compétitivité des entreprises et des PME pour la période 2014-2020, ainsi que le programme de recherche Horizon 2020 remplaceront le CIP et apporteront davantage de financements et de soutien aux petites et moyennes entreprises. Le programme de financement «Horizon 2020 «se concentrera sur la création d'entreprises, tandis que COSME s'attachera à leur développement.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Commission européenne entend mettre en place un programme simplifié, plus facilement accessible pour les PME. Ce programme se concentrera sur l'aide des autorités nationales pour réduire la bureaucratie et sur l'amélioration de l'accès aux marchés des PME. C'est également ce programme qui permettra au réseau «Entreprise Europe Network «de poursuivre ses activités d'internationalisation auprès des entreprises.

A côté de ces deux instruments financiers majeurs destinés à soutenir la compétitivité des PME, les engagements du Fonds européen de développement régional (FEDER) au titre de la coopération territoriale seront maintenus pour le territoire luxembourgeois et en particulier la dotation au titre du futur programme INTERREG V.

enterprise europe network

Un programme de manifestations jusqu'à la fin de cette année

L'Enterprise Europe Network-Luxembourg se félicite cette année encore de l'organisation d'un programme ambitieux de pas moins de 67 évènements échelonnés de septembre à fin décembre 2013, réalisé en collaboration et avec la participation active de nombreuses organisations partenaires associées à la présente initiative européenne, à savoir le ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur, le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, le Guichet unique PME, le Portail «Le Guichet.lu «, My Start, l'ILNAS, le CRP Henri Tudor, REACH & CLP Help desk Luxembourg, la Fédération du Label CASSIS, le G.I.E Business Mentoring, 1,2,3, GO, Seed4-Start, la Fédération des femmes Cheffes d'entreprises du Luxembourg (FFCEL) et FEA.lu, le projet «Luxembourg Pionnières «soutenu par la Maison du Coaching, Mentoring et Consulting (MCMC), les agences IMS Luxembourg (Institut pour le Mouvement Sociétal) et INDR (l'Institut National pour le développement durable et la responsabilité des entreprises), la Fondation des universitaires en sciences économiques (FUSE), l'incubateur d'entreprises innovantes et enfin, le Technoport Luxembourg. ■

8-10 avril 2014

Participez à la 10e édition de l'événement b2*fair* lors de la Hannover Messe

La Chambre de Commerce invite à participer à la 10e édition de l'événement de matchmaking lors de la Hannover Messe qui sera organisée du 8 au 10 avril 2014. Cet événement offre l'occasion de rencontrer de nombreux partenaires d'affaires potentiels du monde entier.

Avec plus de 6.500 exposants et plus de 220.000 visiteurs en 2013, la Hannover Messe est la plus grande foire industrielle du monde. Les Pays-Bas étant le «pays partenaire» de la Hannover Messe 2014, de nombreuses entreprises néerlandaises sont attendues l'année prochaine.

Depuis 2004, la Chambre de Commerce y organise un événement de matchmaking international b2*fair*. En 2013, près de 150 entreprises ont participé à l'événement et près de 1.250 rendez-vous d'affaires ont été organisés lors de la plus grande foire pour l'industrie du monde.

Comme lors la précédente édition, l'événement de matchmaking se déroulera au centre du site de la foire permettant ainsi aux visiteurs de réduire les distances entre les différents lieux de rendez-vous. Cet emplacement permet également d'organiser les rendez-vous dans une zone «Lounge» offrant un endroit de discussion calme et bien équipé.

Pour faciliter le déplacement, un voyage collectif clé en main est proposé, pour autant qu'il y ait un intérêt suffisant manifesté de la part des entreprises luxembourgeoises. ■

MANIFESTATION D'INTERET – Rendez-vous b2*fair* Hannover Messe 2014 – Merkur Décembre 2013

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

_____

❑ est intéressée à recevoir de plus amples informations relatives aux **rendez-vous d'affaires b2*fair*** et à la visite accompagnée organisés dans le cadre de la HANNOVER MESSE 2014.

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales
b2*fair* Head Office
7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg
Personnes de contact: Niels Dickens / Amrita Singh
Tél.: (+352) 42 39 39-370 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: b2fair@cc.lu

Enregistrer votre entreprise dans la «Banque de données des entreprises»

Le portail économique de la région SaarLorLux (**www.saarlorlux.biz**) est un véritable site internet de prédilection pour toute entreprise de la Sarre, de la Lorraine et du Luxembourg. Il permet, entre autres, aux entreprises intéressées d'être référencées dans l'annuaire des entreprises en ligne, et, par ce biais, de se faire connaître dans la région SaarLorLux en présentant leurs produits, services et technologies.

Représentant une plateforme de communication et d'information à caractère transfrontalier, le présent «Portail Economique» a été développé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Moselle, la Chambre de Commerce et d'Industrie (IHK) de Trèves, la Chambre de Commerce et d'Industrie (IHK) de Palatinat et la Chambre de Commerce et d'Industrie (IHK) de la Sarre.

Parmi les services offerts, la «Banque de données des entreprises» a pour but d'informer sur l'ensemble des produits et services des entreprises de la région SaarLorLux. A l'heure actuelle, cette base de données regroupe près de 14.000 entreprises issues de nombreux secteurs tels que par exemple le commerce, l'hôtellerie et la restauration, le transport, l'immobilier ou encore les activités financières.

En cas d'intérêt de votre part, nous vous invitons à vous enregistrer dans la banque de données des entreprises à partir du site web officiel (**www.saarlorlux.biz** > Entreprises > Base de données des entreprises > S'enregistrer) et de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint.

MANIFESTATION D'INTERET – «Portail économique de la region Saarlorlux» – Merkur Décembre 2013

Entreprise: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Fonction: _____
Adresse: _____
Code postal/localité: _____
Téléphone: _____
Fax: _____
E-mail: _____@_____

❑ est intéressé(e) par la «Banque de données des entreprises» du site «Portail Economique» de la région SaarLorLux et va procéder à l'enregistrement de son profil en ligne.

❑ est intéressé(e) à recevoir de plus amples informations sur la «Banque de données des entreprises» et le site «Portail Economique» de la région SaarLorLux.

❑ est intéressé(e) à rencontrer un collaborateur de la Chambre de Commerce.

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Affaires Internationales
Services européens & Grande Région
7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg
Personnes de contact: Sohrab Ziai / Annelore Domingos
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: grande-region@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de

réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques. Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).
Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333
Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

1	Société française, spécialisée dans la conception de vélos électriques, recherche des fabricants et/ou partenaires étrangers pour production ou assemblage au sein de l'Union européenne. La société recherche également des agents commerciaux ainsi que des distributeurs pour la commercialisation de ses produits sur de nouveaux marchés (EEN 20120709036).
2	Société portugaise, spécialisée dans la recherche et le développement de meubles d'intérieur et d'extérieur, principalement pour le secteur HORECA (Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers), recherche un partenaire commercial (distributeur, agent ou représentant commercial). La société prend en charge toute la partie logistique, transport et livraison dans tout le Grand-Duché de Luxembourg, la Belgique ainsi que la France (EEN 20111223025).
3	Société britannique, spécialisée dans la création graphique, recherche des partenaires en Europe pour externaliser ses services (EEN 20110831007).
4	Société française, spécialisée dans la fabrication de produits LED, disposant d'une grande expérience dans l'éclairage LED, recherche des intermédiaires commerciaux ainsi que des distributeurs (EEN 20130225049).
5	Société roumaine, active dans la distribution et l'installation de solutions d'énergies renouvelables (systèmes photovoltaïques) offre ses services en tant qu'intermédiaire commercial pour des fabricants au sein de l'Union européenne (EEN 20121227010).
6	Société hongroise, active dans le transport autoroutier international de biens, recherche des partenaires dans l'industrie automobile. La société offre également ses services de transport à tout partenaire potentiellement intéressé (EEN 20121029008).
7	Société polonaise, spécialisée dans la réalisation de projets d'architecture et de construction, recherche des opportunités de production réciproque avec d'autres bureaux d'architectes étrangers. La société est également intéressée par une joint-venture pour lancer de nouveaux projets sur le marché polonais mais également à l'étranger (EEN 20130419020).
8	Société irlandaise, spécialisée dans les systèmes de réfrigération pour usages commerciaux et industriels, recherche des distributeurs ou agents commerciaux en Europe (EEN 20130429067).
9	Société russe, spécialisée dans le développement de produits et solutions informatiques, recherche des partenaires souhaitant faire l'acquisition d'une partie de la société. La société propose également la création d'une joint-venture pour le développement de ses activités en Europe (EEN 20121229006).
10	Société roumaine, spécialisée dans la fabrication de portes et de fenêtres en métal et PVC, recherche des distributeurs pour la vente de ses produits à l'étranger (EEN 20110530012).
11	Société italienne, spécialisée dans le revêtement en bois, recherche des intermédiaires commerciaux (agents et distributeurs). La société offre également ses capacités de production aux entreprises et architectes susceptibles d'être intéressés. Elle est également ouverte à toutes propositions de joint-venture (EEN 20121012048).
12	Société bulgare, active dans la vente de vêtements de sport et de style «urbain», est à la recherche de grossistes pour l'achat de marchandises. La société offre ses services en tant qu'intermédiaire commercial pour le marché bulgare (EEN 20130211046).

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Décembre 2013 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____
Numéro au RCS: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal/localité: _____
Téléphone: _____
Fax: _____
E-mail: _____@_____

❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ❑ 4 ❑ 5 ❑ 6
❑ 7 ❑ 8 ❑ 9 ❑ 10 ❑ 11 ❑ 12

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 7 novembre au 28 novembre

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

		Directives publiées du 7 au 28 novembre
1	2013/52/UE	Directive de la Commission du 30 octobre 2013 modifiant la directive 96/98/CE du Conseil relative aux équipements marins.
		Actes non législatifs publiés du 7 au 28 novembre
Règlements		
2	(UE) no 1205/2013	Règlement (UE) de la Commission du 26 novembre 2013 instituant un droit antidumping provisoire sur les importations de vitrage solaire en provenance de la République populaire de Chine.
3	(UE) no1174/2013	Règlement de la Commission du 20 novembre 2013 modifiant le règlement (CE) no 1126/2008 de la Commission portant adoption de certaines normes comptables internationales conformément au règlement (CE) no 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne les normes internationales d'information financière IFRS 10 et 12 et la norme comptable internationale IAS 27.
4	(UE) 1143/2013	Règlement de la Commission du 13 novembre 2013 modifiant le règlement (UE) no 1031/2010 relatif au calendrier, à la gestion et aux autres aspects de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre conformément à la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté, notamment aux fins d'enregistrer une plate-forme d'enchères devant être désignée par l'Allemagne.
Décisions publiées		
5	2013/687/UE	Décision de la Commission du 26 novembre 2013 sur la notification, par la République hellénique, d'un plan national transitoire tel que visé à l'article 32 de la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil relative aux émissions industrielles.
6	2013/677/UE	Décision d'exécution du Conseil du 15 novembre 2013 autorisant Le Grand – Duché de Luxembourg à continuer à appliquer une mesure particulière dérogeant à l'article 285 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée.
7	2013/646/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 26 septembre 2013 relative à des mesures temporaires supplémentaires concernant les opérations de refinancement de l'Eurosystème et l'éligibilité des garanties.
8	2013/645/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 26 septembre 2013 relative à des mesures supplémentaires concernant les opérations de refinancement de l'Eurosystème et l'éligibilité des garanties.
		Actes adoptés par des instances créées par des accords internationaux
9	2013/675/UE	Décision de la commission mixte UE-AELE «Transit commun» du 7 novembre 2013 modifiant la convention du 20 mai 1987 relative à un régime de transit commun.
Accords internationaux		
10		Lettre de notification, adressée par l'Union européenne à la Confédération suisse, d'une modification technique, en raison de l'adhésion de la Croatie, de l'annexe I de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse prévoyant des mesures équivalentes à celles prévues dans la directive 2003/48/CE du Conseil du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts.
11	2013/671/UE	Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord entre l'Union européenne et la République française visant à l'application, en ce qui concerne la collectivité de Saint-Barthélemy, de la législation de l'Union sur la fiscalité de l'épargne et la coopération administrative dans le domaine de la fiscalité.

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Décembre 2013 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

❑ en français ❑ en allemand

❑ en anglais ❑ autre (à préciser) _____

❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ❑ 4 ❑ 5 ❑ 6

❑ 7 ❑ 8 ❑ 9 ❑ 10 ❑ 11

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

HR One

La **LSC élue meilleur organisme de formation 2013**

Jean Junck, Membre du comité exécutif de la LSC et Nadine Thill de la LSC ont reçu le prix «Best Learning & Development Solutions» attribué à l'organisme de formation de la Chambre de Commerce lors du Gala HR One

Le jeudi 20 novembre 2013, la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, s'est vue attribuer pour la troisième année consécutive le prix «Best Learning & Development Solutions» lors du Gala HR One, qui s'est tenu au Casino 2000 à Mondorf-les-Bains.

Le jury, composé de responsables des ressources humaines d'entreprises luxembourgeoises, a eu la mission d'élire, parmi une dizaine de candidats, l'organisme de formation qui a excellé en 2013. Cette année, leur choix s'est à nouveau porté sur la LSC, dont l'offre se fonde sur trois piliers: la «Formation professionnelle initiale (FPI)», la «Formation professionnelle continue (FPC)» et la «Formation universitaire (FUN)».

Jean Junck, membre du Comité exécutif de la LSC, a reçu le prix au nom de la LSC et a tout d'abord remercié ses collaborateurs pour les efforts déployés, ainsi que le jury HR One. Le fait que la LSC ait remporté ce prix pour la troisième année consécutive confirme les importants efforts entrepris afin de promouvoir et soutenir le «lifelong learning» au Luxembourg. Ce vote est d'autant plus valorisant que le jury était composé d'experts professionnels ayant une parfaite connaissance du marché luxembourgeois de la formation.

Jean Junck a par ailleurs souligné que l'année 2013 a été marquée par le lancement de nouvelles initiatives parmi lesquelles la première édition des «LSC Spring Awards» ou encore le premier «Salon de la Formation Continue Universitaire». Enfin, l'offre de formation a été étoffée afin de correspondre encore mieux aux besoins des entreprises.

Rappelons que le champ d'activité de la LSC dépasse le seul cadre d'offreur de formations. En effet, la LSC joue un rôle politique de par la rédaction d'avis et de prises de position relatifs à l'éducation et la formation, ainsi que le rapprochement entre le monde scolaire et le monde économique. ■

Pour plus d'informations:
www.lsc.lu

Tous les deux mois, la LSC vous présente la «profession du mois». L'objectif de cette présentation est de vous faire découvrir une profession pour laquelle un apprentissage menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) est organisé à l'heure actuelle par la LSC. En dehors des informations pratiques relatives à l'apprentissage, des témoignages de personnes confirmées dans la profession visée vous sont présentés. ■

Profession du mois

Serveur

■ Le descriptif de la formation

La profession de serveur peut varier d'un établissement à un autre en fonction de l'organisation de celui-ci. Cependant, de manière générale, il présente le menu, prend la commande, sert les boissons et les plats, débarrasse, présente l'addition et encaisse. Il prend congé de ses clients en s'assurant que le service s'est bien déroulé et enfin dresse une nouvelle table pour la poursuite du service.

Le serveur assure un service de qualité en exécutant avec habileté les gestes du service, en respectant les règles en vigueur mais également et surtout, en assurant une relation de qualité avec le client en étant aimable et attentif à ses demandes.

Le champ d'activité

Le serveur de restaurant travaille seul ou en équipe. Une tenue irréprochable est exigée. Il peut être amené à prendre des commandes dans une langue étrangère. Les horaires et le rythme de travail quotidien sont liés aux heures d'ouverture du restaurant et à l'affluence. Il travaille en soirée ainsi que le dimanche et

les jours fériés. Il peut travailler dans différents types d'entreprise: hôtels-restaurants, restaurants, brasseries, entreprises assurant la restauration à bord des trains et entreprises de transport maritime.

Compétences

- Excellent sens de la relation client, amabilité, discrétion;
- Résistance au stress et aux fortes cadences de travail;
- Habileté, agilité et rapidité;
- Bonne mémoire;
- Curiosité pour la cuisine et l'art culinaire en général.

Comment devenir serveur?

La réussite de l'apprentissage menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) est la voie normale pour devenir serveur.

Conditions d'accès à la formation

L'admission au DAP requiert au moins d'avoir accompli une classe de 9e Pratique (PR) du cycle inférieur de l'Enseignement Secondaire Technique.

Quel établissement scolaire prépare à cette profession?

Lycée Technique de Bonnevoie (LTB)

Indemnités d'apprentissage

L'apprenti touche une indemnité d'apprentissage mensuelle, payée par le patron-formateur.

Indemnités d'apprentissage (indice 775,17)			
Profession	Brut	Avant PII	Après PII
Serveur (DAP)	mensuel	753,77 €	1.022,99 €

Indemnités d'apprentissage

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron-formateur.

Avantages

L'apprentissage en entreprise sous le couvert d'un contrat d'apprentissage présente des avantages certains:

- Par la conclusion du contrat d'apprentissage, l'insertion professionnelle de l'apprenti est effective;
- La formation pratique est approfondie auprès d'une entreprise-formatrice. Pendant les trois années de la formation, l'apprenti suit un enseignement théorique au lycée (LTB) à raison de 3 fois 3 semaines par année scolaire;
- L'apprenti a droit à 25 jours de congé annuel;
- L'apprenti a droit à des indemnités d'apprentissage.

A un niveau inferieur au DAP est offerte la formation menant au CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).

L'apprentissage menant au CCP se distingue par:

- l'accès: réussite d'une 9e préparatoire (modulaire);
- l'accès à une classe de 11e ou une 12e DAP-Serveur en vente (suivant les résultats obtenus au CCP et avis du conseil de classe);
- l'indemnité d'apprentissage.

Indemnités d'apprentissage (indice 775,17)				
Profession	Brut	1re année	2e année	3e année
Serveur (CCP)	mensuel	538,43 €	667,65 €	915,32 €

Témoignage

Depuis la réussite de son diplôme, il y a 3 ans, Sacha Kaze travaille en tant que serveuse au Restaurant «A la soupe» à Luxembourg-Ville.

Pour quelles raisons avez-vous choisi la profession de serveuse?

J'ai découvert cette profession par hasard. Ce que j'aime avant tout c'est le contact humain, les relations que l'on peut nouer en discutant avec les clients. Je prends un plaisir énorme à exercer cette profession et c'est une de mes forces!

Quelles sont les compétences prérequises afin de pouvoir excercer cette profession?

Il faut être motivé et aimer le contact avec les clients. Pour les jeunes qui veulent se lancer dans cette profession, il faut avoir la passion et être exigeant.

Quels sont, selon vous, les avantages et les contraintes de cette profession?

C'est une profession très physique, il faut être debout pendant tout le service et être capable de résister au stress pendant les heures de grande affluence. Il faut également accepter de travailler le weekend et les jours fériés. Le relationnel joue un rôle très important. La satisfaction des clients et les plats vides qui repartent à la cuisine sont la récompense après une longue journée de travail.

Décrivez en bref une journée type!

Vers 10h00 je commence avec la mise en place de la salle. Le service débute à 11h00. J'accueille les clients, les conseille dans leur choix des plats et je sers les repas commandés. Après le service, je range la salle, puis je prépare les tables pour le lendemain.

2e Salon de la Formation Continue Universitaire

Save the date

Jeudi 13 mars 2014
10h00 - 19h30

Chambre de Commerce
7 rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Rencontrez les experts qui vous feront avancer

Renseignements : www.lsc.lu/salon

Une initiative de la Chambre de Commerce

CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG

luzart

Rencontre Etudiants – Entreprises

La LSC a organisé, en étroite coopération avec l'Université du Luxembourg, la 5e édition du «Business Day» qui s'est déroulée mercredi 20 novembre 2013 dans les locaux de la Chambre de Commerce. Cette manifestation est destinée aux étudiants en deuxième et troisième année du «Bachelor en Gestion», une formation proposée par l'Université du Luxembourg. Elle a pour objectif de familiariser les étudiants avec les perspectives de développement de l'économie luxembourgeoise et le monde passionnant de l'entreprise.

Après le mot d'introduction de Jean Junck, membre du Comité exécutif de la LSC, les étudiants ont pu assister à deux exposés: «L'entreprise Luxembourg: Perspectives de développement à moyen terme» par Michel-Edouard Ruben, économiste à la Chambre de Commerce et «La création et la reprise d'entreprises au Luxembourg» par Vincent Hieff, responsable de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce.

Le «Business Day» est co-organisé par la LSC et l'Université de Luxembourg et destiné aux étudiants en «Bachelor en Gestion»

Ces exposés intéressants ont été suivis par une table-ronde avec Léonard Wagner, trader à la Banque de Luxembourg, Jean-Luc Verheggen, HR Country Manager chez DuPont de Nemours et Pascal Nepper, agent agréé AXA Luxembourg. Cette table ronde, au cours de laquelle les étudiants ont eu l'occasion de s'adresser directement aux dirigeants, a engendré un échange interactif qui a permis aux étudiants d'obtenir des réponses précises quant à leurs préoccupations professionnelles, aux défis rencontrés par les entreprises luxembourgeoises et aux exigences formulées par les dirigeants d'entreprise en matière de recrutement.

Entreprises, accueillez un stagiaire!

Communiquez votre passion et transmettez vos compétences à un jeune enthousiaste et guidez-le dans sa démarche professionnelle.

Dans le cadre des stages de formation, toute entreprise souhaitant former un stagiaire au niveau du DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et/ou au niveau du DT (Diplôme de technicien), est invitée à retourner la déclaration de postes de stages vacants dûment remplie à l'ADEM- Orientation Professionnelle.

Les stages en entreprise ont une durée minimale de 4 semaines. Chaque stagiaire est suivi par un tuteur en milieu scolaire (enseignant) lequel entretient un contact régulier avec le tuteur en milieu professionnel et le stagiaire. L'enseignant surveille le déroulement du stage avec l'obligation de visiter le stagiaire au moins une fois par quinzaine de stage dans l'organisme de formation, un rapport est dressé pour chaque visite effectuée en entreprise par l'enseignant.

Le stagiaire est tenu à rédiger un carnet de stage lequel sert à documenter et à évaluer les activités et les expériences faites lors du stage de formation. Le tuteur en milieu professionnel doit vérifier la tenue du carnet de stage et évaluer les compétences acquises par l'élève stagiaire.

Chaque entreprise formant un stagaire doit introduire une demande en obtention du droit de former et désigner un tuteur en milieu professionnel. Le tuteur participe à la formation pour tuteurs endéans les six premiers mois après la signature de la convention de stage. Les informations concernant l'apprentissage, les stages ainsi que la formation pour tuteurs sont disponibles sur: **www.lsc.lu**.

Pour encourager les entreprises à soutenir la formation des jeunes, l'Etat verse des aides aux patrons-formateurs accueillant un stagiaire au sein de leur entreprise. L'entreprise peut faire valoir ses droits en retournant la fiche signalétique dûment remplie et signée au lycée du stagiaire ou directement au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Agence pour le développement de l'emploi

Service d'Orientation professionnelle

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Service de la formation professionnelle

Offre de stages de formation

Organisme de formation

Matricule : _____

Nom : _____

Tuteur/Tutrice : _____

Adresse : _____

_____

Tél. /Fax : _____

Nombre(s) d'offre de stage(s) et Spécialisation(s)

Nombre(s) de poste(s) offert(s) :	Spécialisation(s) :		
_____	_____	DT ☐	DAP ☐
_____	_____	DT ☐	DAP ☐
_____	_____	DT ☐	DAP ☐

_____ , le _____ _____

(Localité) (Date) (Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse

ADEM - Orientation professionnelle
Boîte postale 19 L-2010 Luxembourg
ou par Fax : 40 61 39
Tél. : 247-85387 / 247-85480

AT24B

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que le traitement des déclarations de poste de stage conformément aux termes de la prédite législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Service de la formation professionnelle

FICHE SIGNALÉTIQUE : STAGE DE FORMATION EN ENTREPRISE

Établissement scolaire : .....
Adresse : .....
Localité : .....
Représenté par son directeur : .....

Nom de l'entreprise formatrice : .....
Adresse : .....
Localité : .....
Matricule de l'entreprise : .....
N° TVA : .....
Compte bancaire IBAN: .....
BIC (Bank Identification Code) : .....
Responsable au sein de l'entreprise : .....
Tuteur en milieu professionnel : .....

Nom et prénom de l'élève stagiaire : .....
Adresse : .....
Localité : .....
Matricule de l'élève : .....
Formation : .....
Classe : .....
Parent/tuteur de l'élève : .....
Tuteur en milieu scolaire : .....

Durée du stage (semaine(s)) : .....
Aide particulière versée à l'entreprise suivant barème sous-mentionné:.....

Tarifs en vigueur versés par l'État aux entreprises formatrices :

1 semaine	61,97 €	6 semaines	371,84 €
2 semaines	123,95 €	7 semaines	433,81 €
3 semaines	185,92 €	8 semaines	495,79 €
4 semaines	247,89 €	9 semaines	557,76 €
5 semaines	309,87 €	10 semaines	619,73 €

bizart

VOUS N'AVEZ PAS PEUR D'ÊTRE CATALOGUÉ

LSC VOUS PROPOSE
DE DÉCOUVRIR
SON NOUVEAU CATALOGUE
DE FORMATIONS

La LSC est certifiée ISO 9001

Découvrez toutes nos formations et les informations
sur notre Pôle Conseil en Formation sur www.lsc.lu

Luxembourg
School
for Commerce
LSC
Business Education & Training

Une rencontre entre le normalisateur comptable international et la communauté comptable luxembourgeoise

A l'occasion de la création de la nouvelle Commission des normes comptables (CNC), la LSC – l'organisme de formation de la Chambre de Commerce – a organisé le mardi 26 novembre 2013 le premier *«IFRS Outreach Event»* au Luxembourg. Dans le monde de la normalisation comptable internationale, les «outreach events» constituent un moment privilégié où l'*International Accounting Standards Board* (IASB) *et l'European Financial Reporting Advisory Group* (EFRAG) – organisations en charge de l'élaboration des normes comptables internationales IFRS – viennent à la rencontre des parties intéressées à ces normes, que celles-ci soient «préparateurs» d'états financiers, «auditeurs», ou encore «utilisateurs». L'évènement a ainsi permis de réunir – pour la première fois au Luxembourg – la communauté comptable luxembourgeoise au sens le plus large et de leur permettre d'interagir avec des acteurs de premier plan en matière de normalisation comptable internationale.

La séance publique a été l'occasion de valider l'intérêt du public luxembourgeois pour les normes comptables IFRS mais également de faire le constat de la complexité de la matière. Après l'ouverture de la séance par Monsieur Vincent Hieff, Responsable de l'Espace Entreprises à la Chambre de Commerce et membre de la nouvelle CNC, le Président de la CNC, Monsieur Alphonse Kugeler, a félicité l'audience pour sa participation et pour sa contribution à la réussite de ce premier évènement: plus de 250 personnes se sont en effet inscrites à cette manifestation et parmi les participants présents, de nombreuses questions de qualité ont été posées aux représentants de l'IASB et de l'EFRAG, démontrant ainsi qu'il existe non seulement un intérêt réel pour les normes IFRS au Luxembourg, mais également un bon niveau d'expertise des acteurs locaux. Madame Françoise Florès, Présidente de l'EFRAG – véritable «voix de l'Europe» en matière de normalisation comptable internationale – s'est félicitée de la création au Luxembourg d'une CNC qui permette de relayer les positions des acteurs luxembourgeois au niveau européen et international. Monsieur Peter Clark, Directeur de la Recherche à l'IASB, a regretté – quant à lui – de ne pas recevoir plus de commentaires de la part des acteurs luxembourgeois dans le cadre du processus de consultation de l'IASB sur les projets de normes et a souhaité que la réorganisation de la CNC permette de faire émerger de façon plus systématique et plus audible les positions et difficultés des acteurs luxembourgeois. Le Président de la CNC, Monsieur Alphonse Kugeler, a indiqué qu'il prendrait en considération ces éléments dans le cadre du développement du programme de travail pluriannuel de la CNC.

Sur le fond, la séance d'information avait pour objet d'examiner le projet de «Revue du cadre conceptuel» de l'information financière, véritable «constitution» de la normalisation comptable définissant les objectifs mais aussi les limites des états financiers et posant les concepts-clés tels que les notions d'actifs, de passifs, de performance financière ou encore les bases d'évaluation ou les critères de comptabilisation et de décomptabilisation. Des concepts tels que la prudence ou le *«stewardship»* ont également été débattus à cette occasion. Cet examen a été l'occasion de mesurer la complexité des débats touchant à l'information financière et la nécessité pour les parties intéressées d'être suffisamment sensibilisées avec ces concepts, ce qui n'est pas évident tant la matière est évolutive.

(de g. à d.) Alphonse Kugeler (CNC), David Burbi (CNC), Françoise Florès (EFRAG), Rasmus Sommer (EFRAG) et Peter Clark (IASB)

Au final, ce premier évènement constitue une véritable réussite et pourrait – selon toute vraisemblance – se répéter à l'avenir de façon périodique en fonction de l'actualité comptable internationale et des projets de normes en cours de développement. ■

lifelong-learning.lu fête ses 10 ans

L'INFPC a célébré les 10 ans du portail lifelong-learning.lu ce jeudi 28 novembre, entouré des offreurs de formation et partenaires institutionnels qui contribuent au succès de la plateforme.

lifelong-learning.lu est le site luxembourgeois de référence pour la formation tout au long de la vie. Il fournit toutes les informations en la matière, à destination des particuliers et des entreprises: offres de formation, aides à la formation, diplômes accessibles en formation continue ou par la validation des acquis de l'expérience, informations sur l'orientation.

Ce site a vu le jour en 2003, concrétisant une intention forte des pouvoirs publics d'éveiller les consciences à la nécessité de l'apprentissage tout au long de la vie, en proposant des outils incitant à l'action, tel le portail de la formation professionnelle continue. Plusieurs versions se sont succédé au

fil des années, avec des évolutions majeures en termes de contenus et de technologie.

En 2011, lifelong-learning.lu devient le portail de la formation continue, les contenus à destination des individus se développant de plus en plus.

Aujourd'hui, lifelong-learning.lu est la plateforme de référence de la formation tout au long de la vie, un concept majeur du programme gouvernemental 2009-2014, qui se décline désormais à travers la stratégie nationale du Lifelong Learning, élaborée par le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle avec le soutien des partenaires sociaux. Inscrit dans un processus d'amélioration continue, le portail lifelong-learning.lu se doit de répondre à ce nouvel enjeu ainsi qu'aux attentes des internautes, de plus en plus nombreux et diversifiés. La nouvelle version présentée par l'INFPC en 2013 allie une ergonomie tournée vers l'utilisateur, un design aéré et une grande flexibilité de présentation de nouveaux contenus. Espace de rencontre privilégié entre l'offre et la demande de formation, le portail recense plus de 6.200 formations, couvrant tous les secteurs d'activité de l'économie luxembourgeoise. Cette offre est présentée par quelque 120 offreurs de formation référencés. Depuis ce mois de novembre, le portail est accessible en anglais afin d'élargir sa portée et toucher de nouveaux publics. Il sera également proposé en allemand en 2014 et en portugais en 2015.

L'avenir du portail lifelong-learning.lu réside dans son adaptation permanente aux innovations technologiques et aux évolutions du contexte de la formation tout au long de la vie, afin de renforcer son rôle de facilitateur pour les particuliers et les entreprises, en quête de développement des compétences individuelles ou collectives.

Uni.lu

Un livre pour les dix ans de l'Université

Publié dans le cadre du 10e anniversaire de l'Université du Luxembourg, l'ouvrage «Université du Luxembourg 2003 – 2013» réunit sur 272 pages des contributions de personnages issus du monde académique et politique, d'acteurs du monde professionnel, d'étudiants et de diplômés s'interrogeant sur le passé, le présent et l'avenir de cette jeune institution.

Le livre est divisé en huit parties. Un premier chapitre présente le paysage universitaire actuel. Plusieurs concepts se dessinent dans l'évolution récente de la gouvernance universitaire, de la «multiversity» à l' «entrepreneurial university» en passant par la «global university». Des experts en analyse de l'enseignement supérieur situent le cadre international dans lequel la jeune Université du Luxembourg évolue et mesurent les défis qui lui sont posés pour être compétitive. Les deux chapitres suivants sont destinés à éclairer le moment fondateur de l'Université du Luxembourg, en retraçant le contexte académique antérieur, les établissements supérieurs d'antan, les débats de société qui préludent au vote de la loi de 2003 et la philosophie qui a déterminé celle-ci.

Le chapitre «réalisations» jette ensuite un regard critique sur les dix premières années, au niveau universitaire en général, mais aussi dans la perspective des trois facultés et des deux centres interdisciplinaires. Par ailleurs, les douze unités de recherche de l'Université ont été invitées à présenter chacune un de leurs grands projets, afin d'illustrer de manière concrète le programme de recherche universitaire.

Cette présentation par unités sera complétée par des thématiques transversales: le multilinguisme, l'espace universitaire, la politique en faveur de l'égalité des chances et le regard de la presse. Des témoignages du monde estudiantin et du monde professionnel complètent cette analyse. Le volume se termine par une mise en perspective du projet Esch-Belval où la Cité des Sciences accueillera l'Université du Luxembourg, mais aussi les Centres de Recherche Publics, semi-publics ou privés, le CEPS/INSTEAD ou encore le LCDB (le Laboratoire de Biologie des systèmes).

L'ouvrage «L'Université du Luxembourg 2003-2013», 272 p., édité sous la direction du professeur Michel Margue (Université du Luxembourg) en collaboration avec Manon Jungen est disponible dans les librairies du Luxembourg au prix de 45 EUR (ISBN 978-99959-680-6-9) ou en vente directe à l'Université, au service communication du campus de Limpertsberg, tél.: 46 66 44 -6525 et à la réception des campus du Kirchberg et de Walferdange.

ATELIER D'APPRENTISSAGE PERSONNALISÉ

LEARN FOR SUCCESS

L4S

Une nouvelle offre de formation flexible et personnalisée pour adultes !

• Vous devez préparer un concours d'admission ou de promotion,
• vous voulez élargir vos connaissances et compétences générales ou
• vous aimez faire face à un nouveau défi professionnel ou personnel.

À l'atelier d'apprentissage personnalisé, vous bénéficiez d'un appui individuel dans les domaines langues (allemand, français, anglais), mathématiques, applications bureautiques ainsi que connaissances générales et civiques.

Sur place, vous pouvez profiter de nombreux manuels, fiches d'exercices et outils informatisés.

L4S s'adresse aux adultes ayant terminé leur formation initiale !

Lors d'un entretien d'accueil seront fixés un programme et un plan d'horaires individuels.

Le droit d'inscription par heure est de 3 EURO. Les personnes nécessiteuses peuvent bénéficier d'un tarif réduit de 10 EURO pour l'ensemble de leur projet.

À la fin de leur parcours, les apprenants reçoivent un certificat de participation ainsi qu'un bilan individuel des nouvelles connaissances et compétences acquises.

Lieu de formation :

École de la deuxième chance
15, rue de l'Aciérie
L-1112 Luxembourg

Tél. 26 65 03 50-76
l4s@e2c.lu

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi,
12.00 - 19.00 heures

Inscription :

Pendant toute l'année à l'école de la deuxième chance

Les formations suivies dans le cadre de L4S sont éligibles dans le cadre de l'accès collectif (cofinancement du plan de formation des entreprises) et de l'accès individuel (congé individuel de formation).

EDUCATION ET FORMATION DES ADULTES

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Éducation et formation tout au long de la vie

e2c

NEW !

LEVEL 1

TECHNIQUES DE MANAGEMENT DE L'INNOVATION
FORMATION D'INITIATION

DE L'IDÉE AU MARCHÉ – 6 MODULES THÉMATIQUES

Les 30 janvier / 11 février / 4 et 18 mars / 1er et 24 avril 2014 / 08h30 - 17h30

LUXEMBOURG SCHOOL FOR COMMERCE
LUXEMBOURG-KIRCHBERG

L'innovation est devenue un élément essentiel de la compétitivité des entreprises. La question n'est donc plus de savoir s'il faut innover, mais d'acquérir les techniques indispensables à la mise œuvre d'une démarche d'innovation au sein de son organisation.

À cette fin, la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, Luxinnovation et la Chambre des Métiers s'associent pour vous proposer l'édition 2014 de leur formation d'initiation aux techniques de management de l'innovation. Animée par les meilleurs experts en la matière, découvrez les concepts, processus, méthodes et outils mobilisables à chacune des étapes constitutives d'une démarche d'innovation, de l'identification des besoins des clients au lancement d'un nouveau produit ou service.

CALENDRIER DES FORMATIONS

MODULE 1	**IDENTIFIER LES BESOINS DES CLIENTS**	30 janvier 2014 (08h30 – 17h30)	
Élodie GENTINA → Enseignant-chercheur, Département Marketing-Vente, Groupe SKEMA Business School			
MODULE 2	**SURVEILLER SON ENVIRONNEMENT POUR INNOVER**	11 février 2014 (08h30 – 17h30)	
Isabelle WALLART → Enseignant-chercheur, Polytech Lille et IAE Lille, Maître de conférence à l'IAE de Lille Lionel CAMMARATA → Project Manager "Innovation Intelligence", Luxinnovation			
MODULE 3	**GÉNÉRER DE NOUVELLES IDÉES**	4 mars 2014 (08h30 – 17h30)	
Céline MARCELAUD → Directrice "User Intelligence", Agence Babel			
MODULE 4	**CONCEPTION DE PRODUIT-SERVICE PAR LA DÉMARCHE "INNOVATION USER CENTRIC"**	18 mars 2014 (08h30 – 17h30)	
Stéphane GAUTHIER → Directeur "Conseil Innovation", Agence Babel			
MODULE 5	**DÉVELOPPER SON BUSINESS MODEL**	1er avril 2014 (08h30 – 17h30)	
Hélène CHANUT-MUSIKAS → Professeur affiliée en stratégie, HEC Paris			
MODULE 6	**RÉUSSIR LE LANCEMENT DE PRODUITS ET SERVICES INNOVANTS**	24 avril 2014 (08h30 – 17h30)	
Valérie VUILLEMOT → Présidente, Pôle de Compétitivité VITAGORA			

LES PLUS DE LA FORMATION

DES PROFESSEURS-PRATICIENS ENSEIGNANT DANS LES MEILLEURES BUSINESS SCHOOLS EUROPÉENNES

UN ENSEIGNEMENT MÊLANT THÉORIE ET APPLICATION PRATIQUE

UNE FORMATION MODULABLE

Choisissez un ou plusieurs modules selon vos besoins.

DES PRIX PARMI LES PLUS COMPÉTITIFS EN EUROPE

Notre formation est modulable. Le droit d'inscription à la formation entière s'élève à 2.200€.
L'inscription par module est possible et revient à 400€ (documentation et déjeuner inclus).

DES OPPORTUNITÉS DE NETWORKING

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

> Grandes entreprises ou PME souhaitant faire évoluer leurs activités
> Ingénieurs, cadres techniques, administratifs ou financiers en charge de projets d'innovation
> Créateurs d'entreprises innovantes
> Chercheurs souhaitant valoriser les résultats de leurs recherches

COMMENT S'INSCRIRE ?

www.lsc.lu/tmi
www.innovation-management.lu

LIEU

Centre de Formation de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

LSC
Mme Doris MULOMBE
Conseillère en formation
Tél.: (+352) 42 39 39 - 220
doris.mulombe@lsc.lu

Chambre des Métiers
Mme Christiane HOFFMANN
Chef de service -
Formation professionnelle continue
Tél.: (+352) 42 67 67 - 246
christiane.hoffmann@cdm.lu

Luxinnovation,
Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche
M. Lionel CAMMARATA
Chef de projet
Tél.: (+352) 43 62 63 - 1
lionel.cammarata@luxinnovation.lu

Les lauréats de la 2e édition du parcours 1,2,3 GO Social ont été dévoilés au public lors d'une grande soirée qui s'est déroulée à la Kulturfabrik

1,2,3 GO Social

Les **créateurs d'entreprises** à dimension sociale ou solidaire récompensés

Les lauréats de la 2e édition du parcours 1,2,3 GO Social sont enfin connus. Ils ont été dévoilés au public lors de la Grande Soirée de Clôture qui s'est tenue le jeudi 28 novembre 2013 à la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette. Parmi les 22 projets à dimension sociale ou solidaire qui ont été acceptés à la deuxième édition du parcours 1,2,3 GO Social et accompagnés par les experts du réseau, 10 porteurs de projets sont allés jusqu'au bout de l'aventure pour déposer un Business Plan Social. Trois projets ont convaincu le jury et ont été sélectionnés comme lauréats du parcours 1,2,3 GO Social: empowerment 4 employment, Chocolats du Cœur et Habitat Partagé Intergénérationnel. La remise de Prix a été complétée par une conférence au sujet de *«Prosperity and Sustainability 'after the crisis' – the role of social enterprise»* tenue par Tim Jackson, ainsi que par un témoignage de Thierry Li, lauréat du parcours 1,2,3 GO Social en 2012 avec son projet Seabiscuit. Près de 250 personnes ont assisté à cet événement festif organisé en collaboration avec la Ville d'Esch-sur-Alzette et tenu sous le haut patronage du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Luxembourg et de son département de l'Economie solidaire, en présence de Son Altesse Royale, la Grande-Duchesse.

Les festivités se sont ouvertes 18h00 par des allocutions de Lydia Mutsch, bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, de Romain Schneider, ministre délégué à l'Economie solidaire et de Nicolas Buck, président de Business Initiative A.s.b.l. La parole était ensuite à Thierry Li qui a témoigné de son expérience du parcours

1,2,3 GO Social. Diplômé de la ESC Business School à Toulouse, Thierry Li a été sélectionné parmi les lauréats de la 1re édition du parcours 1,2,3 GO Social en novembre 2012 avec son projet Seabiscuit. Lancé il y a un peu plus de 2 ans, ce projet se définit comme étant la première biscuiterie artisanale, locale et sociale au Grand-Duché du Luxembourg. La production des biscuits est réalisée entièrement à la main est assurée par des personnes handicapées.

Tim Jackson, orateur invite, a tenu une conférence ayant pour sujet *«Prosperity and Sustainability 'after the crisis' – the role of social enterprise».* Tim Jackson est professeur en développement durable à l'Université de Surrey au Royaume-Uni et auteur du livre «*Prosperity Without Growth*» (2009).

Point d'orgue de la soirée: la mise à l'honneur de tous les projets ayant remis un business plan pour l'édition 2012-2013 du parcours 1,2,3 GO Social. Appelés sur scène, les lauréats ont reçu un cadeau symbolique, des casquettes et des sets de jardinage, pour faire pousser leurs projets d'entreprise. Les lauréats ont été présentés par des courts-métrages réalisés par la société AV Works et récompensés par un soutien financier.

Les lauréats de la deuxième édition du parcours 1,2,3 GO Social sont:

- **Chocolats du Cœur** (Jérôme Colson): l'atelier chocolaterie fait partie des Ateliers du Tricentenaire. Cette société coopérative propose à des travailleurs en situation de handicap des pratiques professionnelles adaptées, une formation professionnelle continue en adéquation avec le projet de vie et professionnel.
  Impact Social: Les Chocolats du Cœur ont pour mission de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap ainsi que le commerce équitable.
- **empowerment 4 employment** (4 motion) (Gary Diderich): «empowerment 4 employment» vise à favoriser l'employabilité grâce à l'éducation non formelle, qui vise la transmission des «soft skills» demandés par les patrons. 10 cycles de formations favoriseront l'empowerment des personnes en combinant la formation en groupe et l'accompagnement individuel.
  Impact Social: face au chômage croissant «empowerment 4 employment» renforce l'employabilité des publics ciblés. La diminution du taux de chômage favorisera le dynamisme économique et répond au manque de participation d'une partie importante des citoyens, qui prive le Luxembourg de nombreux talents et compétences.
- **Habitat Partagé Intergénérationnel** (Un toit deux générations) (Moussa Seck): l'Habitat Partagé Intergénérationnel propose un accès au logement en faisant cohabiter des seniors avec des jeunes étudiants ou travailleurs cherchant un toit pendant leurs études ou le démarrage de leur activité professionnelle.
  Impact Social: créer ou maintenir le lien social et intergénérationnel; contribuer à l'accès au logement des jeunes dans des conditions financièrement accessibles; amorcer une solution alternative permettant aux seniors de rester vivre chez eux le plus longtemps possible.

Son Altesse Royale la Grande-Duchesse a remis personnellement les prix aux lauréats, sponsorisés par différents donateurs: la Fondation Tremplin sous l'égide de la Fondation de Luxembourg (10.000 EUR au projet empowerment 4 employment), l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (12.500 EUR aux Chocolats du Cœur), ING Luxembourg et la Ville d'Esch-sur-Alzette (10.000 EUR chacun au projet Habitat Partagé Intergénérationnel).

7 autres porteurs de projets sont allés jusqu'au bout du parcours 1,2,3 GO Social et ont finalisé un Business Plan Social avec l'aide des coachs du réseau.

Ces projets sont:

- **Bookics** (Xavier Morelle): Bookics développe et vend des outils qui ne contiennent que des dessins pour aider les personnes à dialoguer lorsque les canaux de communication traditionnels sont rompus. Les produits Bookics s'adressent d'abord aux immigrants, mais aussi à toute personne ayant des difficultés à s'exprimer.
  Impact Social: ies immigrants sont mieux soignés si les médecins comprennent précisément leur maladie. Ils sont plus vite intégrés si la description des démarches administratives est facile à comprendre. Ils sont plus heureux si leur expérience professionnelle passée est valorisée lors de leur arrivée en Europe.
- **Cercle Gaby Schroell** (Muriel Jeitz): foyers offrant la formation d'aides éducateurs à des demandeurs d'emploi et assurant la garde et l'encadrement d'enfants.
  Impact Social: développer l'apprentissage des demandeurs d'emploi.
- **Horizon Handimanagement** (Pascale Marchal Griveaud): Horizon Handimanagement entend booster l'inclusion des travailleurs handica-

(de g. à d.) Claudine Lorang (ONS - Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte), Son Altesse Royale la Grande-Duchesse , Jérôme Colson (Chocolats du Cœur)

(de g. à d.) Tonika Hirdman (Fondation Tremplin sous l'égide de la Fondation de Luxembourg), Gary Diderich (empowerment 4 employment), Son Altesse Royale la Grande-Duchesse, Laurence Hane (empowerment 4 employment), Natalia Kowbasiuk (empowerment 4 employment)

(de g. à d.) Lydia Mutsch (Ville d'Esch-sur-Alzette), Moussa Seck (Habitat Partagé Intergénérationnel), Son Altesse Royale la Grande-Duchesse, Luc Verbeken (ING)

pés (TH) sur le marché ordinaire au Luxembourg en s'adressant directement aux managers d'entreprises, à travers une formation théorique et pratique ciblée sur la définition de profils de compétence et l'analyse spécifique des postes de travail destinés aux TH.
Impact Social: sauvegarder la cohésion sociale qui reconnait la dignité au travail, ainsi que la participation aux charges sociales, pour tous. Avec le vieillissement de la population, le handicap sera un de nos grands défis de demain. La maîtrise de l'augmentation exponentielle des coûts liés au manque d'autonomie nécessite la mise en place des solutions valides, dès maintenant.

- **IBLA** (Raymond Aendekerk): L'objectif principal d'IBLA est d'offrir un soutien aux agriculteurs biologiques en optimisant leur production, ainsi qu'à ceux qui souhaitent la conversion vers l'agriculture biologique. Pour y parvenir, IBLA devient actif dans la recherche et la formation continue afin de rassembler plus d'acteurs professionnels dans le secteur et d'améliorer leurs connaissances.
Impact Social: offrir une solution à des problèmes environnementaux, climatiques, l'exploitation de ressources naturelles.
- **Kolondjo & Co** (Marcel Boawéssé Kombia): La s.àr.l. Kolondjo & Co a pour objet de promouvoir les «Musique du Monde» via des spectacles et concerts, des réalisations en studio, des instruments du monde et des résidences musicales (workshops).
Impact Social: favoriser l'ouverture, l'intégration, le multiculturalisme, l'écoute des autres.
- **Mamie et Moi** (Cristina Picco): Mamie et Moi propose à des femmes seniors de la Grande Région de tricoter en échange d'un complément de revenu qui leur permet d'améliorer leur quotidien. Les tricots réalisés sont des vêtements rétro pour enfants commercialisés sur le site **www.mamieetmoi.com** et lors de marchés ponctuels.
Impact Social: la cible sont les femmes seniors car elles représentent la majorité des + de 65 ans et qu'elles sont les plus exposées au risque de précarité économique et sociale. On estime à 13.000 le nombre de femmes ciblées. Un bon mois de tricot, les mamies peuvent toucher jusqu'à 200 EUR de complément de revenu.
- **music:LX** (Patrice Hourbette): music:LX est une association sans but lucratif qui a été créée en septembre 2011 sur l'initiative du ministère de la Culture du Grand-Duché de Luxembourg. Le but est de professionnaliser la scène musicale du Luxembourg et de la promouvoir à l'international.
Impact Social: mise à disposition collective et gratuite de ressources et d'outils de promotion ou logistiques. Transmission des savoir faire, développement de la solidarité entre musiciens, échange et partage d'informations. Aider les jeunes artistes à devenir autonomes.

L'événement, animé par Camille Ney de RTL, s'est terminé autour d'un cocktail festif et d'un vin d'honneur, offert par la Ville d'Esch-sur-Alzette, en présence des porteurs de projets, des membres du réseau 1,2,3 GO Social, des différentes personnalités du secteur de l'économie sociale au Grand-Duché de Luxembourg, des partenaires et sponsors ainsi que de la presse luxembourgeoise. ■

Business Initiative A.s.b.l.

Créée en 2000 par la Chambre de Commerce Luxembourg, la Fedil – Business Federation et Luxinnovation, Business Initiative A.s.b.l. a pour mission de **diversifier l'économie** et de **stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région**, ainsi que la création **d'entreprises à dimension sociale et solidaire au Grand-duché de Luxembourg**.

1,2,3 GO Social

Le 24 novembre 2011, Business Initiative asbl a lancé 1,2,3 GO Social, un nouveau dispositif d'accompagnement pour les projets d'entreprises à finalité sociale ou solidaire au Grand-duché de Luxembourg, qui s'intègre dans le plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg (PLES-2012), mené par le département de l'économie solidaire du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Concrètement, 1,2,3 GO Social offre un **coaching gratuit** et personnalisé **dans l'élaboration de business plans** pour les porteurs de projets à dimension sociale ou solidaire. ■

Luxinnovation

HORIZON 2020: en route vers une Europe plus compétitive grâce à l'innovation et la recherche

Le nouveau programme-cadre européen de recherche et d'innovation, connu sous le nom d'Horizon 2020, entrera en vigueur le 01 janvier 2014. L'objectif est ambitieux: restaurer la compétitivité en favorisant la croissance «intelligente, durable, et inclusive». Un budget d'environ 80 milliards d'euros sera alloué aux porteurs de projets sur la période 2014-2020. Ce programme offrira de grandes opportunités aux acteurs luxembourgeois, tant aux entrepreneurs innovants qu'aux chercheurs des organismes publics mais aussi aux utilisateurs de technologies et produits innovants.

Horizon 2020 – Un budget consistant, des thèmes variés

Horizon 2020 sera «l'un des plus importants programmes bénéficiant de fonds publics dans le monde» selon la Commission européenne. Alors que le budget a été voté par le Parlement européen le 21 novembre dernier, les premiers programmes de travail, ces documents qui détaillent le contenu et les budgets des appels, font leur apparition sur le site officiel. Même si les acteurs n'ont pas attendu la date officielle de parution des appels à proposition pour identifier des opportunités ou se positionner sur des projets spécifiques, les premiers appels seront lancés le 11 décembre prochain.

Les projets européens – des financements et des réseaux

La nouvelle architecture en trois piliers, nommés «Excellence scientifique», «Primauté industrielle» et «Défis de société», permettra de financer tous les types d'activités, de la science exploratoire à l'innovation axée sur le marché.

Cependant, pour participer au programme Horizon 2020, il est important que les stratégies des entreprises ou des centres de recherche correspondent aux feuilles de route élaborées par la Commission sur les prochaines années. Savoir argumenter la valeur ajoutée européenne et l'impact du projet est crucial. La plupart des projets seront à mettre en œuvre dans le cadre de partenariats internationaux.

Cette dimension internationale semble convaincre les chercheurs et les

entreprises innovantes. En effet, l'implication des acteurs luxembourgeois dans ces projets n'a cessé de croître. De 2007 à 2013, ce sont 223 projets qui ont été financés, représentant un montant global de 54 millions d'euros. Plus que l'intérêt financier, c'est la perspective de faire partie des équipes de recherche les plus compétitives, ou encore d'intégrer un réseau de partenaires européens, qui semblent attirer les porteurs de projets luxembourgeois, pour lesquels la dimension internationale a toujours été un élément déterminant pour leur développement.

14 janvier 2014 – Conférence de lancement nationale

Pour inaugurer et présenter les grandes lignes du programme Horizon 2020, des conférences nationales sont organisées dans la plupart des capitales et grandes villes européennes. Pour le Luxembourg, c'est la date du 14 janvier 2014 qui a été retenue. Organisée par Luxinnovation en étroite collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, cette conférence, qui se tiendra de 08h30 à 14h00 à la Chambre de Commerce, dévoilera le programme Horizon 2020 dans son ensemble et décrira les modalités de participation. Durant la matinée, des porteurs de projet ayant une expérience significative dans les programmes européens feront part de leur témoignage. Cette demi-journée se veut être également un lieu de rencontres et d'échanges entre entrepreneurs innovantes, chercheurs, consultants, ou pour toutes autres personnes intéressées.

«Il s'agit de présenter pour la première fois le nouveau programme-cadre européen de recherche et d'innovation sur le territoire luxembourgeois et de marquer le début d'une période de sept ans», souligne Jean-Michel Ludwig, Responsable des programmes européens et des relations internationales chez Luxinnovation. «Nous souhaitons donner un aperçu des grandes orientations européennes en matière de RDI et aider les porteurs de projets à répondre aux futurs appels à propositions. D'ailleurs, pour aider les entrepreneurs et les chercheurs à la soumission de projet, nous organiserons le même jour la formation Horizon 2020 Winter School 2014.»

En effet, il est important d'acquérir certaines bases avant de se lancer dans l'aventure européenne. La préparation à un appel à projet requiert une forte organisation et des ressources non négligeables, qui peuvent varier selon l'implication de l'acteur et la nature du projet. Cela dit, les entreprises pourront bénéficier d'un soutien financier qui leur permettra de faire appel à un consultant expérimenté pour préparer la soumission et augmenter leurs chances de succès. ■

Pour vous inscrire et pour toutes autres informations sur le programme Horizon2020, rendez-vous sur: www.horizon2020.lu
Personne de contact: Katharina Horst – E-mail: ncp.horizon2020@luxinnovation.lu
Consultez également la page Horizon2020 de la Commission Européenne: http://ec.europa.eu/research/horizon2020/

Signature d'une convention

Le **CRP Henri Tudor** et **ArcelorMittal** renforcent leur collaboration en Recherche, Développement et Innovation

Le Centre de Recherche Public Henri Tudor, représenté par son directeur général, Marc Lemmer, et ArcelorMittal, représenté par Gregory Ludkovsky, Vice-president Global Research and Development, et Jacques Hoffmann, directeur du Centre de Recherche d'ArcelorMittal à Esch-sur-Alzette, ont signé une convention de collaboration renforçant les liens déjà nombreux qui existent entre ces deux acteurs majeurs de la recherche au Luxembourg et qui perdurent depuis plus de 15 ans. Les deux partenaires ont décidé de renforcer leur collaboration en Recherche, Développement et Innovation (RDI) dans les axes de recherche suivants: les technologies des matériaux; l'Analyse du Cycle de Vie (ACV); la construction durable; la modélisation et simulation (matériaux, construction); les revêtements nouveaux, auxquels pourraient s'ajouter dans le futur: l'informatique avancée; le transport et la logistique; l'intelligence technologique et compétitive.

Dans plusieurs de ces axes, le CRP Henri Tudor et ArcelorMittal travaillent déjà ensemble. Les deux partenaires ont, par exemple, développé dans le cadre d'un projet de recherche financé par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur au titre de la loi RDI de 2009 l'outil informatique LicaBuilt permettant de réaliser une Analyse du Cycle de Vie (ACV) de bâtiments complets en prenant en compte le comportement thermique du bâtiment. Le projet a permis à ArcelorMittal d'évaluer ses solutions constructives en acier et de vérifier et promouvoir leur caractère durable. Le CRP Henri Tudor a, quant à lui, diffusé les résultats du projet à travers de nombreuses communications et publications, notamment lors de congrès scientifiques. L'équipe «Environmental Assessment of Systems» jouit d'une réputation internationale dans le domaine de l'évaluation environnementale des produits, procédés et services, et en particulier en Analyse du Cycle de Vie (ACV), empreinte carbone, empreinte écologique, éco-conception et évaluation émergétique, des domaines qui intéressent également les experts ACV d'ArcelorMittal et dans lesquels il est prévu d'échanger et de collaborer.

Un deuxième exemple est celui du projet ATHENA. Ce projet, mené par le CRP Henri Tudor et ArcelorMittal en collaboration avec l'Université de Liège, a pour objectif de modéliser la phase de refroidissement des palplanches, ainsi que le procédé de redressage. L'objectif d'ArcelorMittal est d'améliorer l'ensemble de sa ligne de production: minimisation de la déformation des palplanches, réduction des rejets, gain en temps et en productivité. Ce projet est également cofinancé par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur dans le cadre de la loi RDI.

Dans la convention de collaboration qui vient d'être signée, les deux partenaires envisagent de développer leurs activités RDI dans le domaine de la modélisation appliquée à la métallurgie physique et mécanique. Le CRP Henri Tudor a, en effet, développé ces dernières années dans ce domaine une expertise reconnue au niveau international. Son unité «Modelling and Simulation of Materials, Structures and Industrial Processes», qui compte près d'une trentaine de chercheurs, est en pleine progression comme en témoigne le nombre croissant de projets de recherche compétitive menés dans le cadre des programmes du Fonds National de la Recherche (FNR) ou de l'Union européenne, ainsi que le nombre de projets de recherche commanditée menés avec des partenaires industriels. L'unité s'est spécialisée dans le développement et l'utilisation de méthodes numériques avancées (éléments finis, éléments finis étendus, sans maillages, éléments de frontière) et dans les approches multi-échelles pour la modélisation avancée des matériaux et structures. L'équipe a aussi développé des compétences reconnues dans le domaine de l'identification par approche inverse et l'implémentation des lois de comportement. La modélisation permettra à ArcelorMittal de développer de nouveaux produits et d'optimiser ses procédés de fabrication. L'accord de partenariat vise à amplifier les collaborations entre le Centre Henri Tudor et les centres de recherche d'ArcelorMittal dont plusieurs sont situés dans la Grande Région, en Lorraine (Maizières-lès-Metz et Gandrange) et au Luxembourg (Esch-sur-Alzette), ainsi qu'avec le CRM Group (Liège), partenaire stratégique d'ArcelorMittal. En synergie avec les universités locales, ce partenariat vise à créer au sein de la Grande Région un réseau de recherche significatif aux niveaux européen et mondial.

Luc Chefneux (ArcelorMittal), Joëlle Welfring (CRP Henri Tudor), Salim Belouettar (CRP Henri Tudor). (En bas) Jacques Hoffmann (ArcelorMittal), Marc Lemmer (CRP Henri Tudor), Gregory Ludkovsky (ArcelorMittal), Fernand Reinig (CRP Gabriel Lippmann)

Les deux partenaires souhaitent investir ensemble dans un dernier domaine de collaboration: celui des revêtements fonctionnels. Le CRP Henri Tudor, à travers son département «Advanced Materials & Structures» (AMS) est actif dans ce domaine depuis sept ans. Cet axe de collaboration sera abordé en partenariat avec le CRP-Gabriel Lippmann qui travaille depuis plusieurs années avec les laboratoires d'ArcelorMittal. La signature de cette convention, ainsi que le regroupement prochain, au 1er janvier 2015, du CRP Henri Tudor et du CRP-Gabriel Lippmann, permettront de renforcer la collaboration dans ce domaine, ainsi que dans tous les autres axes de recherche. En attendant que le regroupement devienne effectif, les deux CRP mettent un point d'honneur à ce que tous leurs partenaires aient un accès simplifié et coordonné à l'ensemble des compétences disponibles dans les deux centres.

SuperDrecksKëscht

Maison bien isolée – note de **chauffage divisée** par deux

Les murs extérieurs mal isolés entraînent une perte annuelle de chaleur de l'enveloppe du bâtiment entre 25 et 40 %. C'est pourquoi les matériaux isolants jouent un rôle important dans le bilan énergétique d'une maison d'habitation. Le client attend de ce fait que l'entreprise qui propose des prestations dans ce domaine fasse preuve de compétence et le conseille correctement. Dans le cadre du «passeport énergétique» prescrit par la législation pour les nouveaux bâtiments, en cas d'aménagements importants et d'un changement de propriétaire/locataire, il est aujourd'hui indispensable d'établir un concept énergétique intégré combinant isolation thermique, chauffage et aération. Il est donc recommandé à toutes les entreprises spécialisées de s'informer régulièrement de l'évolution actuelle et des produits proposés sur le marché.

Sur quel matériau porter son choix? Effet isolant et ambiance

Le choix d'un matériau d'isolation particulier dépend le plus souvent de ses propriétés isolantes et de son prix. Indépendamment du bilan écologique des différentes substances, les entreprises spécialisées compétentes en la matière devraient en tous les cas tenir compte d'autres propriétés lors du choix du matériau, notamment sa capacité de respiration, l'emmagasinement de la chaleur et le recyclage en cas de travaux de démolition ultérieurs.

Les matériaux d'isolation qui respirent (tous les matériaux naturels, mais aussi la laine de verre et la laine de roche) captent l'humidité ambiante

et la restituent, ce qui permet d'avoir une atmosphère agréable dans la pièce. Le matériau d'isolation doit si possible emmagasiner la chaleur, notamment lorsque les salles de séjour et les chambres sont sous le toit. Les matériaux d'isolation qui emmagasinent la chaleur, tels que les panneaux de fibres en bois ou la cellulose, absorbent la chaleur et équilibrent ainsi les pics de température pendant la journée et la nuit.

Sur quel matériau porter son choix? Economie des ressources naturelles et durabilité

De plus en plus de consommateurs s'intéressent aux aspects écologiques, par exemple, le bilan énergétique, le bilan de CO_2 ou l'élimination future des déchets. L'énergie nécessaire à la fabrication et au transport devrait être faible afin que l'énergie économisée compense assez rapidement l'énergie consommée (amortissement énergétique). Les matériaux d'isolation issus de matières premières renouvelables ont bien sûr des avantages écologiques par rapport aux mousses en plastique: bilan de CO_2, transports courts et production écologique des matières premières. Il va de soi cependant que les matériaux d'isolation végétaux ne sont écologiques que si les matières premières ne sont pas produites à grands renforts d'engrais et de pesticides.

Santé

Il existe maintenant un grand nombre de labels de qualité au niveau des critères écologiques et de santé. Les entreprises spécialisées compétentes en la matière disposent de toutes ces informations.

Comment prévenir les déchets et les valoriser?

Afin d'éviter les déchets d'isolation il es possible d'utiliser des matériaux d'isolation en vrac: il n'y a alors pas de résidus de découpe.

Le recyclage du matériau dépend de la nature et de l'état de ce dernier. Les matériaux d'isolation minéraux ne peuvent être recyclés que s'ils ne sont pas trop mélangés à des corps étrangers ou contaminés par ces derniers. Si l'entreprise démonte des vieux matériaux, il convient tout d'abord de se renseigner auprès de l'entreprise qui élimine les déchets afin de connaître les critères de qualité à appliquer dans le cadre du tri. Entreprises et clients peuvent faire des économies. Les matériaux d'isolation végétaux ou les isolants en plastique peuvent au moins faire l'objet d'une valorisation énergétique. On peut alors utiliser l'énergie résultant de l'incinération.

On trouve également sur les marché des matériaux d'isolation recyclés, tels le verre cellulaire («Foamglas») ou les flocs de cellulose. Les produits fabriqués à partir d'au moins 70 % de verre perdu ou 80 % de vieux papiers portent le «Blauer Engel» (label environnemental allemand).

Pour plus d'informations et d'évaluations sur l'utilisation des matériaux d'isolation, veuillez consulter le guide sur la construction durable élaboré par CRTE, CRTI-B et le Groupement des Fabricants des Matériaux de Construction et comprend également des conseils de prévention de la SuperDrecksKëscht sur le site www.crtib.lu.

Pour les domaines de l'énergie et la construction, l'energieagence (www.energieagence.lu), MyEnergie (www.myenergie.lu) ou le conseil de construction écologique de l'Oekozenter Luxembourg (www.oeko.lu), entre autres, donnent de nombreuses informations et peuvent aider à trouver le bon contact. Enfin, pour des informations sur l'élimination et le recyclage des matériaux d'isolation, il est possible de s'adresse à la SuperDrecksKëscht – Tél.: (+352) 48 82 16-1

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

guichet.lu

Portail Entreprises

A la recherche **de réponses** ?

Le Portail Entreprises vous offre des informations complètes sur la création et la gestion courante des entreprises au Luxembourg, ainsi qu'un accès en ligne aux démarches administratives.

Budget 2014

Le **Luxembourg** par **deux fois épinglé**

Dans le cadre de la nouvelle architecture budgétaire de l'Union européenne (two-pack, semestre européen), la Commission européenne a publié un ensemble de documents traitant de la situation économique des pays membres. Le Luxembourg, traditionnellement élève modèle en Europe, s'est pourtant retrouvé par deux fois dans le collimateur des autorités européennes qui lui reprochent ses dérives en matière budgétaire et de compétitivité.

Le two-pack, entré en vigueur en mai 2013, impose aux pays de la zone euro de soumettre à la Commission européenne avant le 15 octobre leur projet de budget pour l'année à venir. Ce projet de budget est ensuite analysé et avisé par la Commission. Si du fait des élections anticipées au Luxembourg (en date du 20 octobre), le projet de budget envoyé par le Gouvernement à la Commission n'est en réalité qu'une mise à jour technique du programme de stabilité et de croissance (PSC) d'avril 2013[1], l'avis[2] rendu par la Commission n'en est pas moins pertinent. Cet avis, publié le 15 novembre dernier, en reconnaissant que «le projet de plan budgétaire du Luxembourg présente en réalité un scénario à politique inchangée» et que «le Gouvernement sortant a laissé à son successeur le soin d'élaborer le budget 2014», renseigne de fait sur les efforts budgétaires qui devront être entrepris par le prochain Gouvernement.

Selon l'avis, le solde structurel des Administrations publiques luxembourgeoises, c'est-à-dire le solde qui détermine la soutenabilité à long terme des finances publiques, passerait d'un léger excédent de 0,2 % en 2013, à un déficit de -0,4 % en 2014 à politique inchangée. Or, l'objectif budgétaire à moyen terme (OMT) du Luxembourg est un excédent de +0,5 % du PIB en termes structurels. Ce solde vise à assurer la nécessaire viabilité des finances publiques du pays, compte tenu de son potentiel de croissance et de sa dette implicite (engagements à long terme de la sécurité sociale).

Sans mesures d'économies budgétaires «structurelles» visant à rétablir les finances publiques, le Luxembourg risque donc en 2014 de s'écarter sensiblement de son OMT et devoir en 2015 déclencher le mécanisme de correction automatique, prévu dans le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)[3], afin d'éviter une déviation durable à cet OMT.

[1] Voir www.cc.lu/actualites/detail/programme-de-stabilite-et-de-croissance-du-luxembourg-pour-2013-2016-manque-dambition-et-de-r-2/ sur le PSC d'avril 2013.

[2] Voir http://ec.europa.eu/economy_finance/economic_governance/sgp/pdf/dbp/lu_2013-11-15_co_en.pdf.

[3] Voir www.cc.lu/uploads/media/4157_TCA_WMR_TSCG_03_10_13.pdf sur le TSCG.

Dans le cadre du semestre européen introduit en 2010, qui vise à mieux coordonner les politiques économiques au sein de l'UE, la Commission a également publié son rapport sur le mécanisme d'alerte[4]. Ce rapport, qui est le point de départ du cycle annuel de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques, constitue un pilier du mécanisme de surveillance des déséquilibres au sein de l'UE. Alors qu'un certain nombre d'Etats membres ont réduit leur déficit et amélioré leur compétitivité-coûts, le Luxembourg fera l'objet pour la première fois, d'un bilan approfondi.

Ce bilan approfondi est lancé parce que, sur la base d'un tableau de bord d'indicateurs assortis de seuils indicatifs, il ressort que l'excédent du compte courant, la dette du secteur privé, l'évolution des coûts salariaux unitaires et les pertes de parts de marché de l'économie luxembourgeoise dépassent des seuils critiques. Sur la base de ce bilan, la Commission indiquera au printemps 2014 l'existence de déséquilibres concernant ces agrégats.

Si l'excédent du compte courant et la dette du secteur privé ne seront probablement pas considérés comme étant en situation de déséquilibre du fait des spécificités de l'économie luxembourgeoise, il semble certain que la dérive des coûts salariaux unitaires (+9,8 % sur 3 ans) et les pertes de parts de marché à l'exportation (-18 % sur 5 ans) feront l'objet de recommandations et seront jugées comme inquiétantes.

Dès lors, la fonction objective du nouveau Gouvernement devrait comporter un ensemble de mesures visant à remettre les finances publiques sur une trajectoire soutenable, rétablir la position concurrentielle des entreprises luxembourgeoises et améliorer le système des formations des salaires, au risque d'être sanctionné par la Commission, de perdre en crédibilité et de voir la situation économique nationale s'empirer. ■

[4] http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/2014/amr2014_en.pdf.

Eurostat

Le **Luxembourg** parmi les Etats européens ayant la **plus forte proportion de PME**

Dans l'Union européenne, en 2011 les PME représentaient près de 40 % de l'emploi du secteur non-financier[1]

En créant des emplois et en contribuant à la croissance économique, les petites et moyennes entreprises (PME), c'est-à-dire les entreprises employant de 10 à 249 personnes, sont un moteur de l'économie européenne. En 2011, 7 % des 22 millions d'entreprises de l'économie marchande non-financière[2] de l'UE28 étaient des PME[3]. Elles comptaient pour 38 % de l'emploi et 38 % du chiffre d'affaires total de l'économie marchande non-financière. La majorité des entreprises de l'UE28 étaient des micro-entreprises de moins de 10 salariés (93 %), représentant 30 % de l'emploi et 17 % du chiffre d'affaires, tandis que 0,2 % étaient de grandes entreprises (250 salariés ou plus) regroupant 33 % de l'emploi et réalisant 44 % du chiffre d'affaires.

Plus fortes proportions de PME en Allemagne, en Roumanie, au Luxembourg et en Autriche

Dans tous les Etats membres, les micro-entreprises (< 10 salariés) constituaient la grande majorité des entreprises de l'économie marchande non-financière en 2011. Les plus fortes proportions de PME (entre 10 et 249 salariés) se situaient en Allemagne (18 % des entreprises), en Roumanie et au **Luxembourg (13 %** chacun) ainsi qu'en Autriche (12 %), et les plus faibles en République tchèque et en Slovaquie (4 % chacun). Dans tous les Etats membres, la proportion de grandes entreprises était inférieure ou égale à 0,5 %.

Part des PME dans l'emploi la plus élevée dans les pays baltes et au Luxembourg

En ce qui concerne l'emploi dans les entreprises de l'économie marchande non-financière, les Etats membres peuvent être répartis suivant la catégorie d'entreprises employant le plus de personnes en 2011.

Dans la majorité des Etats membres, les PME étaient la catégorie d'entreprises occupant le plus de personnes. Elles représentaient environ 50 % de l'emploi total de l'économie marchande non-financière en Lettonie et en Lituanie (51 % chacun), ainsi qu'en Estonie et au **Luxembourg (49 %** chacun).

Dans six Etats membres, la plus grande part de l'emploi était relevée dans les micro-entreprises, l'Italie (46 %) et le Portugal (42 %) enregistrant les plus fortes proportions. Dans deux Etats membres, le Royaume-Uni (46 %) et la France (37 %), les grandes entreprises concentraient le plus de personnes employées.

[1] Sources des données chiffrées: EUROSTAT, communiqué n° 175/2013 du 25 novembre 2013.

[2] L'économie marchande non-financière fait référence à la NACE Rev.2 secteurs: B Industries extractives; C Industrie manufacturière; D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné; E Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution; F Construction; G Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles; H Transport et entreposage; I Hébergement et restauration; J Information et communication; L Activités immobilières; M Activités spécialisées, scientifiques et techniques; N Activités de services administratifs et de soutien et S95 Réparation d' ordinateurs et de biens personnels et domestiques.

[3] Tailles d'entreprise: micro-entreprises = moins de 10 salariés, petites et moyennes entreprises = 10-249 salariés, grandes entreprises = 250 salariés ou plus.

	Nombre d'entreprises				Nombre de personnes employées				Chiffres d'affaires			
	Nombre total, en milliers	Dont %			Nombre total, en milliers	Dont %			Total en milliards EUR	Dont %		
		Micro	PME	Grandes		Micro	PME	Grandes		Micro	PME	Grandes
UE28	22.098	92,5	7,3	0,2	134.533	29,5	37,6	32,8	25.453,0	16,7	38,3	43,5
Belgique	551	94,0	5,8	0,2	2.714	33,3	35,8	30,9	980,0	24,0	39,2	36,8
Allemagne	2.158	81,8	17,7	0,5	25.817	18,8	44,0	37,2	5.569,0	11,1	37,0	51,9
France	2.567	94,2	5,7	0,2	15.313	29,7	33,7	36,6	3.621,0	22,5	35,3	42,1
Luxembourg	29	87,0	12,5	0,5	243	18,0	48,9	33,1	135,0	15,4	59,6	25,0

Source: EUROSTAT, calculs de la Chambre de Commerce

Part du chiffre d'affaires généré par les PME la plus élevée au Luxembourg, en Lettonie et en Autriche

Les parts les plus importantes du chiffre d'affaires généré par les PME se situaient en 2011 au **Luxembourg (60 %** du chiffre d'affaires total), en Lettonie (52 %) et en Autriche (49 %), tandis qu'au Royaume-Uni (56 %), en Allemagne (52 %) et en Finlande (50 %), la moitié ou plus du chiffre d'affaires était générée par les grandes entreprises. La part du chiffre d'affaires générée par les micro-entreprises était la plus élevée en Estonie (31 %), à Chypre (27 %) et en Italie (25 %).

Typologie des entreprises au Luxembourg, dans les pays limitrophes et en Union européenne en 2011

Sur base des données statistiques fournies par EUROSTAT, le tableau ci-dessus livre un profil de l'économie marchande non-financière par taille en 2011. Il en ressort que le Luxembourg est, en effet, un pays dont les PME sont très fortement imbriquées dans le tissu socio-économique. Ainsi, les «grandes entreprises» (> 250 salariés d'après la définition retenue par EUROSTAT), ne représentent que 0,5 % du total des entreprises non-financières, un tiers de l'emploi (33,1 %) et 25 % du chiffre d'affaires généré par l'ensemble des entreprises marchandes non-financières. Par déduction, 99,5 % des entreprises (non-financières) sont soit des micro-entreprises (< 10 salariés), soit des PME (entre 10 et 249 salariés) et ces dernières occupent de l'ordre des deux tiers (66,9 %) des salariés et génèrent 75 % du chiffre d'affaires national. ■

Paying Taxes, édition 2014

Luxembourg se classe en 15e position mondiale

La Banque mondiale, l'*International Finance Corporation* et PwC ont publié en novembre 2013 l'édition 2014 du rapport «Paying Taxes», la 9e édition annuelle d'une étude, dont l'objet est de mesurer la complexité fiscale pour les entreprises à travers 189 pays dans le monde. L'étude se base sur l'étude de cas d'une PME, et le classement est effectué au niveau de trois indicateurs: la pression fiscale totale effectivement supportée par les entreprises (*total tax rate TTR*, ensemble des impôts et taxes payés par une entreprise exprimé en % du bénéfice avant imposition), le temps nécessaire aux entreprises pour satisfaire à toutes les demandes en matière fiscale, et finalement le nombre de paiements à réaliser. A travers ces trois indicateurs, l'étude entend mesurer la complexité du système fiscal pour une entreprise. Un des principaux messages de l'étude consiste à dire que l'imposition des sociétés ne constitue qu'une partie de la pression fiscale totale supportée par une entreprise, et que le taux d'imposition nominal des sociétés constitue à lui seul un indicateur relativement imparfait pour déterminer la pression fiscale effectivement supportée.

Dans le classement global «Paying Taxes 2014», le Luxembourg se classe en 15e position mondiale. Dans l'édition 2013, le pays se plaçait en 14eposition. L'Allemagne se classe 89e, la Belgique 76e et la France 52e.

En matière de pression fiscale totale (TTR), le Luxembourg affiche un taux TTR de 20,7 %. L'Allemagne affiche un taux TTR de 49,4 %, la Belgique un taux de 57,5 % et la France un taux de 64,7 %.

En ce qui concerne le temps nécessaire pour satisfaire aux obligations fiscales, le Luxembourg affiche en moyenne un niveau de 55 heures, l'Allemagne 218 heures, la Belgique 160 heures et la France 132 heures.

Finalement, en ce qui concerne le nombre de paiements à effectuer par les entreprises pour suffire aux obligations fiscales, le Luxembourg affiche 23 paiements. L'Allemagne comptabilise 9 paiements, la Belgique 11 et la France 7 paiements. ■

La publication peut être consultée dans son intégralité sur le lien suivant:
www.doingbusiness.org/reports/thematic-reports/paying-taxes/

Désir d'investir
aux quatre coins du monde ?

DECHMANNCOMMUNICATION

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu

CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG

Votre partenaire pour le marché

Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012	2013 (p)	2014 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) [1]	3,1 %	1,9 %	-0,2 %	2,0 %	2,7 %
	32,73	33,35	33,30	*33,97*	*34,88*
Taux de chômage	5,7 %	5,6 %	6,1 %	6,9 %	7,2 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,5 %	1,7 %	1,7 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,7 %	1,5 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	0,1 %	-0,6 %	-0,2 %	-0,4 %

Sources: STATEC, Comptes nationaux/STATEC, Note de conjoncture 3/2013/Calculs Chambre de Commerce.
Remarque: [1] Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

Votre entreprise au Luxembourg ?
Nous avons vos futurs locaux.

RICHET
BUSINESS CENTER
Bien s'implanter au Luxembourg

SOLARWIND
de 17 à 100 m²

ALTO
de 10 à 200 m², situé à 2,5 km du poste frontière de Sterpenich

Surfaces modulables disponibles de suite

DÉCOUVREZ TOUS NOS BÂTIMENTS DE BUREAUX SUR NOTRE SITE INTERNET: WWW.RICHET.LU
RICHET Gestion Immobilière S.A. | 9, route des Trois Cantons | L-8399 WINDHOF | info@richet.lu

Tél.: +352 39 59 22-1

2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres

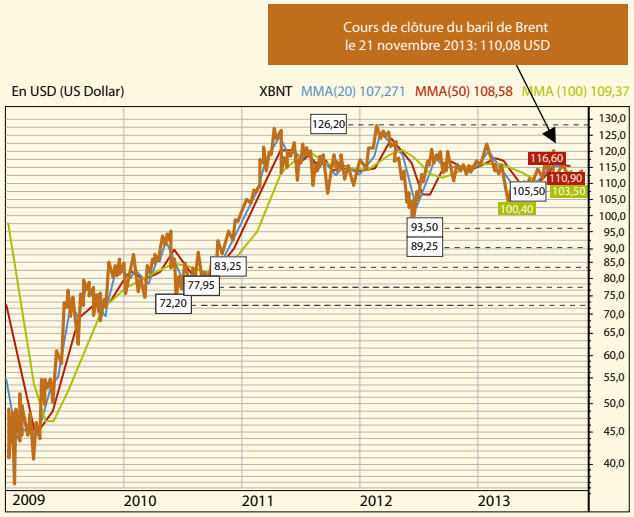

Source : www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar

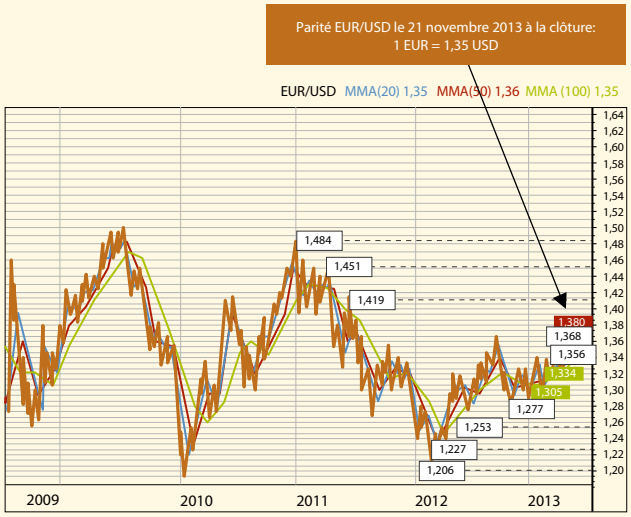

Source : www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial

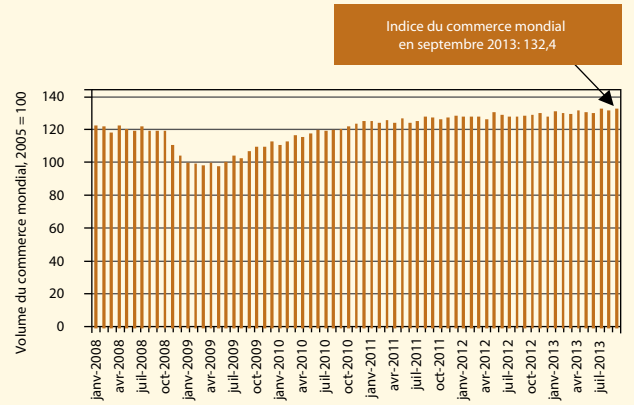

Source : Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services

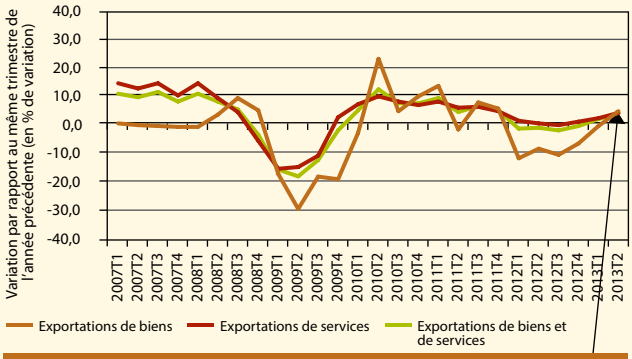

Exportations de biens au 2e trimestre 2013 (par rapport au 2e trimestre de 2012): +3,9 %
Exportations de services au 2e trimestre 2013 (par rapport au 2e trimestre de 2012): +3,2 %
Exportations de biens et services au 2e trimestre 2013 (par rapport au 2e trimestre de 2012): +3,3 %

Source : STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur

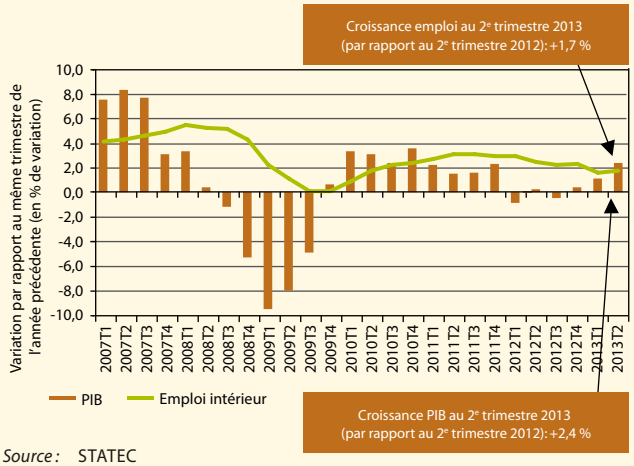

Source : STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)

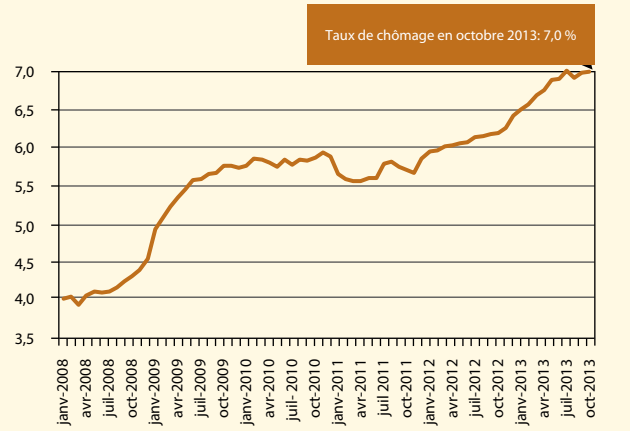

Source : STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

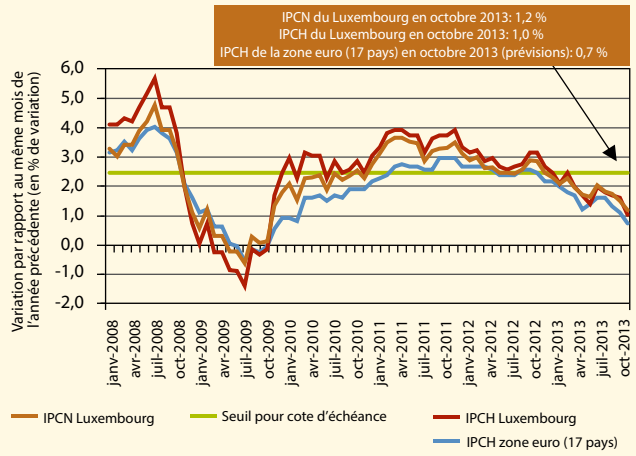

Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes

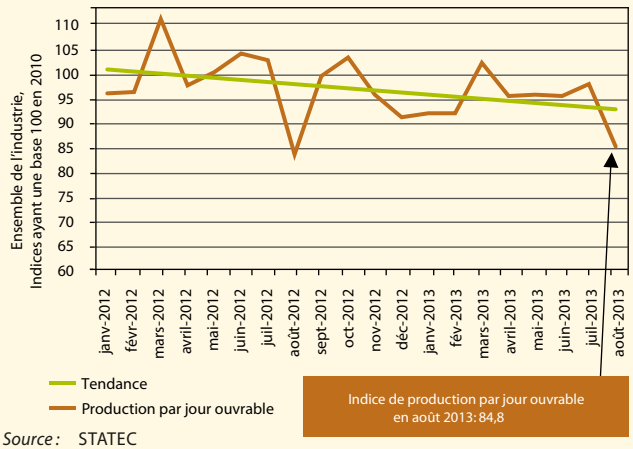

Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves

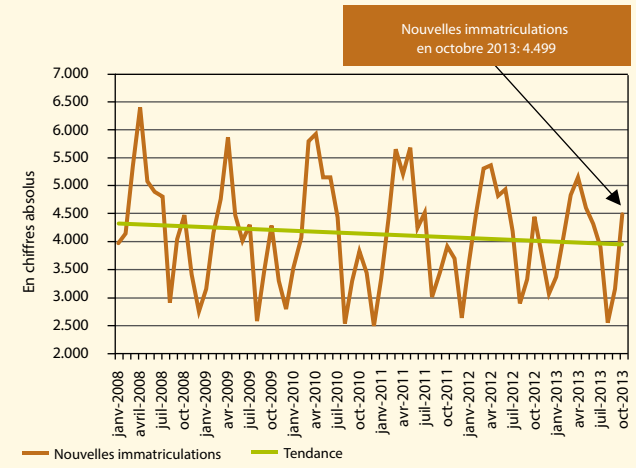

Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir

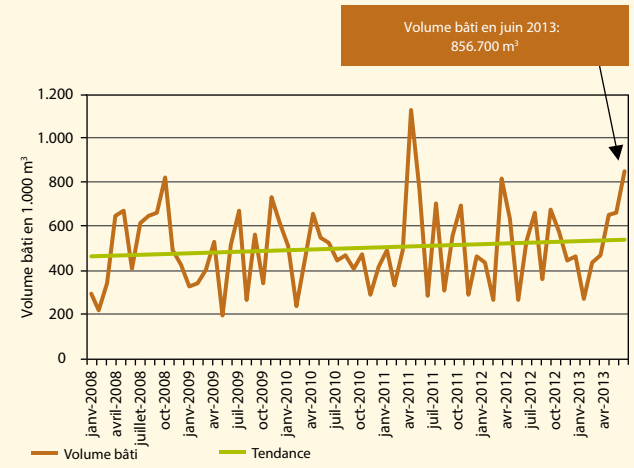

Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit

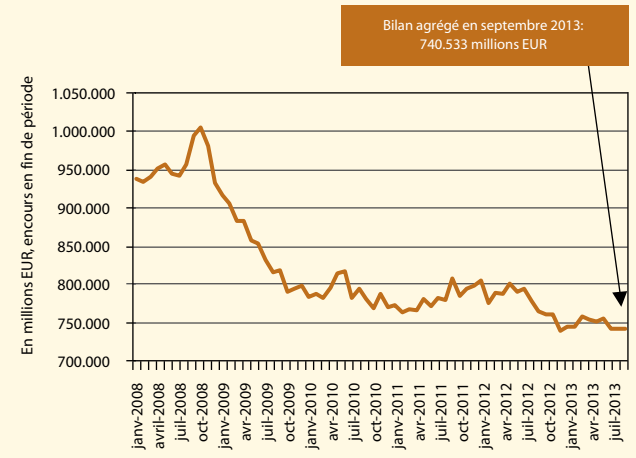

Source : BCL

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets

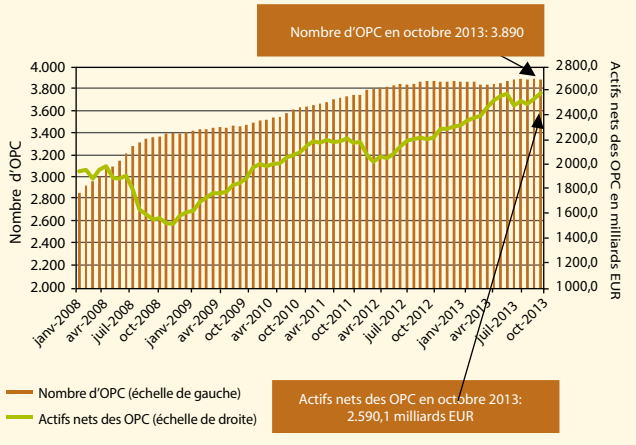

Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: **Jean Lucius**

Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Jean Lucius a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

Jean Lucius, CEO Enovos Luxembourg S.A.

Focus sur le secteur de l'énergie

Actuellement, l'économie mondiale et le marché de l'énergie sont soumis à des conditions difficiles. La crise économique s'étant installée en profondeur en Europe, le marché de l'énergie se trouve confronté à une grande incertitude. Au Luxembourg, la production industrielle se situe toujours bien en-dessous du niveau de celle de 2008. L'année dernière des sites d'importants clients dans divers secteurs ont fermé leurs portes.

D'autre part, la contribution de plus en plus importante des énergies renouvelables au *mix* énergétique ne reste pas sans répercussions sur les prix de l'électricité alors que la volatilité des marchés rend des projets et des investissements à long terme de plus en plus difficiles.

En conséquence, il y a, dans les différents pays en Europe, des discussions sur l'introduction d'un marché de capacités afin de rémunérer les capacités de réserve nécessaires à la sécurité des réseaux électriques. D'autre part, on cherche à améliorer la stabilité des réseaux par un «*demand-side management*» côté consommateurs. La gestion de l'offre et de la demande devient de plus en plus complexe à cause d'un nombre croissant de productions décentralisées et intermittentes.

Concernant le gaz naturel, le développement du LNG et du gaz de schiste aux Etats-Unis a fortement influencé les marchés et les différences de prix entre les USA, l'Europe et l'Asie ont atteint des niveaux jamais vus auparavant.

Finalement, d'autres challenges pour les acteurs du secteur de l'énergie sont la réglementation qui diffère parfois fortement d'un pays à l'autre, ainsi que les importants changements de politique en matière environnementale suite à des événements externes tel que, par exemple, Fukujima. ■

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	3
Taux de chômage	2	2
Emploi total intérieur	4	4
Inflation	4	3

BESOIN
D'UN LEASING ?

ALD AUTOMOTIVE ALD TEST & LEASE

Super offre de lancement chez ALD Automotive :

ALD Automotive vous offre une remise supplémentaire de 1000 € HTVA sur le leasing opérationnel de la toute nouvelle Infiniti Q50.

Remise de 1000 €

Retrouvez toutes les conditions sur :
www.aldautomotive.lu

LET'S DRIVE TOGETHER

ALD Automotive

ALD full LEASE

Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce

En moins d'un mois, le Luxembourg a été «épinglé» à deux reprises par la Commission européenne. En effet, le Grand-Duché fait, pour la première fois, partie des Etats membres qui seront analysés de manière approfondie par la Commission dans les mois à venir en ce qui concerne les déséquilibres macroéconomiques potentiels. De plus, selon l'évaluation du budget provisoire du Luxembourg pour 2014 par la Commission, le solde budgétaire des administrations publiques en termes structurels devrait se détériorer pour passer d'un excédent de 0,8 % du PIB en 2012 à un déficit de 0,4 % du PIB en 2014, et donc s'écarter sensiblement de l'objectif à moyen terme (OMT) du Luxembourg, à savoir un excédent de 0,5 % du PIB. Par conséquent, il existe un risque de non-respect des exigences du volet préventif du pacte de stabilité et de croissance. La Commission invite dès lors les autorités du Luxembourg «à prendre les mesures nécessaires dans le cadre du processus budgétaire national pour assurer la pleine conformité du budget 2014 avec les dispositions du pacte de stabilité et de croissance et, notamment, prévenir les risques identifiés dans l'évaluation».

L'urgence de la situation dénoncée par la Chambre de Commerce à de nombreuses reprises semble donc également être perçue au niveau européen. A côté de l'évolution des finances publiques, plusieurs indicateurs sectoriels et macroéconomiques inquiètent.

En effet, la production industrielle luxembourgeoise par jour ouvrable reste faible et baisse à nouveau au mois d'août 2013, 84 % de la valeur de 2010. Les écarts d'évolution par rapport aux pays de la zone euro, qui se creusent depuis 2011, ne se résorberont donc pas à court terme. De même, dans le secteur de la construction, l'activité du mois d'août est faible, et ce en dépit de la composante saisonnière, puisque la production dans la construction au mois d'août 2013 est encore plus basse que celle enregistrée au mois d'août 2012.

Le secteur financier semble plus vigoureux puisque le résultat avant provisions des banques enregistrait, à la fin du 3e trimestre 2013, une progression de 13 % par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires du commerce de détail (à l'exception des automobiles et motocycles) en volume affiche pour sa part une tendance haussière en août 2013.

L'évolution du chômage devient de plus en plus préoccupante. Au 31 octobre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi non affectés à une mesure pour l'emploi est de 17.516 personnes, soit une hausse de 2.322 personnes (15,3 %), sur un an. Le taux de chômage atteint 7,0 % en octobre 2013 alors qu'il s'élevait à 6,2 % en octobre 2012.

Besoin d'infrastructures pour vos conférences ?

6.500 m² modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au coeur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos évènements un véritable succès.

- 4 grandes salles de conférences
- 36 salles de formation
- 650 places de parking privé

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Tél.: + 352 42 39 39 - 240
events@cc.lu
www.cc.lu

DECHMANNCOMMUNICATION

Les infrastructures logistiques du Luxembourg

Le terminal Eurohub Sud

L'Eurohub Sud élargi permettra à partir de 2015 la manutention de 300.000 containers et autant de semi-remorques

Les infrastructures logistiques sont des atouts de premier choix pour le Luxembourg. Après le Port de Mertert et le Cargocenter, le Cluster for Logistics présente le troisième grand hub luxembourgeois: le terminal Eurohub Sud de Bettembourg-Dudelange. Le taux d'utilisation du terminal est aujourd'hui tel que l'extension imminente des capacités s'impose. Fin 2013, il aura géré le transbordement de plus de 100.000 containers et 40.000 semi-remorques. En pleine mutation, le site sera agrandi, transformé et connecté à l'ancienne zone WSA. L'Eurohub Sud élargi permettra à partir de 2015 la manutention de 300.000 containers et autant de semi-remorques. Il se renforcera également grâce aux entrepôts prévus sur l'ancien site WSA, ce qui permettra d'élargir l'offre de services.

Le terminal, créé en 1979 est une plateforme rail/route connaissant un succès grandissant avec plus de 100.000 manutentions en 2013. Le site multimodal est connecté aux principaux corridors de transports européens via la route et le rail, permettant aux transporteurs de viser l'Europe entière. De Bettembourg partent ainsi des trains combinés vers Anvers, Lübeck (qui continuent par ferry vers la Scandinavie, les Etats Baltes et la Russie), Helsingborg, Le Boulou, Milan et vers la Turquie via Trieste. La route Bettembourg-Trieste-Istanbul, opérée en coopération avec CFL cargo et le transporteur turc Mars Logistics depuis 2012, est de surcroît l'exemple le plus récent d'une combinaison de rail et bateau réussie.

La zone logistique de Bettembourg

La zone logistique de Bettembourg offre au niveau du transport ferroviaire deux infrastructures spécifiques, souvent confondues.

La gare de triage

D'un côté, la zone offre un centre cargo conventionnel, incluant le triage et permettant le transport de biens via wagons cargo classiques. Le centre de triage seul s'étend sur 50 ha et comprend dix voies de réception et 28 voies de formation. Environ 1.300 wagons passent chaque jour par le triage avant d'être expédiés vers 20 pays différents, douze gares de destination au Luxembourg et plusieurs embranchements privés. Ce site est opéré par CFL cargo. Les produits principaux transportés par CFL cargo sont l'acier (dans toutes ses formes), la ferraille, le pétrole, des matériaux de construction (sable, clinker) et le papier.

Le terminal multimodal

D'un autre côté, Bettembourg dispose d'un terminal combiné ainsi que d'une plateforme autoroute ferroviaire opérés par CFL Multimodal, permettant de traiter des containers de gabarits divers, ainsi que des semi-remorques. Via l'autoroute ferroviaire, les wagons sous-baissés de l'entreprise Modalohr permettent de transporter des semi-remorques. Actuellement quatre trains par jour relient Bettembourg avec Le Boulou près de Perpignan. Plusieurs projets, qui pourraient étendre le réseau de façon notable au Nord et au Sud, sont à l'étude et Bettembourg est au centre du réseau. Ce système nécessite toutefois des infrastructures spéciales permettant le chargement et déchargement des wagons par un côté et non par des grues. Les trains d'autoroute ferroviaire opérés par Lorry-Rail (société dont les CFL sont actionnaires à 34 %) peuvent également intégrer des rames de wagons de combiné. Ils allient les avantages de la route et du rail, permettant aux entreprises de gagner du temps et de l'argent et de délester les routes. Les camions utili-

sant ces trains ont le droit de rouler le dimanche dans le département de la Moselle pour accéder Bettembourg et ils peuvent partir du Boulou vers l'Espagne.

Aujourd'hui, CFL cargo, CFL Multimodal et Lorry Rail emploient plus que 400 personnes dans la zone logistique de Bettembourg. Parfaitement multimodale, elle est également dédiée à l'activité logistique et dispose de places de stationnement et infrastructures adaptées. En effet, une des missions du site est la réduction du transport routier au bénéfice du transport ferroviaire. En 2011, CFL Multimodal a repris les activités logistiques du groupe Lentz (devenant ainsi Lentz Multimodal). Ce pas était nécessaire pour offrir des services logistiques adaptés aux besoins des clients.

Le nouveau terminal

Afin de faire face aux besoins multimodaux du Luxembourg, le terminal actuel sera complétement transformé à l'horizon 2015 et le début des travaux est imminent. Plus grand, plus moderne et plus facilement accessible, le nouveau terminal offrira également des infrastructures nouvelles permettant des nouveaux services à valeur ajoutée. Les chiffres sont édifiants: de 12,45 ha en surface brute totale, le site va presque tripler.

Le futur terminal intermodal disposera de quatre voies à 700 m pour le transport combiné d'une capacité de 300.000 conteneurs par an. Deux grues portiques, au lieu d'une, vont faciliter le chargement des trains. Les quais de l'autoroute ferroviaire seront déplacés et les deux nouvelles voies disposeront d'une longueur de 700 m au lieu de 350 m. En tout et pour tout, ces deux nouvelles voies permettront la manutention de 300.000 semi-remorques par an, multipliant la capacité actuelle par six.

Les projections prévoient pour 2025 la manutention de sept trains combinés par jour au lieu de trois et de douze trains avec des semi-remorques au lieu de 3. Au niveau des poids-lourds accueillis par le site, le chiffre devrait passer de 600 unités à 1.270 par jour. Le stockage de containers sur le terminal passera de 1.200 unités à 2.100. A horizon 2025, le site devrait donner des emplois à 640 personnes.

De nouveaux entrepôts sur l'ancien site de la WSA

Le centre logistique exploité par CFL Multimodal est déjà aujourd'hui bien plus qu'un simple centre de transport. Les entrepôts existants exploités par CFL Multimodal permettent d'offrir des services à valeur ajoutée, comme par exemple le chauffage de caoutchouc à destination de l'industrie automobile. Dans le cadre du projet de réaménagement de l'ancien site de la WSA, qui prévoit également sa connexion à l'Eurohub Sud élargi, CFL Multimodal prévoit la construction d'un entrepôt spécialisé de 30.000 m^2 permettant de centraliser ses surfaces de stockage et d'élargir sa panoplie de services intégrés de façon considérable.

Eurohub Sud s'inscrit parfaitement dans les plans de développement durable du pays et aidera les transporteurs à réduire davantage leur taux d'émissions de CO_2. Déjà aujourd'hui, le terminal multimodal rail et route permet d'économiser 120.000 tonnes de CO_2 par an. Pour 2025 la réduction devrait dépasser les 500.000 tonnes. Au niveau des nuisances sonores, le déplacement de la future surface d'exploitation des terminaux va diminuer l'impact lié à cette activité, au niveau de Bettembourg, estime pour sa part Luxcontrol dans un rapport de 2012.

Les trois hubs nationaux Eurohub Sud, Cargocenter et le Port de Mertert offrent à eux seuls des services répondant aux attentes des acteurs logistiques. L'étude «Future for Logistics» du Cluster for Logistics démontre toutefois que leur vrai potentiel ne peut être libéré qu'en combinant les services de toutes les plateformes. Il est donc primordial de soutenir et de promouvoir les trois plateformes ensemble afin de générer plus d'activité pour les entreprises présentes et attirer des nouveaux acteurs bénéfiques pour l'essor du Luxembourg. ■

www.clusterforlogistics.lu

Cluster maritime

Lancement d'un cycle de conférences sur le **droit maritime** à Luxembourg

Alors qu'il était ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Monsieur Jeannot Krecké caressait l'idée d'une formation en droit maritime au Luxembourg. Quelques années plus tard, ce 26 novembre, le Cluster maritime luxembourgeois et le cabinet d'avocats OPF Partners ont franchi une première étape importante en réunissant près de cent personnes lors d'une conférence académique sur les prérogatives et obligations de l'Etat du pavillon.

Armateurs et autres professionnels du secteur maritime tous métiers confondus, hauts fonctionnaires et représentants des syndicats ont pris place sur les bancs de l'Uni-

Freddy Bracke, président du Cluster maritime luxembourgeois et le Professeur Cachard Professeur des Universités et Avocat à la Cour lors de la conférence sur le droit maritime

versité de Luxembourg aux côtés d'une quarantaine d'étudiants de Lorraine et du Grand-Duché.

M. Freddy Bracke, président du Cluster maritime luxembourgeois, a tout d'abord ouvert la conférence en se félicitant de la capacité du cluster à attirer au Luxembourg des orateurs de la qualité et du renom du Professeur Cachard – intervenant principal de la soirée – dont il a souligné les mérites académiques et professionnels comme ses activités à la Chambre arbitrale maritime de Paris. Selon les mots même du Président, le renforcement des expertises et l'intérêt d'armateurs de renom pour le Luxembourg démontrent que le Grand-Duché est une nation maritime respectée en plein essor.

Le Commissaire du Gouvernement aux affaires maritimes, M. Robert Biwer, a par la suite insisté sur la Convention de Montego Bay (1982) qui reconnaît dans son article 90 à tout Etat – qu'il soit côtier ou sans littoral – la liberté d'avoir une flotte de commerce battant son pavillon et d'organiser son registre maritime dans le respect du droit international. Il a également rappelé deux orientations stratégiques ayant présidé à la création du pavillon maritime luxembourgeois en 1990: le refus de recourir à une société de gestion privée et l'exigence constante de qualité – avec pour corollaire une perception du registre plus que positive et ce dans le monde entier. Le Commissaire a fait part de ses regrets quant à l'existence d'un certain scepticisme à l'endroit du pavillon maritime luxembourgeois, scepticisme qui se cantonne néanmoins à des cercles de non-initiés.

Le Doyen Cachard a ensuite captivé son auditoire pendant près d'une heure et dégrossi avec brio un sujet complexe. Après avoir rappelé des notions telles que le navire, la territorialité, l'immatriculation et les critères de nationalité, il a su démêler face au profane l'enchevêtrement des juridictions et des sources de droit qu'elles soient nationales, européennes ou internationales (Conventions de l'Organisation maritime internationale, et de l'Organisation internationale du Travail par exemple).

Se livrant à une analyse de la loi du 9 novembre 1990 ayant pour objet la création d'un registre public maritime luxembourgeois, il en a souligné la capacité à instaurer un lien substantiel entre l'Etat et le navire grâce au système de la société maritime agréée et du dirigeant maritime. Le Professeur Cachard, qui exerce en outre à la Cour d'appel de Metz, a évoqué la protection offerte au navire par un pavillon de qualité que cela soit grâce à des moyens militaires ou – comme c'est le cas au Luxembourg – grâce à des forces de protection embarquées, des inspections techniques ou un réseau diplomatique. Cette protection est d'une actualité brûlante comme l'a rappelé le Professeur en citant le dernier exemple en date avec l'intervention des Pays-Bas auprès du Tribunal international du droit de la mer pour la libération sous caution de l'équipage du navire de Greenpeace, l'Artic Sunrise arborant le pavillon néerlandais.

Fort du succès rencontré par cette première conférence, le Cluster maritime luxembourgeois propose de transformer l'essai dès 2014 par le biais d'une série de conférences sur des sujets de droit maritime à Luxembourg.

«La salle était comble et les retours exclusivement positifs. Nous allons continuer dans cette voie en initiant un cycle de conférences portant sur les domaines dans lesquels les Luxembourgeois excellent: la finance, le droit et l'assurance. Le Cluster maritime luxembourgeois renforcera et développera les partenariats avec des acteurs socio-économiques et éducatifs locaux, etc.», annonce M. Freddy Bracke à l'issue de la conférence.

«Le nombre important de professionnels du secteur maritime présents à la conférence est éloquent à certains égards: il démontre à la fois l'existence d'une expertise locale et illustre un engouement qui va croissant avec la multiplication des retombées économiques de l'économie bleue au Grand-Duché», renchérit Paul Marceul, directeur du Cluster maritime luxembourgeois.

Le Cluster maritime et le Professeur Cachard songent déjà aux prochains sujets de suivi. Un événement en partenariat avec l'Université du Luxembourg pour présenter aux étudiants les débouchés de l'économie bleue est en discussion pour 2014. Des liens devraient également être tissés avec l'Université de Lorraine autour d'une veille sur les sujets juridiques ayant un intérêt pour le secteur maritime.

Communiqué par le Cluster maritime luxembourgeois et le cabinet d'avocats OPF Partners ■

Plus d'informations:
www.cluster-maritime.lu (Cluster maritime luxembourgeois)
www.opf-partners.com (cabinet d'avocats OPF Partners)
www.lexmaritima.net (Professeur Cachard)
www.maritime.lu (Commissariat aux affaires maritimes)

Do you have great business ideas, but not the means to realise them ?

Or are you an investor who has the financial background to help great business ideas become real ?

If so, join the Luxembourg Business Angel Network. LBAN is a non-profit organisation dedicated to promoting angel investing and supporting early-stage investments in Luxembourg. LBAN strives to create an ecosystem that helps support industry by bringing together private investors, early-stage funds and promising entrepreneurial ventures. With its direct links to Government, LBAN ensures that the requirements of companies seeking for early-stage investments are not only heard but acted upon. LBAN is driven by a board of high-calibre individuals from within the industry and is supported by the Luxembourg Chamber of Commerce.

LBAN

LUXEMBOURG
BUSINESS ANGEL NETWORK

Luxembourg Business Angel Network
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 346
lban@cc.lu - www.lban.lu

SUPPORTED BY
CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG

Chronique juridique

Paiement de gratifications de fin d'année: faculté ou obligation pour l'employeur?

Pour les salariés, la fin de l'année rime souvent avec le versement d'une gratification. Quelle que soit son appellation – «bonus», «prime de bilan», «prime de fin d'année», «gratification unique», «treizième mois» … – la gratification est un supplément de salaire versé par le patron à son salarié pour témoigner sa satisfaction. Si son paiement dépend en principe du bon vouloir de l'employeur, il peut devenir obligatoire en vertu d'un engagement unilatéral de l'employeur, du contrat de travail ou d'une convention collective, ou encore en vertu d'une pratique constante de l'employeur. Alors que cette problématique occupe régulièrement les juridictions du travail, la présente chronique entend faire un rapide panorama des principes jurisprudentiels applicables.

Un engagement de l'employeur

L'employeur et le salarié peuvent convenir d'insérer dans le contrat de travail, une clause relative à la gratification, plus ou moins détaillée, stipulant le *principe* d'une gratification, son *caractère obligatoire* ainsi que les *critères de calcul* (montant fixe déterminé, minimum garanti …). De même, l'employeur peut s'engager unilatéralement vis-à- vis de ses salariés à verser une telle gratification.

Par ailleurs, et comme le rappelle un arrêt de la Cour relativement récent[1], la clause contractuelle peut également prévoir le caractère non obligatoire de la gratification en stipulant que la gratification conserve son caractère discrétionnaire et qu'elle pourra même être supprimée. De telles formulations dans la clause contractuelle font ressortir clairement le caractère facultatif du paiement pour l'employeur qui peut parfaitement décider de ne pas ou plus la payer. Cette solution a été confirmée par la Cour de cassation[2] au cours de l'année 2013.

Un usage constant

Lorsque, indépendamment de tout engagement formel, l'employeur décide de payer une gratification et le fait de manière régulière, ce paiement peut se transformer en un usage constant et ainsi fonder le salarié à en exiger chaque année le paiement.

[1] Arrêt de Cour d'appel, III[e] chambre, du 10 février 2011, n° 36232 du rôle.

[2] Arrêt n° 23/13 de la Cour de cassation du 11 avril 2013, n° 3161 du registre.

Suivant la jurisprudence des tribunaux, la gratification peut alors devenir un «droit acquis» pour le salarié, autrement dit devenir obligatoire. Il en va ainsi lorsque le paiement de la gratification est *général* (paiement à tout le personnel ou du moins à une même catégorie de personnes), *constant* (paiement pendant plusieurs années de suite) et *fixe* (quant au montant ou au mode de calcul)[3]. Il appartient toutefois au salarié de rapporter la preuve que ces trois conditions sont réunies.

L'employeur peut-il décider de ne pas ou plus verser la gratification?

Lorsque la gratification est obligatoire, peu importe qu'elle résulte du contrat de travail, d'un engagement unilatéral ou d'un usage répété de l'employeur, celui-ci n'est pas autorisé à en modifier les conditions unilatéralement. Une telle modification risquerait en effet d'être qualifiée de modification d'un élément substantiel du contrat de travail en défaveur du salarié, laquelle ne peut se faire qu'avec le consentement préalable du salarié ou suivant une procédure spécifique.

Quid du versement de la gratification en cas de rupture de contrat du travail en cours d'année?

Le salarié peut prétendre à une quote-part de la gratification correspondant au travail fourni pour la période de l'année s'étendant jusqu'à la fin du contrat, lorsque la gratification revêt un caractère obligatoire.

Récemment, la Cour d'appel[4] a également jugé que la gratification était due pour l'année écoulée, indépendamment de la clause du contrat qui soumettait son paiement à la condition que l'employeur ou le salarié n'ait pas résilié le contrat de travail avant la date de mise en paiement (en l'espèce, au 1er mars de l'année suivante). Une telle clause a été annulée au motif qu'elle contenait une condition potestative, c'est-à-dire une condition dont l'employeur, débiteur de la gratification, pouvait échapper par sa simple volonté.

Clause de non-responsabilité: la présente chronique constitue un commentaire général et ne vise en aucune manière à fournir une description exhaustive de la législation et de la jurisprudence concernées.

[3] C.S.J., 17 octobre 1996, n° 16890 du rôle; C.S.J., 15 septembre 2005, n°29011 du rôle; C.S.J., 1er février 2007, n° 29738 du rôle.

[4] Arrêt de Cour d'appel, VIIIe chambre, du 26 janvier 2012, n° 36383 et 36566 du rôle.

Votre partenaire informatique au Luxembourg depuis + de 26 ans !

Gestion Commerciale
- Gestion des achats
- Gestion des stocks
- Documents commerciaux
- Facturation
- ...

Ressources Humaines
- Gestion des candidatures
- Suivi des formations
- Gestion des présences/absences
- Calcul des salaires
- ...

Informatique Mobile
- Fleet Management
- Pointage Mobile
- Géolocalisation
- Eco-conduite
- ...

Finances
- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- e-TVA - eCDF - FAIA
- SEPA SDD - SCT
- ...

Chantiers / Projets
- Calcul des ressources
- Métrés / Etats d'avancement
- Rapports Journaliers
- Prix de revient et comparatifs
- ...

Service Technique
- Analyse infrastructures
- Fourniture hardware
- Administration réseau
- Backups en ligne
- ...

MADE IN LUXEMBOURG

infodata
Créateur de Logiciels
22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
http://www.infodata.lu

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site **www.cc.lu** (rubrique «Avis»).

Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de règlement grand-ducal arrêtant les modalités d'octroi de l'agrément pour les entités visées à l'article 3, paragraphe (2) de la loi modifiée du 31 mai 1999 portant création d'un Fonds National de la Recherche dans le secteur public.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 27 juillet 2000 arrêtant les modalités relatives à la présentation, la sélection et la réalisation des activités de recherche bénéficiant d'une intervention du Fonds.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 6 octobre 2008 relatif aux modalités d'attribution de calcul et de gestion des aides à la formation-recherche. Projet de règlement grand-ducal portant fixation des indemnités revenant aux membres du conseil d'administration du Fonds National de la Recherche, au commissaire du Gouvernement et aux membres du conseil scientifique.

Projet de règlement grand-ducal arrêtant les missions du conseil scientifique du Fonds National de la Recherche.

Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 8 août 2000 concernant l'affectation de fonctionnaires ou employés de l'Etat au Fonds National de la Recherche.

Projet de règlement grand-ducal déterminant l'organisation et la matière des examens spéciaux prévus à l'article 3 de la loi du … modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 portant création d'un Fonds National de la Recherche dans le secteur public; modifiant la loi modifiée du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg. (4198CCH)

Ministère de la Santé

Projet de règlement grand-ducal modifiant l'annexe du règlement grand-ducal modifié du 20 mars 1974 concernant certaines substances psychotropes. (4199SMI)

Ministère de la Sécurité sociale

Projet de règlement grand-ducal fixant la prime de répartition pure, prévue à l'article 225bis, alinéa 6 du Code de la sécurité sociale, pour l'année 2013. (4200WMR)

Projet de règlement grand-ducal fixant le facteur de revalorisation, prévu à l'article 220 du Code de la sécurité sociale, de l'année 2012. (4201MJE)

Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports

Projet de règlement grand-ducal portant réglementation de la circulation sur les voies et places ouvertes à la circulation publique aux abords de la Gare de Luxembourg. (4202SMI)

Ministère des Finances

Projet de loi

- portant transposition de l'article 5 de la directive 2008/8/CE du Conseil du 12 février 2008 modifiant la directive 2006/112/CE en ce qui concerne le lieu des prestations de services;
- modifiant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée. (4203TAN/MCE)

Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

Projet de règlement grand-ducal modifiant

1. le règlement grand-ducal modifié du 30 novembre 2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation;
2. le règlement grand-ducal modifié du 31 août 2010 concernant la performance énergétique des bâtiments fonctionnels; et
3. le règlement grand-ducal du 27 février 2010 concernant les installations à gaz. (4204CCH)

Avant-projet de règlement grand-ducal actualisant le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation. (4205CCH)

Retrouvez régulièrement les
chroniques juridiques
de la Chambre de Commerce

www.cc.lu/services/publications

CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE
www.cc.lu

Lancement de la collection de Codes Promoculture-Larcier

Les Codes Promoculture-Larcier offrent aux spécialistes du droit une sélection de textes légaux et réglementaires, nationaux et européens. L'ambition des Codes Promoculture-Larcier est d'offrir aux professionnels – avocats, juristes, magistrats – les outils nécessaires pour répondre aux problématiques juridiques auxquelles ils sont confrontés dans la pratique quotidienne de leur métier. Cette nouvelle collection traite les principales matières du droit: Code social (Jean-Luc Putz); Code pénal (Jean-Luc Putz); Code de la famille (Françoise Hilger); Code du droit de la construction et de l'immobilier (Christel Dumont, Martine Gerber-Lemaire).

Le Code de droit social reprend les principales dispositions du droit luxembourgeois en la matière. Son ambition est de regrouper toutes les règles qui régissent les relations entre employeurs et salariés. L'ouvrage est composé de deux tomes. Le premier est consacré au droit du travail tant individuel que collectif. Le second traite plus particulièrement du droit de la sécurité sociale.

Le Code de droit de la construction et de l'immobilier permettra aux praticiens d'aborder la discipline de façon concrète. Les textes épars tant en droit civil qu'en procédure civile, administrative et en matière fiscale se retrouvent ainsi compilés pour offrir une vue d'ensemble de la matière aux praticiens institutionnels ou privés et aux acteurs de l'immobilier au Luxembourg.

Les Codes pénal et de droit de la famille, reprennent les principales dispositions du droit luxembourgeois indispensables aux praticiens. Ces ouvrages permettront également aux étudiants,

en complément de leurs cours, d'avoir une vue d'ensemble des dispositions du droit luxembourgeois dans ces matières.

La rédaction des Codes était menée par des experts reconnus dans chacune des matières traitées. Jean-Luc Putz est juge au Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg. Membre du réseau d'experts européen en droit du travail E.L.L.N., il enseigne également à l'Université de Luxembourg. Françoise Hilger est juge auprès du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg et enseigne à l'Université de Luxembourg. Christel Dumont est Partner au sein de l'étude OPF Partners et avocat à la Cour. Elle est spécialisée dans l'immobilier et la restructuration d'entreprises. Martine Gerber-Lemaire est Partner au sein de l'étude OPF Partners. Elle est spécialisée dans la restructuration d'entreprises, le droit à la faillite et l'immobilier. ■

Les ouvrages de la collection de Codes Promoculture-Larcier sont disponibles en librairie ou sur le site de l'éditeur: www.promoculture-larcier.lu

13e édition du Prix de l'environnement de la Fedil

Et les lauréats sont …

Premier prix dans la catégorie «Produit», la «peinture biosourcée» de Peintures Robin S.A., 100 % européenne et 100 % renouvelable

Le 2 décembre 2013 a eu lieu la cérémonie de remise de la 13e édition du Prix de l'environnement de la Fedil, en présence du ministre délégué au Développement durable et des Infrastructures, Marco Schank ainsi que de nombreux invités et des membres de la Fedil.

La Fedil, sur proposition du jury composé d'experts issus des secteurs public et privé, a décidé d'attribuer, parmi 14 projets nommés et de haute qualité, le Premier prix dans la catégorie «Produit» à Peintures Robin S.A. pour le projet «Peinture biosourcée». Le Premier prix dans la catégorie «Procédé» a été attribué à Paul Wurth S.A. pour le projet «Dry Slag Granulation with Heat Recovery» alors que Kiowatt S.A. s'est vu remettre le Premier prix dans la catégorie «Energie verte» pour le projet «Installation de cogénération biomasse et de production de pellets». En outre, la Fedil a décidé d'attribuer une recommandation du jury dans la catégorie «Gestion de l'environnement» à Mercedes-Benz Luxembourg S.A. pour le projet «Umweltmanagement Mercedes-Benz Luxembourg» et dans la catégorie «Procédé» à Circuit Foil Luxembourg S.à r.l. pour le projet «Utilisation rationnelle de l'eau». Ces cinq projets répondent parfaitement aux critères fixés dans le règlement du Prix de l'environnement, à savoir l'écologie, l'innovation, la réalisation pratique et l'économicité.

Dans son discours précédant la remise du Prix de l'environnement, le président de la Fedil, Robert Dennewald, s'est félicité du nombre important mais aussi de la qualité des projets introduits pour la promotion 2013. Il a souligné que la protection de l'environnement, le développement durable et l'utilisation efficace de l'énergie constituent des objectifs importants pour la Fedil. C'est pour cette raison que la Fedil, de concert avec plusieurs partenaires, a pris l'initiative de lancer le projet «Learning Factory». Grâce au soutien du Gouvernement, et dans moins de deux ans le centre de formation ouvrira ses portes pour dispenser les premières formations en matière d'efficacité énergétique et d'augmentation de la productivité.

Présentation des lauréats

«Peinture biosourcée» de Peintures Robin S.A., Premier prix dans la catégorie «Produit»

Peintures Robin produit de la peinture à Luxembourg depuis 1927. Employant aujourd'hui 100 personnes, cette PME située à Useldange, est le plus grand producteur de peintures et vernis de la Grande Région. Une usine ultramoderne produit une gamme de peintures de décoration très large pour les secteurs du bâtiment, de l'industrie du métal, de la carrosserie et de la menuiserie.

La force de cette entreprise, à capital entièrement luxembourgeois, est sa flexibilité, sa réactivité, sa proximité avec les clients et surtout ses produits de qualité.

Récemment, Peintures Robin vient de développer une peinture basée à 100 % sur des matières premières renouvelables. Essayant de fuir les aléas de la filière pétrole, Robin se lance dans les matières premières à base d'huiles renouvelables, ne contenant ni COV ni APEO. La résine utilisée est un dérivé de l'industrie du papier. Les performances techniques du produit sont comparables aux peintures acryliques classiques.

Soucieux de développer un produit avec une empreinte carbone minimisée, les ingénieurs de Robin ont utilisé essentiellement des matières premières provenant de sources européennes, minimisant ainsi les distances de transport.

Ainsi est née la première peinture biosourcée, 100 % européenne et 100 % renouvelable: Verdello.

«Dry Slag Granulation with Heat Recovery» de Paul Wurth S.A., Premier prix dans la catégorie «Procédé»

Vu les enjeux écologiques et énergétiques auxquels doit faire face l'ensemble de l'industrie, et a fortiori la filière sidérurgique, la maîtrise des impacts environnementaux fait partie intégrante des travaux de R&D du groupe Paul Wurth. Au cours des dernières années, une grande partie de ces efforts a été consacrée à augmenter l'efficience énergétique des différents procédés métallurgiques, en l'occurrence de la granulation de laitier au haut fourneau.

En sidérurgie, le laitier est un produit secondaire issu de la fabrication de la fonte au haut fourneau. En raison de ses propriétés physiques et chimiques, ce coproduit est souvent valorisé dans la fabrication du ciment. Pour cela, traditionnellement, dès la sortie du haut fourneau, le laitier en fusion est brutalement refroidi au contact de l'eau, donnant du laitier granulé. Lors de ce procédé, toute l'énergie contenue dans le laitier en fusion est perdue. Cherchant toutefois à exploiter le potentiel énergétique de ce produit, Paul Wurth s'est posé le défi de développer un procédé de traitement du laitier alternatif permet-

tant de récupérer cette énergie par granulation sèche. Dès 2009, toute une série d'essais a été réalisée.

En injectant des sphères d'acier dans le laitier liquide, celui-ci est rapidement refroidi de 1.450 °C à 650 °C et se solidifie sous forme vitrifiée. Voilà une condition pour pouvoir utiliser le laitier dans la production de ciment en remplacement du clinker. De plus, l'énergie contenue dans ce mélange est récupérée moyennant un échangeur thermique à contre-courant. Cette énergie, qui correspond à 1.800 MJ par tonne de laitier, est récupérée sous forme de gaz très chaud (approx. 600 °C), soit utilisée directement pour subvenir aux besoins en énergie de l'usine, soit convertie en vapeur et puis en électricité. Pour une production de haut fourneau moyenne de 9.000 tonnes de fonte par jour, ce procédé permettrait de couvrir les besoins en électricité de 20.000 familles.

Ce procédé innovant permet, par ailleurs, de réaliser des économies en eau de l'ordre de sept litres par tonne de laitier par rapport à la granulation traditionnelle, de réduire les émissions de CO_2 et de soufre ainsi que de diminuer les coûts de transport et de traitement ultérieur (séchage) du produit.

La construction d'une installation à échelle industrielle a débuté en octobre 2012 sur le site de la Dillinger Hütte en Allemagne. Dimensionnée pour produire 80 tonnes de laitier par jour, l'installation a été mise en service en novembre 2013. Les premiers résultats d'exploitation confirment la qualité du produit et la viabilité technique, énergétique et économique du procédé, qui pourra, par la suite, être appliqué également au laitier d'aciérie, de four électrique ou de ferronickel.

«Installation de cogénération biomasse et de production de pellets» de Kiowatt S.A., Premier prix dans la catégorie «Energie verte»

Le site de Kiowatt à Roost est spécialisé dans la trigénération biomasse de grande capacité (production d'électricité, de chaleur et de froid), permettant en plus la production des premiers pellets de bois luxembourgeois. Le projet est exemplaire à plus d'un titre.

L'installation permet de valoriser annuellement 35.000 t de bois de rebut d'origine luxembourgeoise. Le bois de rebut est brûlé dans une chaudière. La vapeur qui en résulte produit quelque 21 GWh/a d'énergie électrique dans une turbine. Cette énergie électrique verte sera injectée dans le réseau électrique public, tandis que les 92 GWh/a de chaleur du processus de cogénération sont utilisés pour:

- le séchage de bois frais majoritairement en provenance du Luxembourg pour la production annuelle de 45.000 t de pellets de bois CO_2 réducteurs;
- la production de froid pour la réfrigération du centre de données de LuxConnect à Roost qui deviendra en conséquence le premier vrai «green data center» au monde;
- l'alimentation d'un futur réseau de chaleur de la commune de Bissen.

La superposition de différents consommateurs de chaleur avec des besoins différents permet un rendement global de l'installation se situant à 95 %.

Le site permet la réduction des émissions de CO_2 de quelque 350.000 t entre 2014 et 2020, soit 14,2 % des objectifs de réduction du NREAP que le Luxembourg s'est fixé jusqu'en 2020. A l'horizon 2020, le site Kiowatt à lui seul permettra de réaliser environ 5 % du total envisagé à réaliser sur le territoire national en matière de production d'électricité, chaleur et froid à partir d'énergies renouvelables.

«Umweltmanagement Mercedes-Benz Luxembourg» de Mercedes-Benz Luxembourg S.A, Recommandation du jury dans la catégorie «Gestion de l'environnement»

Die neue Mercedes-Benz Niederlassung in Roost wurde nach einem neuen nachhaltigen Konzept geplant. Die Kläranlage bereitet 90-95 % des Abwassers zu Brauchwasser auf, damit besteht ein nahezu geschlossener Wasserkreislauf und der Frischwasserverbrauch konnte von 1.100 m³-1.300 m³ auf za. 300 m³ gesenkt werden. Durch die Photovoltaikanlage werden 65.000 KwH pro Jahr produziert und somit 40.000 kg CO_2 Ausstoß pro Jahr eingespart. Eine Dreifachverglasung erlaubt 90 % weniger Wärmeverlust als bei herkömmlichen einfach verglasten Fenster und reduziert die benötigte Heizenergie. Eine strikte Abfalltrennung führt zu einer positiven Veränderung der Hausmüllmengen (von 300 kg auf 170 kg pro Monat). Die Grünbedachung des Gebäudes verbessert u.a. das Raumklima durch Verdunstung des gespeicherten Regenwassers und stellt eine natürliche Klimatisierung dar. Im Zuge der Einsteuerung der Beleuchtung wurde mit einem Experten zusammengearbeitet, der ein Beleuchtungskonzept eingesteuert hat. Neben der Nutzung des freundlichen Tageslichtes durch Oberlichter wurden Ressourcen optimiert und ein Beleuchtungskonzept integriert.

«Utilisation rationnelle de l'eau» de Circuit Foil Luxembourg S.à r.l., Recommandation du jury dans la catégorie «Procédé»

Le procès de fabrication de la feuille de cuivre électro-déposée consomme beaucoup d'eau car plusieurs bains de déposition sont nécessaires et entre chaque bain, un lavage de la feuille est également nécessaire.

Par traitement interne d'une partie des eaux usées et pour réutilisation en circuit fermé, Circuit Foil a réduit sa consommation d'eau de 80 m³/h en 2004 à ± 10 m³/h à l'heure actuelle.

Le projet présenté concerne les réductions de consommation d'eau de ville réalisées depuis 2011, époque où cette consommation s'élevait encore à 30 m³/h. Le but du projet est de traiter encore 70 % de ces 30 m³/h en interne, en remplacement de l'eau de ville.

Le principe repose sur le traitement par osmose inverse des rejets d'eau, ce qui est un traitement bien connu et efficace. Mais dans le projet envisagé, le challenge est de traiter par osmose inverse des flux très chargés en ions et, notamment, en sulfate et en calcium, sans colmatage des membranes de l'osmose. Un autre problème est que, sans traitement particulier, les normes de rejets en métaux lourds ne seraient plus respectées, car dans le concentrât après recyclage se retrouveraient tous les métaux lourds, mais à une concentration plus élevée.

Par traitement des métaux lourds par résines échangeuses d'ions, la quantité en métaux lourds en amont de l'osmoseur est fortement réduite. En combinant deux techniques de traitement d'eau connues, l'osmose inverse et le traitement par résines échangeuses d'ions, la consommation d'eau de ville a été réduite de 70 %, tout en réduisant les concentrations en rejets de métaux lourds qui ont de ce fait également diminué de 70 %. Le coût total du projet s'élève à 310.000 EUR, ce qui garantit à Circuit Foil un retour sur investissement ou payback d'environ trois ans.

Communiqué par la Fedil

clc

Le commerce luxembourgeois est secouru par la Commission européenne!

Après plus de dix ans de lutte contre la discrimination du commerce luxembourgeois en matière d'approvisionnement, la clc se félicite du fait que la Commission européenne vienne de constater officiellement que les politiques de certains producteurs ou fournisseurs étrangers constituent un obstacle majeur à une saine concurrence sur les marchés de détail transfrontaliers. La Commission européenne a déclaré dans son rapport sur le fonctionnement du marché unique (Rapport de la Commission européenne: «Un marché unique pour la croissance et pour l'emploi: Une analyse des progrès réalisés et des obstacles restants entre les Etats membres»; COM(2013) 785 final; 13 novembre 2013), qu'«il existe des contraintes territoriales à l'approvisionnement qui empêchent la baisse des tarifs sur certains marchés nationaux (au Luxembourg et en Belgique), notamment pour les produits de marque.»

La Commission européenne consultera sous peu notre organisation sur les contraintes territoriales à l'approvisionnement, afin de définir les prochaines étapes potentielles.

Communiqué par la clc

Prix Luxembourgeois de la Qualité 2013

3 Prix et 3 Mentions attribués

Le Prix Luxembourgeois de la Qualité est un gage de confiance envers les lauréats ainsi que la reconnaissance de leur performance

Le Prix Luxembourgeois de la Qualité a été décerné cette année par Claude Wehenkel – administrateur délégué e.r. CRP Henri Tudor lors de la soirée de gala à la Chambre des Métiers fin novembre.

Les entreprises et organismes de tous secteurs ont été nombreux encore à tenter leur chance en 2013 et le résultat est très satisfaisant: 3 Prix et 3 Mentions ont été attribués suivant un processus neutre, mené par des évaluateurs formés et dans un cadre dépourvu de tout conflit d'intérêt.

Ces lauréats ont été sélectionnés sur base de leurs résultats positifs et en amélioration continue.

Les gagnants du Prix sont: le SPAD – Soins psychiatriques à domicile, Service du CHNP pour la catégorie petits organismes d'utilité publique, l'Hôpital Intercommunal de Steinfort – Centre de Rééducation Gériatrique pour la catégorie grands organismes d'utilité publique, et Goodyear Innovation Center Luxembourg pour la catégorie grandes entreprises.

Et les 3 mentions: CSD Protect S.A., membre de PROgroup geie, catégorie petites entreprises, BGL BNP Paribas et CDCL SA pour la catégorie grandes entreprises.

Le Prix Luxembourgeois de la Qualité est un gage de confiance envers les lauréats ainsi que la reconnaissance de leur performance. Cette récompense offre une belle notoriété auprès de leurs clients et partenaires ainsi que sur la place économique luxembourgeoise.

Cette initiative est soutenue par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et l'Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services, et sponsorisée par: les Caves Bernard Massard, Post Luxembourg, et la Chambre des Métiers.

Communiqué par le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité A.s.b.l.

Sécurité & santé au travail
www.securite-sante.lu

Save the date

8E FORUM DE LA SÉCURITÉ & DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

LES 27 ET 28 MARS 2014 À LUXEXPO

Les organisateurs et partenaires du Forum de la sécurité et de la santé au travail ont le plaisir de vous inviter à sa 8e édition les 27 et 28 mars 2014 à Luxexpo, Luxembourg-Kirchberg.
Organisé dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le forum offre une plateforme unique aux entreprises souhaitant partager leurs expériences, bonnes pratiques ou s'informer des nouveautés en matière de prévention des risques. Les entreprises auront l'occasion de présenter leurs activités dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail sur des stands qui seront mis à leur disposition et de communiquer leurs bonnes pratiques dans le cadre d'ateliers spécialement prévus à cet effet.

Les inscriptions ouvriront en janvier 2014 sur:
www.securite-sante.lu

Santa Claus – Owner & Managing Director, Santa's Village & Workshop, North Pole

American Chamber of Commerce in Luxembourg

"Christmas is about giving thanks and tangibly remembering those you love and the others around you"

Santa Claus, also known as Father Christmas or Kris Kringle, traditionally brings gifts to the homes of good children every year on December 24. Mr. Claus resides in the North Pole, where his main workshop and distribution center are located. Although his peak season is in the fourth quarter, Mr. Claus works year-round taking care of his reindeer, including the renowned Rudolph, and creating innovative gift-giving solutions with his elves.

Thank you for taking the time to meet with me today. We all know this a busy time of the year with all the hustle and bustle, especially for you. How are you keeping the stress at bay?

What works for me best is simply to embrace this time of year with all its challenges: then it does not feel like stress. It is just doing what I love to do: make people happy, encourage the holiday spirit (hopefully all year long!) of hard work, thrift, kindness to all and charity to those who are in need. Over the years, I have found that if you are doing something you love and believe in, you really do not feel the stress.

You must be receiving letters from all corners of the world right now. What are on wish lists this year? And do you notice differences in what people around the world are asking for?

I am touched by some (but not all!) of the letters I receive. Some people are very materialistic, wanting the latest 'bling-bling' – these requests I read with amusement. But the requests that touch me most are simple reflections of love and generosity, such as the request for a kitten, horse or dog, an animal to love and take care of … Selfless requests asking for support for someone truly in need other than the author of the letter. I am pleased that in these tough times more people are turning to simple requests that reflect important values such as

kindness to others, service to those in need, tangibly saying thanks to those you love and appreciate. Globally, I find that most people are fundamentally alike and the differences in presents are simply in the economic circumstances and cultural orientation (for example, not many people in Germany will ask me for a new fishing catamaran or a camel)! But I am pleased to find that good people are fundamentally similar the world over.

According to the Deloitte year-end survey, Luxembourgers have a more positive outlook about the economy in 2013 than they did in 2012 (the percentage of those with a negative outlook decreased from 53% to 41% from 2012 to 2013). This outlook was especially positive among the younger generation. Is this consistent with the economic climate in the North Pole?

The economic climate at the North Pole is tough. Global warming has made our lives much more complicated, and we have to deal with the labor syndicate the elves have set up which demands indexed salaries regardless of the cost of doing business and discounts productivity increased (or the lack thereof). I love this business, but it would be a tough business to enter if I were just starting out now due to marketing, hedge funds, labor costs ... the list goes on. If Santa were an entrepreneurial startup, it would really be tough!

Would you ever consider relocating your business from the North Pole to Luxembourg?

Good question! I like the Luxembourgish people: they are generally modest, honest, and graciously welcoming of foreigners and diversity. But labor costs for seasonal hires would be very high. Taxes, for the moment, are okay, and there is an excellent infrastructure, making it easy for me to make my deliveries – there is even access to Cargolux if the elves were ever to go on strike. So, if the new government in Luxembourg keeps low taxes and business-friendly regulations, I might entertain a move!

There is much talk about the U.S.-EU bilateral Transatlantic Trade & Investment Partnership. How could this agreement potentially make your life easier?

This would be really good! I would not have to worry about repackaging products as I move presents from one place to another – and there would be no import taxes to pay! Yes, this would be a game changer. And this would be very good for the Luxembourgish economy, as well; it would help bring new jobs and tax revenue. AMCHAM Luxembourg has actually informed me it will be hosting some events after the holidays and throughout next year on that very issue, so be sure to tell your readers to attend those events!

As you prepare for delivering presents to the children of the world and keep your reindeer healthy, how do you keep focus on the holiday spirit? For you, what are the holidays truly about?

Christmas is about giving thanks and tangibly remembering those you love and the others around you. It is also a religious, and those two ideas go hand in hand. Some companies have foregone Christmas cards to donate to charities the money they would have spent. Recently, on December 8, AMCHAM and the Lions Club Luxembourg-Amitié held a Rhythm & Carols charity concert for families: these sorts of activities give substance to the holidays and reinforce the idea of giving to others. I am happy about this.

To all the readers of *Merkur*, I wish you, your families and friends much joy, happiness, good health and success, both now and in 2014. Live good lives of service to yourselves and others. Make a positive difference in whatever ways you can, however big or small. Be the best you can be – not just at Christmas, but throughout the year. Be honest and kind, work hard and be happy! Always remember: Santa knows if you have been naughty or nice!

Interview:
Natalie Gerhardstein, AMCHAM
Photos: Stephen Roberts ■

Interested in joining AMCHAM?
Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56

Le partenaire des petites et moyennes entreprises
Fiduciaire
Comptable
Tibolt
s.à r.l.
www.tibolt.lu
3, rue du Village, L-6140 JUNGLINSTER, ✆ 78 88 75

Parution

«Lëtzebuerg Moderne – Déclaration d'amour à la capitale»

Christian Aschman, Joanna Grodecki et Robert L. Philippart, les auteurs de Lëtzebuerg Moderne, emmènent les lecteurs à travers les rues de la capitale et font des bonds dans le temps pour faire découvrir Luxembourg autrement. Grâce à plus de 400 photos et de textes riches en anecdotes, cette déclaration d'amour à la capitale porte un nouveau regard sur des projets architecturaux disparus ou encore existants et permet de comprendre comment la ville a évolué.

La capitale du Grand-Duché s'est fortement développée au cours des décennies 1950, 60 et 70, et conserve encore de nombreux témoignages architecturaux de ces époques, de ce «Luxembourg moderne». Le boulevard Royal, si souvent traversé en voiture, mais finalement peu observé, l'îlot Hamilius qui va bientôt totalement changer de visage, les bâtiments industriels et les garages, l'ancienne gendarmerie, ou encore le centre de conférence … Des éléments de plus petite échelle sont également emblématiques: les colonnes Morris, les enseignes lumineuses, le mobilier urbain, les halls et portes d'entrée d'immeubles, les éléments décoratifs urbains. Traces visuelles, photographies d'auteur, données d'archives pour le futur, les photographies de Christian Aschman sont tout cela et mêlées en même temps à un regard d'une sensibilité fragile et poétique, attentif à la beauté du «banal», de ces petits riens que les passants ne remarquent pas– mais que le photographe sait capturer dans une construction de l'éphémère, de l'instant présent. Ces photographies, commandées pour l'occasion, sont complétées par des photos d'archives de la Photothèque de la Ville de Luxembourg. Les textes riches en anecdotes de l'historien Robert L. Philippart permettent de se plonger au cœur de l'évolution de la ville, passant en revue des commerces, des lieux de travail, des maisons privées dont le point commun est de dévoiler une architecture laissant derrière soit le classicisme pour s'ouvrir pleinement au style moderne. Les recherches iconographiques et la direction artistique ont été réalisées par Joanna Grodecki. ■

Lëtzebuerg Moderne – Déclaration d'amour à la capitale paraît chez Maison Moderne en deux éditions linguistiques distinctes (allemand / français), www.moderne.maisonmoderne.lu

Fleet Night 2013

Autopolis élu concessionnaire de l'année pour la seconde année consécutive

(de g. à d.) Ed Goedert, CEO Autopolis et Marc Devillet, directeur général Autopolis

La Fleet Night 2013, organisée par Automotion au Casino de Mondorf-les-Bains, était l'occasion pour les sociétés de leasing, les concessionnaires et les représentants de grandes sociétés de se retrouver pour récompenser les entreprises et professionnels leaders dans le monde du Fleet.

Plusieurs prix ont été décernés dont celui de «Concessionnaire de l'année 2013» qui est revenu une nouvelle fois à Autopolis. Pour les salariés d'Autopolis, gagner ce prix pour la seconde fois n'est pas un hasard, mais le fruit d'un travail quotidien dans lequel le client et l'excellence sont au centre de leurs

préoccupations. Ils ont accueilli la nouvelle avec une grande fierté car, chacun à son niveau, a été un acteur de cette belle réussite.

«Recevoir le prix du Concessionnaire de l'année pour la seconde année consécutive nous réconforte dans notre approche client, cela indique que nous sommes clairement sur la bonne voie» a expliqué Ed Goedert, le CEO Autopolis.

Après un premier award en 2012, Autopolis n'a cessé de développer de nouvelles idées et de s'adapter aux besoins des clients en constante évolution tout en continuant à offrir une prestation qualitativement irréprochable, professionnelle, humaine et chaleureuse.

Autopolis ne compte pas pour autant s'arrêter en si bon chemin: «Nous allons continuer à travailler et à innover afin de devenir un centre d'excellence au service de nos clients. Si nous remplissons notre mission, nous serons prêts pour remporter une troisième fois le prix de Concessionnaire de l'année» a conclu Ed Goedert. ■

IT Produkte

Marketing-Club Trier-Luxemburg verleiht den fünften Marketing AWARD

Die IT-Haus GmbH mit Sitz in Föhren ist der fünfte Preisträger des Marketing AWARD Trier-Luxemburg 2013. Die siebenköpfige Jury aus Wirtschaft und Wissenschaft entschied sich für das 1998 gegründete Unternehmen, das sich mit seiner außergewöhnlichen Kundenkommunikation überzeugt hatte. Der Marketing AWARD ist mit Medialeistungen in Print- und Rundfunkmedien im Gegenwert von rund 10.000 EUR dotiert, zur Verfügung gestellt von RPR1 und dem Trierer WochenSpiegel. Der Sonderspreis 2013 ging an die Lebenshilfe Trier e.V. für ihr Projekt „Chancen nutzen, Stärken zeigen". Die Auszeichnungen wurden im Rahmen der diesjährigen Jahresabschluss-Veranstaltung des Marketing-Club Trier-Luxemburg im Club Metropolis übergeben.

So bewertete die Jury die IT-Haus Comics „Tina fragt Tom", die die komplexe Systemtechnik mit ihren verschiedenen, oft verwirrenden Fachbegriffen leicht verständlich und hochunterhaltsam erklären. Dabei kam die Idee zu dieser originellen Kommunikationsform wie so oft aus dem „richtigen Leben".

Marketing-Neuling Christina Bures (Tina) ließ sich von Dr. Thomas Simon (Tom), einem der vier Geschäftsführer des IT-Hauses, Branchenfachbegriffe erklären. Statt stundenlanger Erzähldauer setzte das Team auf die reduzierte, humorvolle Comic-Sprache. Ein Werkzeug zur Kommunikation war geschaffen, von dem die Kunden begeistert waren. Information und Unterhaltung wurden perfekt verbunden. Resonanz und Wertschöpfung waren der beste Beleg für das erfolgreiche Marke-

EN BREF

KPMG

11,111 for Project5 charity initiative

On 12 November, KPMG celebrates the end of a very sporty year centered around a good cause. Project 5 is a sports and charity initiative set up by DS Sports for its 5-year jubilee. It supports 5 selected associations (Croix-Rouge – Elisabeth Stëftung – Foyer Eisleker Heem – Special Olympics – Alan Asbl), and raises amounts for each association. The fundraising events themselves are carried out by athletes and normal people in Luxembourg, who set themselves challenges for which they have to find sponsors or donors. Back in February 2013, KPMG teamed up with Paulo Gonçalves, one of Luxembourg's most renowned athletes and motivated its staff to participate in the project. Some 30 challengers who set up their own challenges: a total of 25 challenges were programmed. All challenges put together, they ran, walked, swam and bicycled around 11.000km. Not only did the challengers put all their physical and mental strengths into those challenges, but they helped raise € 11,111 for Project5.

Guide OAI 2014

753 projets de 202 membres de l'OAI

L'édition-anniversaire du guide est l'occasion de revenir sur 20 ans de réalisations des membres de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI), dont les réponses contextuelles, adaptées aux spécificités sociale, environnementale et économique d'un projet, génèrent une réelle plus-value pour notre cadre de vie. Elle reprend un résumé des discussions entre des représentants de la presse écrite et des membres de l'OAI sur l'évolution architecturale et urbanistique au Luxembourg pendant la période couverte par les 10 éditions du Guide OAI Références. Passant de 85 participants pour la première édition en 1994, à 202 participants aujourd'hui, les 10 volumes documentent l'évolution quantitative mais surtout l'évolution qualitative des projets au Luxembourg sur cette période. La diversité des professions regroupées au sein de l'OAI est illustrée par les projets et réalisations de 137 bureaux d'architectes et 43 bureaux d'ingénieurs-conseils, mais aussi 5 bureaux d'architectes d'intérieur, 14 bureaux d'urbanistes-aménageurs et 3 bureaux d'architectes-/d'ingénieurs-paysagistes, professions qui ont rejoint l'OAI depuis peu. **www.oai.lu**.

Fondation Enovos

«Prix d'excellence» pour sept étudiants ingénieurs

La Fondation Enovos, sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, avec ses partenaires l'ALI (Association Luxembourgeoise des Ingénieurs A.s.b.l.) et l'ANEIL (Association Nationale des Etudiants Ingénieurs Luxembourgeois A.s.b.l.), a remis pour la deuxième fois le «Prix d'excellence» à des étudiants pour récompenser les meilleurs travaux de fin d'études d'ingénieur. Cette initiative, qui a pour but de valoriser les études et carrières professionnelles de l'ingénieur, s'inscrit dans la lignée de l'engagement de la Fondation Enovos en faveur du progrès des sciences et des nouvelles technologies permettant d'améliorer la qualité de vie de manière durable. Plus d'informations sur les lauréats: **www.fondation-enovos.eu**.

Serie Smart Kremart

Véier Kuerzgeschichten op Lëtzebuergesch

Bei der Serie «Smart Kremart by Kremart Edition» handelt et sech ëm ganz kleng Bicher, déi net méi grouss an net méi déck si wéi e Smartphone – also praktesch, fir se ëmmer an iwwerall bei sech ze hunn a bei jidder Geleeënheet dran ze liesen a sech vun enger kuerzer, intensiver Geschicht entféieren ze loossen. D'Uleies vum Verlag: eppes fir d'Lëtzebuerger Sprooch maachen, Auteuren eng modern Plattform bidden an d'Leit animéieren, Lëtzebuergesch ze liesen. Den Optakt maache véier Auteurinnen. Wourëms geet et an de Smart-Bicher? D'Christiane Kremer hëlt Iech mat op e Spadséiergank an e Park, wou Dir d'Sonndesjoggerin an de Laptopmann kenneléiert.

EN BREF

Eng wonnerbar douce Libesgeschicht mat oppenem Schluss mécht den Optakt vun der neier Serie. D'Claude Schiltz erzielt mat vill Selbstironie vu senger éischter Schivakanz, déi een eenzege Fiasko war: «Eppes ass sécher, ech si kee Schnéihues a wäert an dësem Liewen och kee méi ginn.» Ob d'Schier hirer Léift am Wee stoungen? D'Vesna Andonovic hëlt de Lieser mat op e psychedelesch-intellektuellen Trip op enger Aachterbunn mat Fibonacci-Arrêten. Si selwer dréckt et esou aus: «Den Herrgott, ech an e Fuerz, dee queesch sëtzt. Tréischt Dech, ech hunn och nach net verstan, wéi all déi Saachen zesummenhänken.» D'Diane Neises stellt Iech d'Cappelletti-Bridder vir, mat deenen den Ech-Protagonist Fränz zesummen d'Artnapping SA gegrënnt huet. Hire Businessmodell: Si tausche Biller aus, well ausseruerdentlech economesch Ëmstänn erlaben ausseruerdentlech Moossnamen. Eng ënnerhalsam «Konschtgeschicht» voller Esprit. **www.kremart.lu**.

capybarabooks

Dem Greg säin Tagebuch

De Greg huet vu senger Mamm en Tagebuch geschenkt kritt. An dat, obwuel Tagebicher dach am Fong nëmmen eppes fir Meedercher sinn! Oder vläicht dach net? Jiddefalls fänkt de Greg einfach emol un, dran ze schreiwen an ze molen: iwwer säi blöde Brudder, seng Elteren, säi beschte Frënd Robi, deen him dacks déck op d'Schlappe geet, den alldeeglechen Iwwerliewenskampf an der Schoul, e grujelegt Geeschterhaus an iwwer de verbuedene sténkege Kéis ... De Welterfolleg! Elo och op Lëtzebuergesch, iwwersat vum Georges Hausemer. contact@capybarabooks.com.

Cactus Bongert

Les 20 premiers pommiers plantés

En présence du bourgmestre de la ville d'Ettelbrück et de son conseiller, des représentants de natur&ëmwelt – Fondation Hëllef fir d'Natur, de l'ATP Haff Ditschesbaach, de l'Administration de la nature et des forêts et de la direction de Cactus, ont été plantés au Cactus Bongert les premiers pommiers de la fondation. Engagé dans la protection de l'environnement, Cactus a souhaité, lors du lancement de sa carte clients en 2009, reverser une partie de son chiffre d'affaires lié à la carte pour créer un Cactus Bësch, avec natur&ëmwelt – Fondation Hëllef fir d'Natur. Un projet sur 5 ans qui a permis l'acquisition et la gestion de forêts pour la sauvegarde de la biodiversité, de planter de nouveaux arbres et d'y construire un sentier de découverte avec stations didactiques pour enfants. Aujourd'hui, un nouveau projet voit le jour: les deux partenaires s'engagent à régénérer un verger Cactus Bongert, situé à Ettelbrück, à la Ditgesbaach. Le Cactus Bongert fait partie du plan d'action national développé par natur&ëmwelt – Fondation Hëllef fir d'Natur pour remédier à la disparition des vergers à hautes-tiges. Outre la plantation d'arbres fruitiers et de leur entretien, le Cactus Bongert accueillera des ruches pour abeilles. Pour sensibiliser les enfants, les deux partenaires prévoient d'installer un sentier didactique, d'organiser des cueillettes, des ateliers de pressage de fruits, …

Wämper Triathlon Weiswampach

1.000 EUR pour le Jardin d'Enfants SOS au Niger

L'équipe responsable du Wämper Triathlon de Weiswampach a remis un chèque de 1.000 EUR à Anne Schweizer, responsable Partenariats de SOS Villages d'Enfants Monde, pour le Jardin d'Enfants SOS de Dosso au Niger. La collecte a été engagée dans le cadre du 18e Wämper Triathlon qui s'est déroulé en août à Weiswampach. Le Niger fait partie des pays les plus pauvres du monde. Active dans le pays depuis 2005, l'association luxembourgeoise SOS Villages d'Enfants Monde a participé à l'extension du Village d'Enfants SOS de Niamey et finance actuellement deux programmes de renforcement des familles à Tahoua et à Dosso. A plusieurs reprises, elle y a soutenu des programmes d'aide d'urgence.

tinginstrument. Entstanden sind dabei Stories, die nicht nur durch ihre verständliche und witzige Sprache, sondern auch durch ihre detailverliebte bildliche Darstellung wirken. Sowohl bei Kunden als auch bei IT-Herstellern aus dem Hard- und Software-Bereich finden sie großen Anklang. Ein Buch mit den besten „Tina fragt Tom"-Comics ist bereits in Planung.

„Tina fragt Tom", so die Jury weiter, steht für die einfache und klare Vision, fachliche Informationen leicht vermittelbar zu machen und die Mission, schnell über innovative IT-Lösungen zu informieren. Und dies bei überschaubaren Kosten, nachweislichem Nutzen und hoher Effektivität. Die Comic-Reihe birgt ein unverwechselbares Alleinstellungsmerkmal und ist ein hervorragendes Konzept zur Erschließung neuer sowie zur Bindung bestehender Kunden. „Ein richtiges WOW-Projekt", wie es einer der Juroren auf den Punkt brachte.

Mit begrenzten Mitteln viel erreicht: Sonderpreis für die Lebenshilfe Trier e.V.

Das Projekt der Lebenshilfe Trier e.V. „Chancen nutzen, Stärken zeigen: Vom traditionellen Elternverein zum modernen sozialen Unternehmen" wurde mit dem diesjährigen Sonderpreis des Marketing-Club bedacht. Die Neuausrichtung des Non-Profit-Marketing der Lebenshilfe wurde mit „exzellent" und von „A bis Z stimmig" bewertet. Die Bewerbung sei konzeptionell klar in der Problemerkennung und die Umsetzung respektvoll gegenüber den zu betreuenden Menschen. Die neu gestalteten Marketing-Instrumente PR und Fundraising überzeugten auf allen Ebenen. Sie bieten ein starkes Ausbaupotenzial an der Schnittstelle zwischen Sozialen Netzwerken und Online Fundraising. Überzeugend waren auch die Steigerungen in der Spenderansprache sowie die positive Planung für den Zeitraum 2014/2015 trotz begrenzter Mittel. Die Jury war sich sicher, dass das konsequent umgesetzte Marketing-Wissen dem traditionsreichen Projekt auch künftig zum Erfolg verhelfen wird.

Business

La Coque: sport, évènementiel et solutions business pour les entreprises

Construit en 2002 sur les plans de l'architecte Taillibert, le Centre National Sportif et Culturel d'Coque s'étend sur 65.000 m² entièrement dédiés au sport, aux évènements d'envergure et aux manifestations d'entreprises. Stratégiquement située sur le plateau du Kirchberg, la Coque apporte également des solutions business aux entreprises grâce à des infrastructures adaptées. La Coque permet ainsi aux entreprises de se lancer dans l'event: séminaires, conférences, présentations de produits, fêtes d'entreprise, galas, workshops, foires et salons, sport d'entreprise, team building, ... trouvent à la Coque un cadre idéal, un équipement technologique de pointe et une équipe professionnelle attentive aux desideratas des entreprises. La Coque propose un large choix d'espaces événementiels et de réunions, aptes à accueillir les manifestations les plus variées: 2 salles de formation idéales pour évoluer et avancer accueillant 30 ou 40 personnes; 1 salle de réunion bien équipée; un auditoire de plus de 200 places assises baptisé «Amphithéâtre»; un espace événementiel (plus de 4.300 m² et jusqu'à 8.300 personnes selon la configuration) dénommé «Arena»; un espace les «Arcades» aménagé autour de l'«Arena» qui accueille réceptions, expos, ... sur plus de 4.200 m²; une «Galerie» modulable de 840 m²; un «Espace Polyvalent» largement ouvert sur l'extérieur accueillant 10 à 1.000 personnes selon la configuration; et le «Gymnase» qui accueille jusqu'à plus de 1.800 personnes (selon configuration) sur 1.240 m². Bien que dotés de différentes personnalités, tous ces espaces ont un point commun: ils bénéficient tous d'équipements tech-

nologiques de pointe et de modularité. Ils peuvent accueillir, en fonction de leur superficie et des configurations, des évènements entrepreneurials aussi variés que des séminaires, colloques, assemblées, conférences, présentations de produits, workshops, foires et salons professionnels ou grand public, fêtes d'entreprises, galas, cocktails, ...

La Coque met aussi à la disposition des entreprises ses espaces de restauration – la brasserie gastronomique La Coquille et le restaurant méditerranéen La Perla – ainsi qu'un service catering. Celui-ci assure des prestations à la carte diversifiées (des pauses café aux dîners de gala gastronomiques, en passant par les cocktails …)

La Coque dispose aussi d'un hôtel 3 étoiles doté de 36 chambres doubles tout confort (wifi gratuit, écran plasma, ...).

Les solutions de «team building» proposées par la Coque consistent en la conception et la réalisation d'activités ludiques et sportives destinées à développer ou créer des compétences au sein d'un groupe, à améliorer sa cohésion ainsi que les conditions de travail.

La Coque est depuis toujours réputée pour la qualité et la diversité de ses infrastructures sportives. Celles-ci sont accessibles aux clubs, fédérations, sportifs individuels et athlètes de haut niveau, mais aussi aux entreprises. De nombreux espaces de sport en salle (gymnase, arts martiaux, mur d'escalade, fitness, tennis de table, ...), un Centre Aquatique réputé (bassin olympique, tour de plongeon, fosse de plongée, bassin sport et santé, whirlpool, ...) et un Centre de Détente indoor et outdoor (saunas, hammams, douches à thèmes, fitness, ...) sont à la disposition des entreprises. La Coque propose des cours exclusifs réservés à une entreprise, ainsi que des tournois à la carte réalisés en fonction des dates et horaires convenant aux entreprises et à leurs collaborateurs. Plus d'informations: **www.coque.lu**.

EN BREF

GSPL 2013

2.500 EUR à l'association l'Ile aux Clowns

Les membres du GSPL, Groupement des syndics professionnels du Grand-Duché de Luxembourg, récoltent chaque année des fonds pour aider une organisation caritative. Cette année, la somme de 2500 EUR revient à l'association l'Ile aux Clowns qui a pour objectif principal d'apporter aux enfants hospitalisés et aux personnes âgées l'humour, du rêve et de la fantaisie dans le but de rompre l'isolement et la monotonie. (**www.ileauxclowns.lu**). L'engagement des membres du GSPL permet à l'Ile aux clowns, qui ne reçoit actuellement aucun soutien de l'Etat, de continuer leur travail précieux apportant du réconfort aux personnes qui en ont besoin. La remise du chèque a eu lieu à la clc en présence des membres du Conseil d'administration et de Joëlle Drees-Golinski, coordinatrice de l'Ile aux Clowns.

Bocuse d'Or 2015 – Sélection Nationale Luxembourg

Et **le gagnant** est …. **Damien Klein**

Le 3 décembre dernier au Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck – LTHAH de Diekirch, s'est déroulée la Sélection Nationale Luxembourgeoise, en vue de la participation au Bocuse d'Or 2015 dont la finale européenne aura lieu à Stockholm au mois de mai prochain.

Deux chefs luxembourgeois de renom ont dû faire preuve de talent, d'inventivité, d'audace, mais aussi d'une rigoureuse organisation et d'un formidable savoir-faire: Damien Klein et René Kertz. La tâche des compétiteurs était particulièrement ardue, tant le niveau d'exigences était sévère et élevé. Assisté par un jeune commis de cuisine, chaque chef a dû assurer la réalisation de 2 mets pour 12 personnes dans un délai de 5h40, en suivant les thèmes principaux du concours: le poisson (la perche du Nil avec 2 garnitures) et la viande (le lièvre avec 2 garnitures).

Le jury, présidé par Léa Linster (lauréate du Bocuse d'Or 1989), qui était assistée par les membres Armand Steinmetz, Christian Kohn, Nico Thiel, Daniel Rameau, Jan Schneidewind, Renato Favaro, Peter Körner, Paul Eischen, Aloyse Jacoby, Gaby Muller-Kremer, Martine Dahm et Laurent Antoine, a eu fort à faire pour départager les chefs en lice.

C'est finalement Damien Klein, avec son commis de cuisine Dominik Dabkiewicz, qui a remporté cette sélection nationale et qui aura l'honneur de représenter le Grand-Duché de Luxembourg lors du Bocuse d'Or Europe 2014 qui se déroulera à Stockholm du 7 au 8 mai 2014 dans le cadre du Salon Gastronord.

Unanime, le jury a cependant salué les performances et les prestations des

participants. Le très haut niveau de professionnalisme, d'inventivité et de talent des deux chefs, bien représentatifs de notre pays où la cuisine a été élevée au rang d'art gastronomique, a également été apprécié par le jury.

Concours de l'Entrepreneur de l'Année au Luxembourg

René Elvinger vainqueur de l'édition 2013

EY Luxembourg organisait hier la soirée de gala de l'Entrepreneur de l'Année 2013, lors de laquelle le vainqueur de cette édition a été proclamé. Il s'agit de René Elvinger du groupe Cebi International S.A. Le groupe Cebi International S.A. issu de la fusion de Sogemi et de Cebi International en 1994, est spécialisé dans la production d'éléments des secteurs automobiles, électroménagers, industriels et résidentiels. L'entreprise a su se hisser au rang de leader mondial dans plusieurs domaines: les pompes et systèmes de lavage, et les sondes de température.

Brillant dirigeant d'entreprise, René Elvinger a rejoint la présidence du Groupe Cebi en juillet 2011 et lui a notamment permis de faire face à la crise touchant pourtant durement le secteur automobile. L'entreprise présente depuis plusieurs années des résultats en augmentation constante ce qui fait figure d'exception dans le contexte économique actuel.

Fervent défenseur de l'attractivité du Grand-Duché de Luxembourg et de la valorisation de la production industrielle comme secteur économique clef, René Elvinger fait également partie de plusieurs associations professionnelles come ILEA, la FEDIL ou encore le Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie. Pour René Elvinger, l'avenir de l'industrie luxembourgeoise repose dans la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes.

Lors de la soirée de gala, Alain Kinsch, Managing Partner d'EY Luxembourg, a eu le plaisir de rappeler lors d'un discours d'introduction l'intérêt et la nécessité de récompenser, au travers d'une cérémonie prestigieuse, l'entrepreneuriat au Luxembourg devant une assemblée de près de 300 personnes. «Nous sommes très fiers au travers de ce concours de mettre en lumière le parcours de femmes et d'hommes exceptionnels qui nourrissent la confiance et l'envie d'entreprendre, démontrent l'importance de progresser, d'innover, de créer de la valeur et des emplois et par conséquent sont le moteur de la croissance de notre pays» affirmait hier Alain Kinsch, Managing Partner d'EY Luxembourg. «Nous pensons qu'il est absolument nécessaire de sensibiliser le grand public sur l'importance de l'entrepreneuriat et d'encourager les jeunes à prendre modèle sur leurs pairs et se lancer dans l'aventure unique que représente l'entrepreneuriat. C'est également pour cette raison que nous avons lancé ce programme au Luxembourg.» Lors de la soirée de gala, Robert Dennewald, président du jury de l'Entrepreneur de l'Année 2013 a souhaité mettre en avant les atouts du lauréat, qui a impressionné le jury par sa vision, les performances financières de son entreprise, sa capacité de rebond dans un contexte économique difficile, sa faculté de donner à son entreprise une orientation internationale et la pertinence de sa gestion humaine. «Nous sommes très fiers de récompenser ce soir René Elvinger, qui a eu le courage d'acquérir le management buy-out d'un groupe mondial à un âge où d'autres gens penseraient à partir à la retraite», affirmait Robert Dennewald.

La sélection n'a pas été facile pour le jury cette année qui devait couronner un vainqueur se distinguant par un esprit d'entrepreneuriat et d'innovation exceptionnel, sa stratégie de développement ingénieuse, sa créativité, son dynamisme et sa persévérance pour assurer le succès et la pérennité de son entreprise.

«Au regard de ce cru remarquable, nous avons d'ailleurs décidé d'allouer pour l'édition 2013 un «Prix Spécial du jury» décerné par BGL BNP Paribas Wealth Management, en sus du Prix de l'Entrepreneur de l'Année

2013 au Luxembourg, à M. Friob de la société Prefalux. Pour le prix spécial du jury de 2013, nous avons décidé de considérer la vie entrepreneuriale complète du lauréat, avec ses multiples succès, mais aussi les éventuels moments de difficulté, qu'il a su surpasser et transformer en accélérateurs de réussite», affirmait hier Gary Kneip, Membre du jury.

Pendant plus de 30 ans, Norbert Friob s'est engagé, en plus de son travail, intensément dans la promotion de l'esprit d'entreprise à tous les niveaux de l'enseignement et dans les organisations professionnelles nationales et régionales.

Pour cette 4ème édition du Concours de l'Entrepreneur de l'Année, les 6 finalistes nominés par le jury indépendant étaient: Ada et Olivier Amengual de Aero S.A.; René Elvinger de Cebi International S.A.; Norbert Friob de Prefalux; Ferdinand Hein et Pierre Thein de Hein; René Grosbusch de Marcel Grosbusch & fils; Christiane Wickler de Pall Center Exploitation S.A.

Le jury de cette édition présidé par Robert Dennewald, Président de la FEDIL, était composé de Georges Muller (Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise), Jacques Lanners (Ceratizit S.A., vainqueur de l'édition précédente), Tom Theves (Ministère de l'économie) et Gary Kneip (Confédération Luxembourgeoise du Commerce).

Le choix du vainqueur a été le résultat d'un processus de sélection long et rigoureux, qui a débuté en juin dernier lors du lancement du concours. 38 dossiers d'une qualité exceptionnelle ont été déposés cette année, dont 19 d'entre eux ont fait l'objet d'entretiens approfondis par les professionnels d'EY Luxembourg pour pouvoir remettre au jury indépendant du concours un dossier de candidature complet.

Le vainqueur du concours de l'Entrepreneur de l'Année 2013 sera également invité à représenter l'entrepreneuriat au Luxembourg lors de la compétition mondiale, aux côtés des lauréats des 50 autres pays participants.

Le gala EY World Entrepreneur of the Year est l'apothéose des différentes élections nationales et se déroulera à Monte-Carlo en juin 2014.

Le concours de l'Entrepreneur de l'Année est une initiative EY, en partenariat avec Audi, BGL BNP Paribas et Le Foyer, sponsors officiels, avec le soutien du ministère de l'Economie, de la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise, de la FEDIL, de la Confédération Luxembourgeoise du Commerce et de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.

Pour de plus amples informations: www.eoy.lu

Office National du Tourisme de Luxembourg

Une **newsletter électronique** à l'adresse de la **presse internationale**

L'édition d'une première newsletter électronique par l'Office National du Tourisme à l'adresse de 5.126 journalistes internationaux s'inscrit dans les stratégies de marketing direct pour promouvoir la destination touristique. Cette forme de marketing permet un ciblage précis de journalistes actifs dans les rédactions touristiques de médias susceptibles d'être intéressés à l'offre touristique nationale. Les adresses de ces multiplicateurs de la demande proviennent de la banque de données de l'ONT et représentent ainsi un ciblage très poussé. Des journalistes de quotidiens et de magazines de renommée, des rédacteurs de guides touristiques, se verront adresser de façon régulière des informations concises sur l'offre touristique au Luxembourg. Les marchés visés sont d'expression française, anglaise, allemande et néerlandaise. Avec 25 % de consultations des informations soumises, le taux d'intérêt éveillé est très élevé. Les messages judicieusement choisis en rapport avec la saison ont donc bien éveillé l'intérêt du journaliste. C'est un moyen d'augmenter la notoriété de la destination et son image de marque.

Si la première newsletter a été publiée le 23 octobre dernier, la suivante est prévue pour janvier. La première newsletter électronique, couvrait l'actualité des mois de novembre et décembre. Les éditions qui suivront en 2014 au rythme trimestriel fourniront des brèves sur les nouveautés touristiques d'intérêt international. Les contenus ont été sélectionnés et la forme des communiqués a été conçue et rédigée de façon que l'information trouve tout l'intérêt des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle. Le message devait inciter l'intérêt pour la destination, offrir des arguments pour vendre le tourisme au niveau des activités dans la nature, dans le domaine culturel, de la gastronomie, des manifestations. La newsletter électronique propose des offres forfaitaires, des attractions nouvelles, présente des expositions à caractère international, d'importantes manifestations sportives. Un aperçu sur les grands projets à venir «Sneak preview» attise l'intérêt et éveille la curiosité à se tenir informé. La newsletter s'ouvre sur des teasers qui permettent aux journalistes de choisir rapidement l'information qui est susceptible de rencontrer le plus d'intérêt de leur lectorat ou audience. Les teasers offrent sur une information plus détaillée proposant des liens vers **www.visitluxembourg.com** fournissant encore d'avantage de renseignements. La newsletter offre à ses destinataires l'option d'évaluer sa forme et son contenu et les invite à formuler des suggestions d'amélioration. L'ONT reste ainsi proche de l'évolution de leurs intérêts.

Un ciblage très fin et un taux de réponse élevé, un accueil très apprécié par le monde journalistique, tels sont les résultats positifs pour cette action à faible budget. Ce type de marketing direct encourage l'interactivité. En obtenant des réponses directes de leur part, il est possible de mesurer le succès de l'opération d'une manière plus précise, d'adapter les messages, les choix des thèmes, de varier la cadence de parution. Cette interactivité entre destinataire et expéditeur permet d'optimiser les ressources pour être plus proches l'un de l'autre dans ses besoins. Cette approche d'intervention directe complète la stratégie de communication de l'ONT. ■

Office National du Tourisme de Luxembourg – 68-70, Boulevard de la Pétrusse – L-1010 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 82 82 28 – Fax: (+352) 42 82 82 38
www.visitluxembourg.com – www.facebook.com/Visitluxembourg

ENTREPRISE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE

LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. ET VOUS ?

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) crée de la **valeur pour votre entreprise et pour la société.** Saisissez l'opportunité d'une démarche RSE pour votre entreprise, valorisez vos initiatives, améliorez vos performances, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour obtenir le label ESR. L'INDR vous guide dans l'évolution de vos engagements responsables.

Pour devenir acteur du changement, consultez gratuitement le nouveau Guide d'évaluation ESR sur www.esr.lu

ÉDUCATION ▸
Comprenez les bienfaits de la RSE

ÉVALUATION ▸
Testez la responsabilité de votre entreprise

ENGAGEMENT ▸
Affirmez votre engagement RSE

LABEL ESR
Confirmez votre responsabilité et valorisez votre entreprise

INDR

Le Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE, les experts agréés de l'INDR et les membres de l'UEL suivants :

UEL Union des Entreprises Luxembourgeoises · ABBL · ACA Association des Compagnies d'Assurances du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre de Commerce Luxembourg · Chambre des Métiers Luxembourg · clc · Fédération des Artisans · Fedil Business Federation Luxembourg · Fourcy Luxembourg

CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG
Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.

Emilie Pirlot

Attachée Espace Entreprises,
Services aux PME

Maître en droit et disposant également d'une formation universitaire en création et développement de PME, les responsabilités d'Emilie s'articulent autour de deux axes: les aspects juridiques liés à la création et au développement d'une entreprise, d'une part et le conseil aux porteurs de projets en matière de création d'entreprises et d'autorisation d'établissement, d'autre part. Au quotidien, Emilie reçoit les clients en rendez-vous pour les conseiller quant à la création de leur entreprise et répondre aux questions juridiques en matière de droit des contrats, droit du travail, droit des sociétés, propriété intellectuelle. En octobre dernier, elle a participé activement à l'organisation des journées création, développement et reprise d'entreprises. Toujours dans le cadre de sa mission, Emilie rend des avis sur des projets de lois et rédige des contrats pour le compte de la Chambre de Commerce. Elle dispense aussi des formations en matière de droit d'établissement. Emilie apprécie le contact avec les clients. Ses tâches sont variées et les questions qui lui sont soumises l'obligent à réfléchir plus loin et à augmenter ses champs de compétences.

Question loisirs, Emilie aime les voyages et l'Italie reste sa destination de prédilection. Elle se dit aussi passionnée de photographie et a d'ailleurs exposé dans la galerie du Moulin de Beckerich en 2011. Enfin, grande sportive, elle pratique le rock'n'roll acrobatique. ■

Michel-Edouard Ruben

Economiste,
Membre de l'équipe opérationnelle
«2030.lu-Ambition pour le futur»

Michel-Edouard est membre de l'équipe opérationnelle «2030.lu-Ambition pour le futur», une initiative de participation citoyenne qui a pour objectif d'amener un public plus large que les représentants institutionnels, en l'occurrence la société civile, à débattre de l'avenir du Luxembourg. Par son concept ouvert et les moyens mis en œuvre, cette initiative représente une première au Luxembourg. Dans l'exercice de ses fonctions, au sens large, Michel-Edouard est chargé de générer des idées et des analyses pertinentes dans l'intérêt du développement économique du Luxembourg. Plus concrètement, il présente l'économie luxembourgeoise à des publics variés (étudiants, nouveaux arrivants au Luxembourg …) et rédige des articles économiques destinés au grand public sur des sujets portant sur les finances publiques, la compétitivité ou encore la gouvernance économique européenne … Enfin, Michel-Edouard a participé à la réalisation du recueil intitulé «355 idées pour l'avenir du Luxembourg» de l'initiative 2030.lu. Cette compilation d'idées et de réflexions recueillies auprès de la société civile invite chaque lecteur, décideur ou citoyen, à s'approprier à sa manière les propositions contenues dans l'ouvrage. En marge des contributions des citoyens, le recueil met en lumière les défis d'avenir auxquels le Luxembourg est confronté à l'horizon 2030. Michel-Edouard trouve intéressant les débats contradictoires sur l'économie et les chemins de sortie de crise. A défaut de pouvoir prévoir avec certitude le futur économique, il apprécie l'exercice de faire des projections et de réfléchir aux évolutions, car même si l'on vit dans un monde incertain, il s'agit malgré tout de prendre des décisions pour les années à venir. Ses passions? Lire et relire les poèmes d'Emilie Arnal, poète et romancière française. ■

banque *privée*

À vos côtés, pour vous.

Parce que vous avez façonné votre patrimoine à votre image, vous attendez de votre banque privée des solutions uniques, qui vous ressemblent. Experte et agile à la fois, la Banque Internationale à Luxembourg est à vos côtés pour vous accompagner dans la construction, la structuration et la gestion de votre patrimoine et vous offre des services bancaires de haut niveau, selon vos attentes. Contactez un de nos experts Private Banking au +352 4590 2353, par mail à private-banking.lu@bil.com

Vous avant tout

BIL 1856 BANQUE INTERNATIONALE À LUXEMBOURG

www.bil.com Banque Internationale à Luxembourg SA, 69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg, T: 4590 - 1, RCS Luxembourg B-6307

ESCH/ALZETTE • ETTELBRUCK • GREVENMACHER • LUXEMBOURG (CENTRE - PLACE DE PARIS – SIÈGE) • STEINFORT • WEISWAMPACH

Votre iPhone 5c à vitesse grand V avec SpeedBoost 4G.

iPhone 5c

POST LUXEMBOURG